RAPPORT DE RECHERCHE

LE SINISTRE DE JUILLET 1996 AU SAGUENAY: CONSÉQUENCES SUR LA REDÉFINITION DE L'HABITAT

PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

SCHL—Au cœur de l'habitation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est au cœur de l'habitation. Toutes ses activités visent à aider les Canadiens et les Canadiennes à vivre dans un logement sûr à tout point de vue.

À titre d'organisme national responsable du logement, la SCHL joue un rôle important dans le secteur canadien de l'habitation. Elle propose de nouvelles façons de financer l'achat des maisons. Elle favorise l'innovation dans le domaine de la technologie et de la conception des habitations. Grâce à son assurance prêt hypothécaire, elle aide les Canadiens et les Canadiennes à réaliser leur rêve et à posséder leur propre maison.

Les Canadiens et les Canadiennes tirent avantage de la collaboration de la SCHL avec ses partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif en vue d'améliorer la qualité et l'accessibilité des logements et de faire en sorte qu'ils soient plus abordables, partout au pays.

L'aide accordée par la SCHL permet aux ménages à faible revenu, aux aînés, aux personnes handicapées et aux Autochtones de vivre dans des logements convenables et abordables. La SCHL crée des emplois pour les Canadiens et les Canadiennes dans le domaine des produits et services en aidant le secteur de l'habitation à exporter ses connaissances et ses compétences dans d'autres pays.

Les recherches de pointe effectuées par la SCHL améliorent la qualité des logements et font en sorte que ceux-ci soient plus abordables. Afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à tirer profit de son savoir-faire dans le domaine de l'habitation et à prendre des décisions éclairées, la SCHL est devenue le plus important éditeur canadien de publications portant sur le logement. Elle possède également la collection la plus complète de documents sur l'habitat.

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir facilement accès à nos informations par l'entremise des points de vente et des bureaux régionaux de la SCHL.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone :
1 800 668-2642 [à l'extérieur du Canada : (613) 748-2003]
ou par télécopieur : (613) 748-4069.
Pour nous joindre en direct, visitez notre page d'accueil à l'adresse suivante : www.cmhc-schl.gc.ca

La Société canadienne d'hypothèques et de logement appuie la politique du gouvernement fédéral sur l'accès à l'information pour les personnes handicapées. Si vous désirez obtenir la présente publication en des médias substituts, composez le 1 800 668-2642.

LE SINISTRE DE JUILLET 1996 AU SAGUENAY: CONSÉQUENCES SUR LA REDÉFINITION DE L'HABITAT

Rapport de recherche remis
à la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Responsables de la recherche:
Danielle Maltais, Ph. D.
Suzie Robichaud, Ph. D.

Assistante de recherche:
Anne Simard

Université du Québec à Chicoutimi
Janvier 1999

Ce projet a été réalisé grâce à une contribution financière de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dans le cadre du Programme de subventions de recherche. Les idées exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas le point de vue officiel de la SCHL.

L'essentiel d'une maison, ce n'est pas qu'elle vous abrite, ni même qu'elle vous réchauffe, mais qu'elle ait déposé dans votre coeur cette chaleur qui lui donne toute sa valeur.

Saint-Exupéry

100-07443/

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu se concrétiser sans l'appui de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et sans le travail dévoué et professionnel d'Anne Simard.

Nous tenons également à souligner la grande disponibilité des intervieweurs: Guy Moffat et Christian Moreau. Par sa compétence et son accueil, Esther Cloutier nous a été d'un grand secours pour la présentation de ce document.

Une recherche comme celle-ci n'aurait pu avoir lieu sans les informateurs et informatrices qui, malgré les nombreuses tâches qui leur incombent à la suite des inondations de juillet 1996, ont généreusement partagé leurs sentiments avec notre équipe.

SOMMAIRE

Le parcours de cette recherche doit permettre d'apprécier, à partir d'une population cible de la région du Saguenay, les conséquences d'un désastre naturel sur la conception du chez-soi et du rôle que joue celle-ci dans les différentes étapes que traversent les sinistrés dans un processus de relocalisation involontaire. Plus précisément, elle tente de répondre aux questions suivantes:

- Quels ont été les itinéraires résidentiels des familles involontairement délogées à la suite des inondations de juillet 1996?

- Quelles sont les modifications dans la conception du chez-soi chez les individus involontairement relocalisés?

- Quels ont été les mécanismes utilisés par les individus pour s'intégrer dans leur nouvelle collectivité?

- Quelles peuvent être les stratégies de prise de décision qui tiennent compte des besoins et du vécu des personnes délocalisées?

La stratégie de recherche utilisée repose sur l'approche qualitative qui appelle l'interrogation d'une quarantaine d'individus ou de couples ayant perdu leur maison et tous leurs biens personnels lors des inondations de juillet 1996. Pour relier l'observation à l'explication, deux instruments de vérification sont retenus: l'entrevue semi-dirigée et la fiche signalétique. La réponse aux questions énoncées conduit aux

résultats suivants: en plus d'être affectés physiquement et psychologiquement par les conséquences directes du désastre et par les nombreuses difficultés qui y sont associées, plusieurs aspects de la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale des sinistrés ont été modifiés. a) Les itinéraires résidentiels (la majorité des sinistrés se sont relocalisés trois ou quatre fois avant d'intégrer leur résidence permanente actuelle) furent une source de tension très grande. b) L'intégration dans un nouveau quartier s'est principalement réalisée avec la participation de la famille et des amis, les nouveaux voisins étant souvent absents du processus. Pour les sinistrés, la vie dans un nouveau quartier signifie une rupture, voire un deuil: «Une séparation avec les amis, la perte d'un sentiment de sécurité, un changement dans la manière de vivre, des contraintes financières, etc.» c) La perte de «ce paradis [...] de ce beau coin du monde» appelle une nouvelle définition de l'habitat empreinte d'images ou de représentations plutôt négatives (sentiment d'étrangeté, nostalgie, endettement, pertes sentimentales, etc.). d) Finalement, afin d'informer et de guider les personnes pouvant subir d'éventuels préjudices liés à un désastre, les sinistrés émettent certaines suggestions. En outre, ils suggèrent aux victimes de prendre un certain recul avant de procéder à des démarches importantes. Si les bénévoles, pour leur part, doivent, en tout temps, manifester une attitude compréhensive et généreuse, les instances gouvernementales devraient, quant à elles, réduire les exigences bureaucratiques et administratives. Enfin, les sinistrés suggèrent d'étendre la période d'aide financière et psychologique.

SUMMARY

The intent of this research is to allow one to appreciate, based on a target population in the Saguenay region, the consequences of a natural disaster in the design of one's home and the role this plays in the various stages disaster victims go through when they are required to relocate involuntarily. In more specific terms, this research attempts to answer the following questions:

- What were the residential itineraries of families which were uprooted against their will as a result of the floods of July 1996?
- What modifications did those who were involuntarily located make to their homes?
- What mechanisms did these people resort to in order to integrate into their new communities?
- What decision-making strategies could be used to take into account the needs and the living experience of relocated persons?

The research strategy takes a qualitative approach which involves interviews with about forty persons or couples who lost their homes and all their personal possessions during the floods of July 1996. Two verification instruments are used to explain what has been observed - semi-directed interviews and fact sheets. The answers to the questions asked produced the following findings. In addition to the physical and psychological effects of the direct consequences of the disaster and the numerous related difficulties, several aspects of the victims' personal, family, professional and social lives changed - (a) residential itineraries (most victims relocated three or four times before taking up their current residence) were a source of major tension; (b) integration into new neighborhoods was mainly achieved with the participation of family and friends, and the new neighbours were often left out of the process. According to the disaster victims, living in a new neighborhood means a break or even mourning, e.g., "A separation from friends, the loss of a feeling of security, changes in lifestyle, financial constraints, etc.; (c) the loss of "this paradise (...) this great corner of the world" elicits a new definition of the housing which is marked by images or representations that are rather negative (feeling of strangeness, nostalgia, indebtedness, sentimental losses, etc.); (d) finally, disaster victims have some suggestions to pass on to others who suffer a similar fate to inform and guide them. They suggest that victims take a step back before they make any important decisions. If volunteers are required at all times to display an understanding and generous attitude, the various levels of government should reduce bureaucratic and administrative requirements. Another suggestion offered by disaster victims was to extend the period during which financial and psychological help would be provided.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS i

SOMMAIRE ii

TABLE DES MATIÈRES iv

LISTE DES TABLEAUX vii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 – RECENSION DES ÉCRITS 4

A. Délimitations conceptuelles 5

B. Valeurs et l'attachement face à sa demeure 10

1. Fonctions de l'habitat 10
2. Éléments d'attachement à une demeure 14

C. Difficultés inhérentes à la relocalisation involontaire 15

D. Gains et pertes de la relocalisation 18

E. Conséquences des désastres sur la santé des individus 20

1. Effets sur la santé psychologique 21
2. Altération de la santé physique 22
3. Altération de la vie familiale 23
4. Modifications de la vie sociale 25

F. Perte du chez-soi: au-delà des considérations matérielles 27

G. Facteurs intervenant dans le processus de relocalisation 29

CHAPITRE 2 – MÉTHODES ET PROCÉDURE D'ANALYSE 32

A. Méthodologie de la recherche 32

B. Population à l'étude 32

C. Instruments de cueillette des données 33

D. Cueillette des informations 34

CHAPITRE 3 – CARACTÉRISTIQUES, ÉTAT DE SANTÉ POST-DÉSASTRE ET CONDITIONS DE LOGEMENT PRÉ ET POST INONDATIONS 35

A. Caractéristiques sociodémographiques des répondants 35

B. État de santé physique et psychologique des répondants 35

C. Conséquences des inondations sur la vie des sinistrés 38

1. Sentiments des sinistrés 38
2. Réactions émotives des sinistrés 41
3. Principaux stress vécus 43

D. Caractéristiques de la maison actuelle et de la maison occupée lors des inondations 46

1. Âge de la résidence et durée d'occupation 46
2. Dimensions des terrains 47
3. Dimensions des maisons et nombre d'étages 48
4. Revêtement extérieur 49
5. Valeur foncière et marchande des résidences, et endettement 50
6. Pertes encourues 52
7. Pertes matérielles et compensations reçues 53

CHAPITRE 4 – ITINÉRAIRES RÉSIDENTIELS DES FAMILLES INVOLONTAIREMENT DÉLOGÉES 54

A. Situation des sinistrés lors des inondations de juillet 1996 54

B. Évacuation 57

C. Premiers refuges 60

D. Différents déplacements résidentiels des sinistrés: les principaux lieux utilisés et les motifs de cette utilisation 62

E. Autres phases d'hébergement 65

F. Avantages et inconvénients des différents lieux d'hébergement 68

G. Retour à un domicile permanent 73

H. Difficultés et embûches rencontrées lors de la relocalisation 76

I. Conséquences du désastre sur la santé des sinistrés 80

CHAPITRE 5 – CONCEPTION DU CHEZ-SOI À LA SUITE D'UN SINISTRE 86

A. Représentations face à son ancienne demeure 86

B. Représentations face au domicile actuel 90

C. Sentiments éprouvés face à l'ancien et au nouveau domicile 95

D. Avantages et inconvénients de l'ancien et du nouveau milieu de vie (maison, terrain et quartier) 100

CHAPITRE 6 – INTÉGRATION À UN NOUVEAU QUARTIER 110

A. Motifs ayant incité les sinistrés à changer de quartier ou de municipalité 110

B. Sentiments des sinistrés face à l'obligation de changer de milieu de vie 113

C. Mécanismes d'intégration utilisés par les sinistrés 114

D. Difficultés rencontrées par les sinistrés ayant déménagé dans un autre quartier ou une autre municipalité 116

E. Sentiments face à l'ancien et au nouvel environnement 119

CHAPITRE 7 – RECOMMANDATIONS DES SINISTRÉS 122

POINTS SAILLANTS 129

CONCLUSION 133

BIBLIOGRAPHIE 138

ANNEXES 145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des sujets selon leur âge, leur statut matrimonial et leur revenu familial brut (en pourcentage) 36

Tableau 2: Répartition des sujets selon l'amélioration ou la détérioration de leur état de santé depuis les inondations de juillet 1996 (en pourcentage) 36

Tableau 3: Principales modifications dans l'état de santé et la vie professionnelle des sinistrés depuis les inondations de juillet 1996 (en pourcentage) 37

Tableau 4: Conséquences des inondations sur la santé psychologique des sinistrés 38

Tableau 5: Répartition des sujets selon l'âge de la résidence actuelle et antérieure, et durée d'occupation du logement (en pourcentage) 47

Tableau 6: Répartition des sujets en fonction de la dimension en pieds carrés de leur terrain et de leur maison antérieurs et actuels (en pourcentage) 48

Tableau 7: Répartition des sujets en fonction du nombre de pièces de la maison antérieure et actuelle (en pourcentage) 49

Tableau 8: Répartition des sujets en fonction du revêtement extérieur de leur résidence antérieure et actuelle 50

Tableau 9: Taux moyen d'endettement pour le prêt hypothécaire des sujets avant et après les inondations (en dollars canadiens) 52

Tableau 10: Nombre de déplacements effectués en fonction du nombre de répondants (en nombre) 62

Tableau 11: Ressources d'hébergement utilisées lors des première et seconde phases de relocalisation (en nombre) 67

Tableau 12: Avantages et inconvénients des différents types d'hébergement lors de la première phase de relocalisation 69

Tableau 13: Avantages et inconvénients des différents types de ressources d'hébergement lors de la deuxième phase de relocalisation 71

Tableau 14: Principales difficultés d'origine intrinsèque rencontrées lors de la relocalisation 78

Tableau 15: Principales difficultés d'origine extrinsèque vécues par les sinsitrés 79

Tableau 16: Fréquence de référence aux thèmes de la signification du chez-soi pour l'ancienne demeure 91

Tableau 17: Sentiments éprouvés par les sinistrés en regard de leur ancienne et de leur nouvelle demeure 97

Tableau 18: Fréquence des éléments appréciés dans l'ancienne et la nouvelle demeure 103

Tableau 19: Fréquence des désavantages de l'ancien et du nouveau domicile 106

Tableau 20: Éléments appréciés de l'ancien et du nouveau terrain 107

Tableau 21: Fréquence des désavantages de l'ancien et du nouveau terrain 108

Tableau 22: Fréquence des éléments appréciés de l'ancien et du nouveau quartier 108

Tableau 23: Fréquence des inconvénients de l'ancien et du nouveau quartier 109

Tableau 24: Facteurs facilitateurs et contraignants pour une intégration harmonieuse dans un nouveau milieu de vie 117

Tableau 25: Principales suggestions et propositions émises pour des sinistrés 123

Tableau 26: Principales recommandations émises aux organismes d'aide par les sinistrés 126

Tableau 27: Principales recommandations émises aux instances gouvernementales 127

INTRODUCTION

En juillet 1996, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a vécu une des plus grandes catastrophes naturelles des dernières années. Plus de 7 000 familles ont vu leur quartier ou leur maison glisser sous leurs pieds. Au total, 3 000 résidences ont été détruites ou lourdement endommagées. Les rivières se sont déchaînées et ont soulevé la panique, 16 000 personnes se sont retrouvées, pour des périodes plus ou moins longues, sans abri. Après un désastre naturel d'une telle ampleur, nombreuses sont les personnes qui ont recours à de l'aide pour se loger, pour nettoyer leurs biens ou pour reconstruire leur maison.

La perte de sa demeure principale dans des circonstances inattendues reste une situation difficile à vivre. De nombreux défis se présentent aux victimes. Certains pourront retrouver une nouvelle résidence dans un quartier qui répond à leurs besoins et à leurs aspirations. Pour des milliers d'autres, les pertes matérielles et émotionnelles ne seront jamais comblées et ils trouveront difficilement l'endroit idéal pour reconstruire leur propre chez-soi.

Le présent rapport de recherche a été conçu afin que les intervenants, rémunérés et bénévoles, et les autorités publiques qui ont à intervenir en situation de crise et de post-crise comprennent mieux ce que vivent les sinistrés dans leur processus de relocalisation. Des données ont été recueillies auprès de 40 familles qui ont perdu leur maison lors des inondations de juillet 1996. La recherche visait à répondre aux questions suivantes:

- Quels ont été les itinéraires résidentiels des familles involontairement délogées à la suite des inondations de juillet 1996?

- Quels ont été les mécanismes utilisés par les individus pour s'intégrer dans leur nouvelle collectivité?

- Quelles sont les modifications dans la conception du chez-soi chez les individus involontairement relocalisés?

- Quelles peuvent être les stratégies de prise de décision qui tiennent compte des besoins et du vécu des personnes délocalisées?

La première partie de ce rapport de recherche présente les principaux écrits scientifiques traitant des impacts du déluge sur la conception du chez-soi et des étapes de la relocalisation. Cette recension a été réalisée dans le cadre d'une démarche multidisciplinaire où les écrits produits se rapportent aux valeurs et à l'attachement face au domicile, aux impacts des sinistres sur la santé des individus et sur les facteurs personnels, sociaux ou communautaires qui interviennent dans le processus de relocalisation des familles.

Le deuxième chapitre fournit des informations sur la méthodologie employée, sur la population rejointe et sur l'instrument de cueillette des données utilisé pour répondre aux questions de la recherche. Le chapitre subséquent présente les principales caractéristiques sociodémographiques des répondants et fournit des informations sur les conditions de logement des sinistrés avant et après les inondations.

Les chapitres suivants présentent et discutent des résultats de la recherche, soumettent les principales recommandations émises par les répondants aux différents acteurs impliqués dans une catastrophe: sinistrés, groupes communautaires, organismes publics et parapublics, et exposent les points saillants de l'enquête.

CHAPITRE 1
RECENSION DES ÉCRITS

Au Canada, l'intérêt pour la recherche sur les désastres, qu'ils soient naturels ou technologiques, est récent. Toutefois, avec les inondations au Saguenay et au Manitoba, et la tempête de verglas qui a paralysé en janvier 1998 la région métropolitaine et périphérique de Montréal, quelques chercheurs se sont intéressés à comprendre les causes et les effets de ces événements sur les individus, les intervenants et sur l'aménagement du territoire (Auger et coll., 1997; Maltais et coll., 1998; Proulx, 1998).

Il faut toutefois noter que les désastres et leurs répercussions sur la santé des individus et des communautés ont été largement étudiés aux États-Unis (Aptekar, 1994; Baum et coll., 1992; Bolin, 1982; Canino et coll., 1990; Erickson et coll., 1976; Escobar et coll., 1992; Green et coll., 1994; Freedy et coll., 1992). Les recherches abordent surtout les répercussions des désastres sur la santé psychologique des sinistrés. L'état de stress post-traumatique, état caractérisé par un ensemble de symptômes spécifiques qui mettent en péril le fonctionnement individuel, familial, professionnel et social des individus, a été largement étudié et documenté (Adams et Adams, 1984; Baum et coll., 1992; Bromet et Dew, 1995; Canino et coll., 1990; Duval et coll., 1985, Garrison et coll., 1995).

Peu de chercheurs ont apporté une attention particulière au processus de relocalisation des sinistrés. Pourtant, l'altération de l'habitat et la relocalisation, volon-

taire ou non, engendrent souvent des répercussions négatives substantielles chez les individus, les membres de leur famille et la communauté tout entière.

A. DÉLIMITATIONS CONCEPTUELLES

Les désastres, qu'ils soient de causes naturelles (ouragan, tornade, tempête, inondation) ou de causes technologiques ou humaines (effondrement de structures, ruptures de barrages, famines, etc.) peuvent être étudiés dans une pluralité de points de vue. Certains les abordent selon une conception globale et holistique (Barton, 1969; Turner, 1976), tandis que d'autres utilisent des perspectives plus psychologiques ou sociologiques (Lechat, 1979; Kingston et Rosser, 1974; Logue et coll., 1981).

Ainsi, Barton (1969) évoque qu'un désastre correspond à une altération brutale ou à une rupture des conditions de vie auxquelles s'attendent les membres d'un système social. Cette rupture provoque une importante situation de stress collectif. Turner (1976) associe un désastre à un événement menaçant pour une société ou pour une de ses sous-divisions autosuffisantes. Cet événement entraîne des conséquences indésirables découlant d'une interruption de l'ordre social habituel ou d'un manque de moyens pour l'assurer. Cette situation est culturellement jugée inacceptable par la population. D'autres chercheurs associent également les désastres à des situations de stress collectifs dont on peut analyser les répercussions sur les individus en considérant et en analysant les éléments qui bouleversent le système social en entier (Kingston et Rosser, 1974). Dans le même ordre d'idées, Lechat (1979) suggère que, lors d'un désastre, la capacité d'ajustement ou d'adaptation des communautés

se voit grandement altérée face aux perturbations excessives auxquelles elles sont soumises.

Dans une perspective de compréhension des effets des désastres sur la santé psychologique des individus, Quarantelli (1985) dégage huit dimensions liées aux caractéristiques du désastre, au degré de préparation à y faire face ainsi qu'à la capacité des individus et de la collectivité à répondre ou à s'adapter à celui-ci. Lazarus et Cohen (1977) mentionnent que la soudaineté des désastres constitue l'élément causal majeur du stress que doivent gérer les individus ou groupes affectés en de telles circonstances. Dix dimensions pouvant contribuer à évaluer les effets des désastres sur la santé psychologique sont aussi proposées par Wilson *et al.* (1985). Ces auteurs suggèrent que diverses variables agissent à ce plan: le degré de menace à la vie, le degré de deuil et de perte de quelqu'un de significatif, la soudaineté de l'impact, la durée du traumatisme, l'évacuation du domicile ou de la communauté, le potentiel de récurrence, l'exposition à la mort et à la destruction, le rôle de la personne dans le traumatisme, la proportion de la communauté affectée par le traumatisme et les réponses organisationnelles à l'événement. Le contexte socioculturel dans lequel s'inscrit le désastre semble également un élément à considérer dans l'évaluation des répercussions sur la santé psychologique (Bromet et Dew, 1995).

La nécessité de considérer les désastres non comme des faits uniques, mais plutôt comme une série ou un cumul d'événements perturbateurs ou déstabilisants, est également mise en perspective dans les travaux réalisés. Ce sont des situations où, à la suite d'un premier impact, peuvent se manifester, en prolongement, des crises individuelles inhérentes à des facteurs personnels (physiques et psychologiques), sociaux ou environnementaux (Belter et Shannon, 1993; Murphy, 1986; Rangell,

1976; Bolin, 1985). Les désastres peuvent également être perçus comme des épisodes fragmentés, de par les différentes phases où étapes qui les caractérisent (Tyhurst, 1951; Powell et Rayner, 1952; Raphael, 1975; Golec, 1983). La durée de chacune de ces étapes est variable et celles-ci s'acheminent, tant pour les individus que pour les communautés affectés, vers un rétablissement global ou partiel.

Au plan individuel, Ollendick et Hoffman (1982) font référence au NIMH (National Institute of Mental Health) pour décrire les phases traversées par les victimes. La première constitue la phase «héroïque» qui se manifeste généralement dans la première semaine suivant le désastre; la deuxième, nommée «lune de miel» débute habituellement dans la semaine subséquente et peut s'étendre jusqu'à six mois; y succède la phase de «désillusion» dont la durée peut varier de six mois à deux ans et, finalement, la phase de «reconstruction» est entreprise après un ou deux ans. En ce qui a trait à la communauté, notre exemple s'inspire de la récente description donnée par Aptekar (1994). Celui-ci a suggéré un découpage très explicite des étapes liées aux désastres. La première englobe toutes les actions et interventions préparatoires à la manifestation de tels événements (formation d'intervenants, mise en place de plans d'urgence, législation, etc.), la seconde est centrée sur la réaction à l'impact (intervention immédiate, évacuation, impact physique, réactions psychologiques, etc.), tandis qu'une dernière évoque le rétablissement individuel et communautaire (reconstruction, relocalisation, guérison, etc.).

À la suite d'un événement social perturbant, tel un désastre, des centaines ou des milliers de gens peuvent, par la force des choses, être déplacés de leur domicile pour des périodes variables. S'il s'agit d'une destruction importante ou complète de

celui-ci, certains n'y retourneront jamais. Protéger et permettre le recouvrement de la santé psychologique des victimes posent un défi d'envergure, tant au plan individuel que communautaire. Fullilove (1996) s'est intéressée au processus psychologique qui risque d'être affecté par le déplacement géographique. La psychologie du milieu, une approche s'inspirant des disciplines géographique, psychologique, anthropologique et psychiatrique, est un champ de recherche en émergence. Elle permet de vérifier le lien entre l'individu et ses environnements intimes, puis de comprendre les différents procédés psychologiques qui peuvent être affectés par un dérangement environnemental.

Trois processus psychologiques clés lient les individus à leur environnement: l'attachement, la familiarité et l'identité. La psychologie du milieu pose comme hypothèse préalable que toute personne aspire à un environnement convenable dans lequel elle vit. L'attachement au milieu est distinct de celui que l'on peut éprouver envers une personne. Il s'agit d'un engagement mutuel, entre une personne et l'endroit qu'elle aime, de prendre soin ou de bien s'occuper l'un de l'autre. La familiarité repose sur un processus par lequel une personne développe une connaissance cognitive précise de ses environs. Finalement, l'identité du milieu suggère qu'un sens de soi est extrait des endroits dans lesquels les individus évoluent tout au long de leur vie. Chacun de ces processus psychologiques risque d'être altéré par un déplacement géographique et par les problèmes qui peuvent se manifester subséquemment, tels la nostalgie, la désorientation et l'aliénation.

Concrètement, pour notre propos, un désastre peut être entendu comme «un événement qui se situe en dehors du monde ou de l'expérience quotidiens, qui affecte un grand nombre de personnes et cause des dommages assez sérieux pour susciter

des demandes ou présenter des menaces qui excèdent les ressources et habiletés à s'adapter (Belter et Shannon, 1993). Selon certains auteurs, cet événement a un début relativement soudain et identifiable (Rubonis et Beckman, 1991), puis est concentré dans le temps et dans l'espace (Lazarus et Cohen, 1997; Turner, 1976). Toujours est-il que cette situation d'urgence commande, selon la Protection civile du Canada, une intervention immédiate et hors de l'ordinaire afin de protéger la vie des personnes et de limiter les dommages aux propriétés ou à l'environnement (1997).

La Protection civile du Canada inclut les inondations majeures dans les urgences. D'ailleurs, les inondations représentent 50 % de tous les sinistres répertoriés au Canada et Howard (1996) évoque que les inondations sont le type de désastre le plus commun, par leur fréquence, à travers le monde, spécifiant que celles-ci correspondant à 40 % de l'ensemble des désastres enregistrés. Au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (1994) définit les inondations en ces termes: «[...] un étalement d'eau apporté par la crue et non absorbé par le sol.» La loi québécoise identifie par ailleurs un sinistre comme:

> Un événement grave, réel ou attendu prochainement, causé par un incendie, un accident, une explosion, un phénomène naturel ou une défaillance technologique, découlant d'une intervention humaine ou non, qui, par son ampleur, cause ou est susceptible de causer la mort de personnes, une atteinte à la sécurité ou à leur intégrité physique ou des dommages étendus aux biens. (Gazette officielle du Québec, 1996, chapitre P-38.1)

B. VALEURS ET ATTACHEMENT FACE À SA DEMEURE

Les victimes des désastres peuvent être confrontées à une relocalisation involontaire ou à des altérations et à des modifications substantielles de leur domicile, de leur quartier ou de leur communauté. Afin de mieux saisir les conséquences de ces événements sur la santé physique, psychologique ou sociale des individus et sur la conception du chez-soi, il est essentiel de comprendre ce que représente l'habitation pour les individus et d'analyser, à partir des écrits scientifiques, les itinéraires résidentiels des individus selon les difficultés qu'ils rencontrent lors des grandes étapes de leur relocalisation.

1. Fonctions de l'habitat

Les fonctions de l'habitat sont multiples et peuvent être regroupées selon les besoins des individus. Ces besoins sont de nature physiologique, psychologique, culturelle, sociale et ont, s'ils sont non comblés ou négligés, un impact négatif sur la santé physique ou mentale des individus ainsi que sur leur qualité de vie réelle ou désirée (Chombart de Lowe, 1965; Gollant, 1984).

Cinq fonctions particulières de l'habitation semblent se dégager: la protection individuelle, l'identification personnelle, la socialisation et l'intégration sociale, l'orientation des comportements et l'éducation, et, enfin, l'extension ou le prolongement de l'individu.

La protection d'un individu ou d'un groupe de personnes semble constituer la première fonction à laquelle doit répondre une habitation. Selon Grunfeld (1970) et Chombart de Lowe (1965), l'habitation doit constituer un refuge contre les contraintes climatiques et les éléments desquels on souhaite se soustraire, comme par exemple: le bruit, les odeurs, voire des personnes indésirables.

Une définition plus complexe et profonde est cependant suggérée par le concept d'habitation. En plus du rôle «d'abri» qu'elle joue, certains chercheurs la perçoivent comme un élément forgeant l'identité même de ses habitants (Chombart de Lowe, 1965; Lawrence, 1987; Rowles, 1983; Caouette, 1995; Becker, 1977; Ursano, 1964).

Morin, Dansereau et Nadeau (1990), dans leur recension des écrits sur le logement social, définissent dans ces termes les fonctions essentielles du logement:

> Le logement est non seulement un abri qui protège contre les éléments naturels et dans lequel il est possible de se nourrir, de se reposer et de dormir, mais également un lieu de personnalisation et de socialisation où l'individu marque symboliquement sa présence dans la société tout en s'intégrant à celle-ci, ce qui renvoie aux questions d'appropriation de l'espace habité, de consommation domestique socialisée, de relations de voisinage et de vie de quartier. Le logement concerne donc la santé physique tout autant que la santé mentale des personnes. (*Op. cit.*, p. 1).

Steinfield (1982) évoque une relation réciproque entre l'individu et son habitation; l'identité suscitée par le lieu de résidence provient de la signification que les habitants des lieux veulent bien lui donner. Il existe, selon l'auteur, un «mécanisme formateur d'identité» associé à certaines observations: une signification qui varie d'un groupe à un autre, l'influence de l'habitation sur l'élargissement du monde social et de la sous-culture existante, l'utilisation de la résidence comme symbole de soi, les chan-

gements de statuts liés aux changements d'habitation qui influent sur l'identité et l'aspect conformité–identité que peut renfermer une habitation spécifique.

Rapoport (1982) propose que la signification du lieu de résidence est établie sur une communication non verbale. En fait, un lieu ou un milieu de résidence est constitué d'indices à partir desquels se révèle l'identité de ceux qui l'habitent. Ces indices sont liés aux trois constituantes d'une demeure: les éléments fixes qui réfèrent au cadre architectural, les éléments semi-fixes que constituent l'ameublement, les éléments décoratifs, etc. et les éléments informels non fixes qui émergent d'une part de l'individu lui-même, soit ses comportements non verbaux, ses attitudes gestuelles, etc. et, d'autre part, les éléments positifs ou négatifs liés à l'entretien des lieux, à l'aménagement du terrain, etc.

L'habitation possède également une fonction liée à la socialisation des individus. Pour certains, l'information la plus perceptible provenant du lieu de résidence est la classe sociale à laquelle appartiennent les résidants de même que leur mode de vie qu'elle sous-tend (Grunfeld, 1970). Becker (1977) adopte la même ligne de pensée et soutient que le lieu de résidence communique des informations à des individus et sert de référence en ce qui a trait à la personnalité. Cette fonction «d'outil social» que devient la résidence peut devenir si important, par l'information qu'il transmet à l'entourage, qu'il occasionne bien souvent un sacrifice de l'efficience de la résidence au profit de l'image rattachée au prestige social. En effet, des individus ou des groupes d'individus, afin de supporter ou d'affirmer leur identité, attacheront une signification à des matériaux, objets et arrangements des lieux pour être associés ou intégrés à une classe sociale quelconque. Les normes établies au plan de l'habitation

peuvent également créer ou stimuler l'interaction sociale entre les membres d'une classe ainsi formée.

L'orientation des comportements individuels et sociaux est également une autre fonction que l'on peut attribuer à l'habitation. L'environnement bâti, étant pour la personne un des meilleurs canaux de communication, Rapoport (1982) suggère que les indices contenus à l'intérieur de la demeure, dévoilés à ceux qui en franchissent l'entrée, orientent les comportements à adopter dans un tel lieu. Pour Gollant (1984), cette influence de la demeure sur les comportements se traduit par la formation ou encore par le renforcement d'attitudes ou de sentiments que l'on éprouve face à soi-même. Ces attitudes sont généralement liées, entre autres, à l'image de soi, à la continuité et la condition de l'individu, et à la satisfaction éprouvée face à la vie. Dans le même ordre d'idées, Chombart de Lowe (1965) évoque la fonction éducative de l'habitation en proposant que celle-ci pousse les individus à en tirer profit d'une certaine façon en l'utilisant, par exemple, selon son aménagement. Se rapprochant de cette perspective, Rapoport (1982) propose la fonction «d'enculturation», laquelle associe le lieu de résidence à un médium d'apprentissage comportant plusieurs propriétés. Le lieu, lorsqu'il est compris ou appris, s'intègre à un mécanisme de mémorisation relatif à la manière d'agir dans ledit lieu. Cette «enculturation» peut se produire à tout âge de la vie et s'inscrire dans un continuum tout au long de la vie de l'individu.

Finalement, l'habitation peut également posséder une fonction d'extension ou de prolongement de l'individu (Rubinstein, 1989). Celle-ci se manifeste lorsque des éléments du lieu de résidence sont sélectionnés, puis amplifiés, pour finalement se voir accorder la primauté sur les autres éléments. Ils reflètent par ailleurs une repré-

sentation directe et consciente de certains aspects centraux de la personnalité des habitants des lieux. Rowles (1983) aborde également cette fonction sous une autre dimension et spécifie l'aspect temporel qui s'en dégage. L'auteur propose qu'en fréquentant les mêmes lieux, au fil des années, les individus en viennent à se sentir partie intégrante de ceux-ci et peuvent même aller jusqu'à les considérer comme un élément de leur personne. Fried (1963) perçoit la fonction d'extension ou de prolongement de l'habitation d'une manière différente. Il propose que cette fonction s'applique davantage au plan territorial ou à la zone d'habitation. Ainsi, le quartier, par exemple, pourra être perçu comme un prolongement de la maison et, subséquemment, contribuer à développer un sentiment d'appartenance.

2. Éléments d'attachement à une demeure

Il existe un lien manifeste entre les fonctions de l'habitation et les éléments qui suscitent l'attachement au chez-soi, la demeure constituant le reflet de l'individu et contribuant à l'estime de soi (Becker, 1977). L'attachement à une habitation, à son chez-soi se concrétise dans la façon dont la résidence répondra aux besoins de l'individu ou de la famille. Au-delà de l'utilisation qu'on peut en faire, elle permet à l'individu de se réaliser, de s'intégrer ou de s'émanciper. Elle comporte, de plus, une dimension émotionnelle lui donnant une valeur très importante aux yeux de ses occupants (Becker, 1977). Pour Caouette (1995), l'attachement à sa demeure se manifeste sous forme de transactions entre une personne et sa demeure. Cet échange prend son sens, qu'on peut qualifier d'affectif, dans les phases ou tranches de vie significatives qu'on lui associe. Ces étapes de vie, ainsi que l'établissement ou

le renforcement de liens profonds entre ses habitants ou le voisinage qui en découlent, contribuent au développement du sentiment d'appartenance à une communauté.

Cet élément affectif que constitue l'attachement au chez-soi peut aussi relever de l'état de ce dernier en regard de la capacité du résidant d'en assumer les frais inhérents à son occupation. Un citoyen, résidant par exemple dans un quartier âgé où les logements sont moins récents ou luxueux, ou encore de qualité inférieure, éprouvera davantage de satisfaction face à un domicile qui répond à sa situation ou à sa capacité financière, plutôt que d'opter pour un logement dans un quartier plus récent où un coût trop élevé créera une contrainte à l'attachement (Grundfeld, 1970).

Certains auteurs proposent que l'attachement est également lié aux possibilités de l'habitation de contribuer à la dimension personnelle et identitaire (Rowles, 1983; Howell, 1985). L'attachement à un lieu n'est pas nécessairement constant dans le temps et son intensité peut varier d'un individu à un autre. Il peut, de même, être sacrifié au profit d'un plus grand confort physique ou psychologique, selon Howell (1985).

C. DIFFICULTÉS INHÉRENTES À LA RELOCALISATION INVOLONTAIRE

Certains auteurs (Haas *et al.*, 1977; Fried, 1963) suggèrent que l'attachement au domicile peut favoriser ou, inversement, constituer un obstacle au processus de relocalisation. Ainsi, moins de difficultés pourront être rencontrées par les sinistrés qui abandonnent un habitat pour lequel ils avaient peu d'attachement, alors que les individus ayant un fort sentiment d'appartenance envers leur ancienne demeure et leur

environnement ressentiront plus fortement les effets négatifs se manifestant sous forme de symptômes dépressifs ou de tristesse intense.

D'autres éléments ou facteurs semblent également intervenir dans les difficultés vécues lors d'une relocalisation. Fried (1963) suggère que la classe sociale à laquelle appartiennent les sinistrés influe sur les difficultés rencontrées lors de la relocalisation. Selon l'auteur, un statut social élevé correspond à une plus faible probabilité d'être confronté à des crises importantes.

Si les premiers moments du désastre correspondent à un choc et sont vécus comme tel par les sinistrés, la relocalisation peut aussi être ressentie comme un prolongement de ce dernier. Les maints déplacements qui peuvent survenir lors de l'évacuation ainsi que les changements subséquents de domicile qui peuvent se produire constituent des étapes difficiles du processus de relocalisation (Gleser *et al.*, 1981). Trainer *et al.* (1977) mentionnent qu'à la suite d'une inondation, plus de la moitié des familles sinistrées de Rapid City (É.-U.) ont déménagé deux fois dans la première année suivant le désastre et que 32 % d'entre elles l'avaient fait à trois reprises dans le même laps de temps. Selon Haas *et al.* (1977), qui ont également commenté cette catastrophe, les relocalisations temporaires représentent des contraintes au bien-être des victimes de désastre. Parmi les plus importantes, la surpopulation due au partage d'un même domicile avec d'autres occupants apportait le plus d'inconfort.

Une autre source d'insatisfaction immédiate, mais qui peut avoir des conséquences à long terme, s'avère la relocalisation dans un nouvel habitat plus dispendieux que l'ancien. Selon l'étude de Trainer *et al.* (1977), il arrive fréquemment

que les familles relocalisées voient augmenter leur part du budget consacrée à l'hébergement, d'où la nécessité d'une seconde source de revenus. Steinglas et Gerrity (1990) ont par ailleurs spécifié que cet alourdissement financier contribue à augmenter le nombre et l'intensité des problèmes rencontrés dans le processus de relocalisation. Krug *et al.* (1998) ont également suggéré que l'augmentation des cas de suicide chez les inondés, comparativement aux taux observés chez des victimes d'autres désastres, pouvait être causée par l'endettement relatif à la réinstallation.

Milne (1977) a, quant à lui, étudié les résultats de l'itinéraire résidentiel auprès de trois catégories de victimes d'une même communauté touchée par un cyclone. Enquêtant auprès de personnes non évacuées, auprès de sujets évacués ayant réintégré la communauté et auprès de victimes évacuées sans retour à leur ancien domicile, il a mis en évidence que les sujets appartenant à la troisième catégorie étaient beaucoup plus atteints au plan de leur santé psychologique et physique comparativement aux deux autres groupes à l'étude.

L'itinéraire résidentiel devient également une source de difficultés par son influence sur les activités économiques, sociales et familiales des sinistrés. Ainsi, Trainer et Bolin (1976) ont démontré que deux ans après une inondation, le manque de disponibilité des individus et les contraintes financières occasionnés par la relocalisation affectaient encore les individus et leurs familles. De plus, la satisfaction face à la vie et les standards de vie des sinistrés, subjectivement évalués par les sinistrés, enregistraient une diminution notable; elle passe de 22 % à 17 %.

Pour minimiser les effets négatifs de la relocalisation involontaire, certains principes ou conditions doivent être respectés, ceci afin d'assurer le sentiment de

continuité dans la vie des sinistrés pendant et après la relocalisation. C'est ainsi que des actions et des politiques favorisant la réintégration de l'ancien quartier, la recherche d'un encadrement spatial similaire et la présence ou la disponibilité d'un support professionnel formé dans une optique de gestion des difficultés liées à la relocalisation (Fried, 1963) tendent à maximiser les probabilités de succès lors de cette étape cruciale. O'Malley (1978), se basant sur la théorie de l'appartenance au milieu, a permis de dégager un nouveau modèle de réaction à un sinistre, celui de la résistance–conformisme. Selon l'auteur, lorsque les valeurs et autres considérations des résidants n'entrent pas en ligne de compte dans les initiatives, les actions ou les politiques des autorités publiques, le travail de reconstruction est moins efficace. Inversement, les politiques de reconstruction ont une plus forte probabilité de produire des résultats fructueux lorsque les sinistrés jouent un rôle actif dans les opérations de redressement de la communauté.

D. GAINS ET PERTES DE LA RELOCALISATION

Lorsque l'on perd sa demeure à la suite d'un désastre, les pertes sont plus importantes que les gains enregistrés. Cependant, certains gains peuvent sembler perceptibles lors d'une situation aussi dramatique. Par ailleurs, ce que certains sinistrés perçoivent comme des pertes représenteront pour d'autres des gains. Dans cet ordre d'idées, certains chercheurs (Raphael, 1975; Fried, 1963) ont émis l'hypothèse que l'importance de la crise qui résulte de la perte du milieu de vie est relative au sens et à l'importance que l'on accordait à ce dernier. Ursano *et al.* (1994) abondent dans ce sens, proposant que le processus d'évaluation joue, dans cette optique, un rôle majeur. La perception de l'événement par rapport aux dommages enregistrés, à la

menace ou au défi qu'il constituait, ou encore l'impact de l'événement sur l'avenir sont des considérations dont il faut tenir compte dans la façon d'évaluer les gains ou les pertes. Selon Haas *et al.* (1977), par exemple, un sentiment de sécurité accrue dans un nouveau domicile peut constituer un gain appréciable.

La dimension économique ou financière des pertes enregistrées lors de la destruction du chez-soi et de la relocalisation est évidente. Steinglass et Gerrity (1990) ont mentionné sous ce rapport que les personnes disposant de plus de ressources financières traversaient plus facilement l'épreuve de la perte du domicile et de la relocalisation. La perte du contenu du domicile, soit les effets personnels, les souvenirs, affecte également grandement les sinistrés et rend plus difficile la réappropriation du nouveau chez-soi. Ces objets étant signes de liens entre des personnes (les occupants ou des relations externes) et rappelant des moments importants du vécu individuel et familial, ils avaient permis la transformation d'une simple demeure en un chez-soi personnalisé. La conquête d'un nouveau chez-soi ne peut donc se soustraire à une réappropriation d'éléments clés que constituent les objets personnels auxquels on accorde une signification personnelle. Les pertes se situent également dans un contexte qui déborde l'environnement immédiat des sinistrés. Fried (1963) évoque que la tristesse ressentie ne provient pas seulement de la perte de l'habitation, mais de tout l'entourage physique extérieur: du quartier, de la configuration des lieux et de la dynamique qui les habite.

Cette variable que constitue la perte de ressources lors d'un désastre, dont le domicile, influe également très fortement au plan du bien-être psychologique. Rossi (1983) mentionne que les victimes d'inondation accusent trois fois plus de pertes financières comparativement aux victimes d'ouragans ou de tremblements de terre. La

recherche tend par ailleurs à démontrer que les pertes matérielles constituent un meilleur prédicteur de la détresse psychologique à long terme que l'intensité de l'exposition à l'événement (McFarlane et De Girolamo, 1996). Selon Pickens *et al.* (1995), la gravité des dommages à la propriété est liée à la sévérité des symptômes post-traumatiques. Dans une même perspective, l'investissement dans la propriété constitue une variable qui influence à la hausse le degré d'affectation psychologique dans les suites d'un désastre (Price, 1978). Les personnes qui sont plus exposées aux dommages subis au domicile et à l'environnement physique extérieur, en l'occurrence les femmes, représentent également un groupe à risque pour les problèmes psychologiques post-désastres (Logue *et al.* 1981).

E. CONSÉQUENCES DES DÉSASTRES SUR LA SANTÉ DES INDIVIDUS

Les conséquences des désastres sur la santé des individus sont nombreuses et varient selon la nature (ampleur, intensité et durée) du sinistre. Elles incluent des blessures physiques et psychologiques traumatisantes et des décès. La plupart des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou technologiques, sont porteuses d'un grand potentiel de destruction, de blessures et de différentes séquelles aux plans personnel, économique et social. À ce sujet, le ministère de la Santé et des Services sociaux (1994) et Santé et Bien-être social Canada (1990) mentionnent que les individus soumis à des pertes et à des souffrances importantes doivent s'adapter à des changements dans leur existence et surmonter des crises personnelles, familiales ou sociales qui peuvent laisser des séquelles psychologiques temporaires ou permanentes. La perte de sa maison, la peur pour sa propre vie ou celle d'un être cher, les multiples tracas occasionnés pour la réparation de sa propriété ainsi que les nombreuses

démarches à entreprendre auprès des organismes d'aide peuvent affecter la santé des sinistrés. Les problèmes d'ordre psychologique, familial ou social peuvent donc être nombreux et persister sur une très longue période (Green *et al.*, 1992).

1. Effets sur la santé psychologique

Plusieurs variables interviennent dans le degré de détérioration psychologique des victimes de désastres. Parmi celles qui comportent des aspects pouvant être interreliés avec le chez-soi, citons, entre autres: la gravité des dommages enregistrés au domicile (Pickens *et al.*, 1995; Nolen-Hoeksema et Morrow, 1991), la perte de ressources et de biens matériels, financiers ou personnels (Freedy *et al.*, 1994, 1992; Kaniasty et Norris, 1993; Norris et Uhl, 1993; Yates, 1992; Dunal *et al.*, 1985; Penick *et al.*, 1976), l'insatisfaction face à l'aide financière reçue (Abrahams *et al.*, 1976), le degré de détérioration et des dommages subis par la communauté (Kent et Francis, 1995; Kaniasty et Norris, 1993; Lifton et Olson, 1976; Titchener et Kapp, 1976). Le fait d'être relocalisé intervient également fortement sur la détresse ressentie par les victimes (Raphael, 1986; Gleser *et al.*, 1981; O'Malley, 1978; Milne, 1977; Fried, 1963; Wayne, n.d.; Trainer *et al.*, 1977).

Les chercheurs ont également fait ressortir à travers leurs travaux que certains groupes ou catégories de personnes courent plus de risque d'être affectés au plan psychologique. Olson (1993) suggère que les enfants, les aînés et les personnes subissant de grandes pertes matérielles ont de plus fortes probabilités de développer des problèmes psychiatriques à la suite d'un désastre, tandis que Crabbs et Heffron (1981), en plus des enfants et des personnes âgées, spécifient que les personnes à

faible revenu et celles qui ont des antécédents d'instabilité émotionnelle sont plus vulnérables au développement d'une psychopathologie post-désastre. Bromet et Dew (1995) ont récemment mentionné que les personnes touchées de près, ou exposées plus directement, ainsi que les femmes apparaissaient plus susceptibles de démontrer une morbidité psychologique dans les suites immédiates d'un sinistre.

L'exposition à une inondation majeure peut, pour certaines personnes, constituer l'événement le plus traumatisant de leur vie (Powell et Penick, 1983) et nécessiter des traitements ou thérapies qui s'étendent sur des périodes de temps variables (Church, 1974). Certains chercheurs ont aussi suggéré que dans les communautés affectées par les désastres majeurs, l'incidence des maladies dépressives peut être augmentée de 350 %, et celle des maladies névrotiques non spécifiques de 1 100 % (Kingston et Rosser, 1974).

2. Altération de la santé physique

La nature particulière des symptômes et des pathologies mentionnés par les chercheurs altère non pas seulement la santé psychologique des sinistrés, mais compromet également la santé physique des individus. Nombreux sont les chercheurs qui ont noté, par exemple, que les personnes souffrant du syndrome de stress post-traumatique ou de dépression à la suite d'un traumatisme collectif développaient de l'hypertension, des ulcères duodénaux ou des pensées suicidaires (Krug *et al.*, 1997; Mellman *et al.*, 1995; Green *et al.*, 1985; Breslau et Davis, 1992; McFarlane *et al.*, 1994). Les victimes rapportent également souffrir plus fréquemment d'arthrite, de bronchite, de migraines et de problèmes gynécologiques (Breslau et Davis, 1992).

Les victimes d'inondations s'affligent également souvent des blessures musculaires ou squelettiques et elles déclarent souffrir régulièrement de nausées et de douleurs à la poitrine (Faupel et Syles, 1993). Les sinistrés estiment que leur état de santé physique est plus déficient que celui de la population en général (Melick, 1985). Par ailleurs, les sinistrés augmentent de façon significative leur fréquence d'utilisation des services de santé et leur consommation de médicaments (North *et al.*, 1989; Auger *et al.*, 1997; Freidman et Schnurr, 1995). Les taux de suicide, de leucémie, de cancers, de maladies lymphatiques et d'avortements spontanés seraient également plus élevés dans les communautés affectées par une inondation (Krug *et al.*, 1997; Janerick *et al.*, 1981; Centres for Disease and Prevention, 1993).

Les inondations, par les éléments qui les caractérisent et qui affectent l'hygiène et la salubrité des lieux (infiltrations et stagnation d'eau, surplus d'humidité, etc.), peuvent également favoriser les maladies infectieuses en raison de la contamination de sources d'eau, de la présence d'insectes ou de vermine. De plus, la qualité de l'air risque d'être affectée par des bactéries ou des moisissures persistant dans les demeures inondées.

3. Altération de la vie familiale

Alors que certains chercheurs concluent à un renforcement des liens entre les individus touchés et à l'émergence de nouvelles formes de solidarité qui se concrétisent par l'absence de perturbations maritales ou familiales (Ollendick et Hoffman, 1982), par une stabilité des taux de divorce (Aguirre, 1980) ou par un accroissement de la stabilité des mariages (Robins *et al.*, 1986), certains suggèrent une détérioration

de la dynamique relationnelle des couples ou des familles. Ainsi, Erickson (1976) a énoncé que les inondations de Buffalo Creek survenues dans l'ouest de la Virginie en 1972 avaient influencé la rupture des unions, tandis que Powell et Penick (1983) ont fait mention d'une détérioration des relations entre les membres de familles affectées par des inondations au Missouri.

Ursano *et al.* (1994), à l'aide de la théorie des systèmes familiaux, ont tenté d'expliquer les problèmes soulevés au sein de la famille à la suite d'un désastre. Se basant sur l'hypothèse que la famille constitue un système ouvert qui maintient sa cohésion interne par des échanges continuels et un flux d'information avec le milieu, ils ont suggéré qu'un mauvais fonctionnement familial peut s'installer, car le système que constitue la famille devient incapable de s'adapter aux changements subis lors d'un processus de relocalisation. Les difficultés d'adaptation peuvent aussi s'expliquer, selon Becker (1977), par la confrontation des sinistrés à un milieu étranger et nouveau. Pour l'auteur, le milieu physique est un instrument de changement social qui transmet des messages non verbaux aux individus. Lors d'un changement brusque de milieu, l'incapacité de décoder les messages provenant du nouveau milieu génère une inadaptation qui se manifeste par des conflits individuels et sociaux qui ne pourront s'estomper que si les occupants parviennent à décoder les messages transmis.

Trainer et Bolin (1976) ont spécifié trois types de contraintes auxquelles doivent faire face les familles en période post-désastre: les contraintes matérielles liées à la destruction du domicile et de l'environnement immédiat, les contraintes de temps relatives aux délais imposés pour un retour aux activités normales de la famille et celles qui impliquent la réappropriation du sens familial (le rétablissement de la dynamique normale et familière de la famille). Dans cet ordre d'idées, Raphael (1986)

évoque que la tension provoquée par la relocalisation affecte la relation de couple et que la rupture du rituel familial peut susciter l'irritabilité et l'insécurité chez les enfants alors que chez les adolescents, on pourra remarquer des comportements délinquants et des comportements de de retrait. Le stress du désastre peut également être associé à la manifestation de comportements violents au sein de la famille (Adams et Adams, 1984).

Certaines variables ou facteurs familiaux semblent également intervenir dans le degré de perturbation à la suite d'un désastre. La présence de jeunes enfants (Dunal *et al.*, 1985; Drabek et Stephenson, 1971) augmente la lourdeur des responsabilités pendant cette période de crise, de même que le rôle supporteur qu'ont à jouer les épouses et les parents célibataires (Solomon *et al.*, 1987; Green et Lindy, 1994). Un contexte de relocalisation et de reconstruction favorise également le découragement des familles en raison des problèmes financiers, des efforts physiques consentis et des modifications au plan de l'emploi qu'il peut susciter. Le sentiment d'avoir été trompé influe également sur le niveau de détresse ressentie (Crabbs et Heffron, 1981).

4. Modifications de la vie sociale

C'est également à travers les activités de la vie quotidienne telles le travail, les études et les activités sociales que se répercutent les aspects négatifs des désastres. Pour les victimes de sinistres, les perturbations dans les activités quotidiennes constituent un facteur majeur de stress (Nolen-Hoeksema et Morrow (1991) et peuvent

interférer dans leur fonctionnement habituel (Yates, 1992) et risquer d'affecter ultérieurement la santé mentale (Tobin et Ollenburger, 1996; Canino *et al.*, 1990).

Lors d'une recherche effectuée auprès de victimes d'inondations, Crabbs et Black (1984) ont remarqué que les activités professionnelles des sinistrés avaient été perturbées. Les auteurs ont constaté une augmentation des difficultés rencontrées au travail qui pouvait d'ailleurs conduire à la perte d'emploi. McDonnell *et al.* (1995) arrivent à des conclusions semblables, précisant que 17 % des familles mentionnaient une perte d'emploi chez un membre de leur famille à la suite de l'ouragan Andrew. Tobin et Ollenburger (1996) ont également identifié la perte d'emploi permanente ou temporaire comme un des facteurs prédicteurs de l'état de stress post-traumatique chez des victimes d'inondation. La capacité à performer au plan professionnel ou dans des tâches comportant un certain degré de responsabilité risque également d'être atténuée (Baum *et al.*, 1992).

L'ensemble des activités quotidiennes présente également une dimension socialisante qui risque d'être affectée lors d'un désastre et de ses suites. Lifton et Olson (1976) se sont intéressés à cet aspect et ont constaté que la socialisation des sinistrés avait été affectée sur une période pouvant s'étendre au moins jusqu'à 14 mois après la rupture des barrages et les inondations qui touchèrent les habitants de Buffalo Creek. Un nombre non négligeable de sinistrés (11 %) constataient par ailleurs ne pas être adaptés socialement après le désastre. L'établissement et le maintien d'interactions avec les membres de la famille élargie et le voisinage sont aussi des dimensions socialisantes qui risquent d'être touchées en présence de désastres et lors de la relocalisation. Par exemple, à la suite des inondations, les familles de Rapid City (voir Trainer et Bolin, 1976) ont mentionné une diminution de la

fréquence des visites aux voisins et à la parenté dans des proportions respectives de 41 % et 9 %. L'augmentation des distances à parcourir ainsi que la dispersion des familles étaient les principaux facteurs ayant contribué à cet état de choses. Chez cette même population, on a également constaté une diminution du temps accordé aux loisirs en raison des efforts investis dans la reconstruction et ce, deux ans après l'événement.

F. PERTE DU CHEZ-SOI: AU-DELÀ DES CONSIDÉRATIONS MATÉRIELLES

Les dommages et pertes enregistrés au plan matériel, dont ceux constatés à la propriété, apparaissent comme une composante majeure du stress vécu par les victimes de sinistres. Ils interviennent également de façon prépondérante dans le degré de perturbation psychologique à court et à long terme. La perte ou l'altération majeure du domicile ou de la communauté provoque non seulement un état de désorganisation et de désorientation chez les sinistrés, mais elle correspond aussi, pour plusieurs, à l'anéantissement d'une partie de leur vie, à une situation de deuil relative à des années d'efforts investis à l'édification du chez-soi, à une façon de vivre et à la construction d'un univers social.

Les pertes matérielles et financières ainsi que les dommages subis au domicile sont les facteurs de stress les plus souvent mentionnés chez les victimes de désastres (Nolen-Hoeksema et Morrow, 1991; Penick *et al.*, 1976). Tobin et Ollenburger (1994) ont également constaté un stress plus élevé chez les sujets ayant enregistré ce type de pertes comparativement à un groupe qui avait subi le même événement sans enregistrer de pertes. La force de frappe est aussi une variable à considérer dans

l'évaluation des perturbations psychologiques en lien avec les dommages matériels subis. Freedy *et al.* (1994) ont démontré que les personnes ayant été confrontées à une moindre magnitude, mais à plus de pertes matérielles, étaient plus enclines à rapporter une plus grande détresse que celles qui avaient été soumises à un impact plus intense, mais qui avaient enregistré moins de pertes. Freedy *et al.* (1992) ont préalablement identifié la perte de ressources comme un élément important dans le risque de développer de la détresse psychologique à la suite d'un ouragan. D'autres variables pouvant intervenir, et relatives à la perte de propriété, ont également intéressé d'autres chercheurs. Ainsi Phifer et Norris (1989) ont fait mention de conséquences psychologiques s'étendant sur une plus longue durée lorsque les individus étaient exposés à un important degré de dévastation de la communauté (deux ans) comparativement à la perte personnelle de propriété (moins d'un an).

Certains facteurs subjectifs entrent également dans la détermination des effets psychologiques sur la population touchée par un sinistre. Il est ainsi suggéré que l'importance accordée à ce qui a été détruit ou perdu ainsi que l'évaluation subjective des dommages que fait la personne touchée par l'inondation peuvent, par exemple, entrer en considération dans l'évaluation des impacts psychologiques (Houston, 1987; Raphael, 1975). La destruction de nombreux symboles sociaux correspond également à une perte identitaire pour les sinistrés. La perte de souvenirs personnels, de passeports, de certificats de naissance et d'actes de mariages, de photographies ou de divers documents contribue au sentiment de dépersonnalisation (Raphael, 1975). La disparition de documents liés à l'activité professionnelle et à la validité juridique des possessions risque également de susciter des difficultés dans la continuité des activités liées au travail et dans le recouvrement financier des pertes.

Perdre son chez-soi, c'est aussi perdre sa sécurité, la maison étant un symbole de continuité et d'identité pour ses occupants. Steinfield (1982) évoque que la demeure, son aménagement et les modifications qu'on lui fait subir au fil du temps correspondent à des expressions de changements de vie ou à des événements particuliers de la vie (mariage, naissance, retraite, etc.). Le changement de résidence dans un contexte de désastre correspond aussi à un changement de statut où l'on devient souvent un nouvel arrivant. La perte de sécurité constitue, par ailleurs, un important bouleversement qui peut être amplifié par les caractéristiques physiques du nouvel environnement auquel on doit s'adapter (Rowles, 1983).

En plus des pertes objectives mentionnées par les sinistrés et du deuil à vivre, ces derniers ont à entreprendre un processus d'adaptation à leur nouvelle situation. Ils doivent, à travers les nombreux efforts consentis à la reconstruction et au ré-établissement, affronter des sentiments d'impuissance, de colère et d'idéalisation de la demeure quittée (Fried, 1963). Des sentiments d'envie, de jalousie et de culpabilité peuvent également être constatés chez les sinistrés; en outre, l'instabilité et la désorientation sont fréquemment mentionnées comme résultantes des nombreux problèmes bureaucratiques liés à la reconstruction et à la relocalisation (Raphael, 1986).

G. FACTEURS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DE RELOCALISATION

Un élément central de réussite dans le cadre d'une relocalisation semble reposer sur une réappropriation d'un chez-soi convenant aux besoins et aux aspirations des individus et des familles sinistrés. Une assistance monétaire suffisante sem-

ble également être un facteur non négligeable dans le rétablissement post-désastre (Haas *et al.*, 1977). Dans cet ordre d'idées, Sowder (1985) mentionne que le choix et la congruence, en relation avec les possibilités de situation résidentielle, constituent un lien crucial entre l'état de santé et la relocalisation. Des changements positifs pourront ainsi être enregistrés si la relocalisation correspond à une amélioration au plan du logement et à une intégration environnementale jugée meilleure par les personnes concernées (Ollendick et Hoffman, 1982; Wilner *et al.*, 1962). La résorption de la crise que constitue la perte du domicile et de son environnement pourra donc être mieux gérée à travers le degré de réussite de la relocalisation post-désastre.

La restauration des conditions physiques, environnementales ou sociales qui permettent de retrouver le sens d'appartenance à la communauté apparaît également comme une condition primordiale au rétablissement des sinistrés. Fried (1963) a, sous cet aspect, évoqué que le quartier résidentiel est associé à la présence d'un réseau significatif permettant de développer le sentiment d'appartenance. Les individus ayant développé un fort sentiment d'appartenance à leur milieu risquent ainsi d'être plus affectés au plan psychologique lorsqu'ils se retrouvent, à la suite d'une relocalisation, dans un nouvel environnement où l'absence des réseaux est évidente.

Haas *et al.* (1977) évoquent que le processus de rétablissement est influencé par les conditions financières, matérielles et personnelles existant avant le désastre. Des conditions antérieures favorables permettraient donc de prévoir un retour à la normale comportant un degré plus élevé de succès. Inversement, les familles touchées ou concernées par un ou plusieurs des facteurs suivants auraient plus de difficultés à se remettre du désastre et de ses suites: le non-emploi de l'un ou des deux parents, la pré-existence de maladies ou d'invalidité chez un des membres de la

famille, le peu ou l'absence de relations significatives avec les membres de la famille élargie ou le voisinage, des économies ou des «réserves financières» faibles au moment du désastre. Les familles ayant été confrontées à un décès ou à des blessures d'un de leurs membres lors du désastre, ou ayant subi la perte du domicile ou des dommages majeurs à ce dernier, ou celles dont un des membres a perdu son emploi en raison du désastre auront également plus de difficultés à se relever des conséquences liées à celui-ci.

Dans un contexte de sinistre, la relocalisation ne correspond pas à un simple déménagement ou au libre choix d'une nouvelle résidence. Elle évoque la nécessité d'une réorganisation complète de soi-même et du noyau familial (Ursano *et al.*, 1994). L'arrivée et l'intégration dans un nouveau quartier supposent la présence d'un nouvel environnement, tant physique que social. L'adaptation doit se faire en fonction des nouveaux éléments matériels que constitue la demeure et, bien souvent, du renouvellement de son contenu, de même qu'à travers un constat latent de l'absence d'objets utilitaires, personnels ou de souvenirs. L'immersion dans un nouveau quartier sous-entend également la présence d'un nouvel aménagement spatial, d'une modification de l'accès aux services et au travail, de même que la présence de nouveaux voisins.

CHAPITRE 2
MÉTHODES ET PROCÉDURE D'ANALYSE

A. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette recherche exploratoire repose sur l'approche qualitative. Pour recueillir les données auprès des participants, nous avons réalisé des entrevues à questions ouvertes. Ce type d'étude vise à recueillir le point de vue des acteurs suggérés sur des items spécifiques en leur laissant la possibilité de formuler librement leurs idées. Les questions ouvertes étaient pré-rédigées et un ensemble de thèmes secondaires étaient proposés afin que l'intervieweur puisse recueillir les informations nécessaires à l'atteinte des objectifs de la recherche.

B. POPULATION À L'ÉTUDE

Les entrevues ont été réalisées auprès de 40 individus ou couples ayant perdu leur maison et tous leurs biens personnels lors des inondations de juillet 1996. Les dix premiers sujets ont été choisis au hasard à partir de la liste des employés sinistrés de l'Université du Québec à Chicoutimi et à partir de la liste des sinistrés de leurs municipalités du Québec: Laterrière et Chicoutimi. Par la suite, les sinistrés interviewés nous fournissaient le nom d'autres individus ayant également perdu leur maison lors du déluge de juillet 1996. Pour faire partie de la recherche, les sujets devaient être propriétaires-occupants de la maison détruite lors du sinistre de juillet 1996 et accep-

ter la visite d'un intervieweur à leur domicile. Au total, 69 personnes, dont 35 hommes et 34 femmes, ont été interviewées individuellement ou en couple.

C. INSTRUMENTS DE CUEILLETTE DES DONNÉES

Deux instruments de cueillette des données ont été utilisés dans le cadre de cette recherche: une grille d'entrevue et une fiche signalétique. La grille d'entrevue (annexe 1) comportait 31 questions ouvertes abordant les thèmes suivants:

- situation du sinistré lors de l'inondation;
- pensées, préoccupations vécues lors de l'inondation;
- pertes subies;
- contexte de la relocalisation;
- contexte de la réintégration dans le nouveau domicile;
- sentiments face au logement actuel en rapport avec le précédent (lors des inondations);
- éléments appréciés et moins appréciés dans le domicile actuel et antérieur (lors des inondations) en ce qui concerne la maison, le terrain et le quartier;
- contexte du changement de quartier;
- sentiment face au nouveau quartier;
- embûches rencontrées dans le processus de relocalisation;
- suggestions et commentaires à faire aux individus, municipalités et gouvernements aux prises avec des inondations.

La fiche signalétique (annexe 2) comportait 25 questions fermées permettant de recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants et sur les attributs de leur demeure actuelle, puis sur celle occupée lors des inondations.

D. CUEILLETTE DES INFORMATIONS

La cueillette des données auprès des sujets s'est déroulée de janvier à avril 1998. Les entrevues ont été réalisées par un travailleur social et par un psychologue. Le premier intervenant a réalisé 30 entrevues tandis que le second a complété les dix autres entretiens.

CHAPITRE 3

CARACTÉRISTIQUES, ÉTAT DE SANTÉ POST-DÉSASTRE ET CONDITIONS DE LOGEMENT PRÉ ET POST INONDATIONS

A. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS

La moyenne d'âge des participants est de 48 ans. Le tableau 1 indique que la plupart des sujets sont âgés de 49 ans et moins (66 %), sont mariés ou ont un conjoint de fait (77, 5%) et ont accès à un revenu familial brut inférieur à 41 000 $. Le nombre de familles avec enfants s'élève à 31. La majorité de celles-ci ont trois enfants ou moins (67,5 %). Neuf personnes ou couples ont mentionné ne pas avoir d'enfants.

B. ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES RÉPONDANTS

Près de la moitié des sujets (42 %) estiment que leur état de santé s'est détérioré depuis les inondations de juillet 1996 ou est demeuré stable (47 %) (tableau 2).

Près de trois fois plus d'hommes (24 %) que de femmes (9 %) se considèrent restreints dans la poursuite de leurs activités en raison de problèmes de santé.

Tableau 1

Répartition des sujets selon leur âge, leur statut matrimonial et leur revenu familial brut (en pourcentage)

Âge	%
Moins de 30 ans	4,3
de 30 à 39 ans	27,5
de 40 à 49 ans	29,0
de 50 à 59 ans	18,9
de 60 ans et plus	20,3
Statut matrimonial	
Marié, conjoint de fait	77,5
Divorcé, séparé	5,0
Célibataire	17,5
Revenu familial	
Moins de 21 000	20,0
de 21 000 à 30 999	20,0
de 31 000 à 40 999	17,5
de 41 000 à 50 999	12,5
de 51 000 à 60 999	12,5
de 61 000 et plus	17,5

Tableau 2

Répartition des sujets selon l'amélioration ou la détérioration de leur état de santé depuis les inondations de juillet 1996 (en pourcentage)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Demeuré stable	44	50	47
Amélioré	3	3	3
Diminué	44	41	42
Fortement diminué	3	3	3
Ne sait pas	6	3	5
TOTAL	100	100	100

La majorité des sinistrés (85 %) mentionnent l'apparition de nouveaux problèmes liés à leur état de santé ou à leur vie professionnelle depuis les inondations. L'apparition de malaises ou de douleurs est ainsi évoquée par un sujet sur trois alors qu'un peu plus d'un sujet sur dix a soit abandonné de façon volontaire son travail ou a reçu un congé sans solde (tableau 3).

Tableau 3
Principales modifications dans l'état de santé et la vie professionnelle des sinistrés depuis les inondations de juillet 1996 (en pourcentage)

Situations	Nombre de personnes
Apparition de malaises ou de douleurs	33,3
Apparition d'une nouvelle maladie chez un membre de votre famille (conjoint ou enfant)	15,9
Début d'un nouvel emploi	12,7
Abandon volontaire du travail	11,0
Interruption involontaire du travail (ex.: congédiement ou mise à pied)	11,0
Apparition d'une nouvelle maladie	3,1

Quant à la santé psychologique, il est intéressant de noter que pour la majorité des sinistrés (84 %), les inondations sont considérées comme un événement très stressant et ont été un empêchement majeur à la réalisation ou à la poursuite de certaines activités importantes (53 %). Par ailleurs, près de la moitié (42 %) des sinistrés ont pensé que les inondations pouvaient leur nuire et une majorité (90 %) estiment que ce sinistre leur a fait perdre quelque chose d'important (tableau 4).

Tableau 4

Conséquences des inondations sur la santé psychologique des sinistrés

Énoncés suggérés	Fréquence et proportions de répondants (%)				
	Pas du tout	Un peu	Moyen-nement	Beaucoup	Entière-ment
Les inondations ont été stressantes pour moi.	1	7	8	42	42
Les inondations m'ont empêché de faire une activité importante pour moi.	15	11	21	24	29
J'ai pensé que les inondations pourraient me nuire plus tard.	32	12	14	20	22
Les inondations m'ont fait perdre quelque chose d'important.	10	5	18	30	37
Les inondations ont représenté un défi pour moi.	23	18	18	23	18

C. CONSÉQUENCES DES INONDATIONS SUR LA VIE DES SINSITRÉS

1. Sentiments des sinistrés

Le désastre de juillet 1996 a eu de nombreuses conséquences sur la vie des sinistrés. Tant la santé physique que la santé mentale des individus ont été affectées par les nombreuses perturbations vécues. C'est ainsi que les répondants ont éprouvé divers sentiments et émotions les perturbant et exacerbant les difficultés liées à leurs responsabilités sociales, familiales et individuelles ainsi qu'aux contraintes de la relocalisation.

Être sinistré du jour au lendemain, c'est avant tout vivre le choc de se rendre compte que l'on n'a plus rien devant soi, que l'on est dépossédé.

> L'on perd tout d'un seul coup: sa maison, son terrain et tous les objets présentant une valeur sentimentale: ses souvenirs personnels provenant de son mariage, de la naissance des enfants, de voyages, biens légués par ses parents, objets de son enfance, de son adolescence, etc.
>
> C'est une partie de ma mémoire que j'ai perdue.

C'est aussi constater la destruction autour de soi, le bouleversement de son conjoint, de ses enfants, de ses amis et voisins. Pour plusieurs, ce qui a été particulièrement difficile, c'est le fait de vivre ailleurs que dans son chez-soi que l'on chérissait tant. C'est vivre dans un environnement considéré bien souvent inadéquat. Être sinistré, c'est également perdre ses habitudes de vie, sa routine, son confort, son intimité, sa liberté, ses racines. Vivre dans l'angoisse, dans l'insécurité et dans l'inquiétude permanente est aussi une contrainte majeure. La présence constante de questionnements liés au relogement (trouvera-t-on un logement adéquat? recevra-t-on de l'aide pour se reloger ou se reconstruire?), les attentes interminables, les déplacements effectués pour obtenir des informations et l'identification des points de services et des organismes qui offrent de l'assistance font également partie des stress vécus par les sinistrés. Plusieurs mentionnent s'être sentis complètement épuisés et anéantis devant l'ampleur des démarches à accomplir et devant la nécessité de tout reconstruire.

Être sinistré, c'est aussi être atteint dans ses valeurs: on remet en cause les investissements personnels et financiers que l'on a faits dans la propriété et dans les biens matériels et l'on s'interroge profondément sur le caractère éphémère «du matériel». C'est également être confronté à des jugements de valeurs et à la perception

négative que les autres peuvent avoir de nous: «vous êtes chanceux vous allez être remeublés à neuf» ou de percevoir une certaine «jalousie» de personnes qui «croient que les sinistrés se sont enrichis».

Certains mentionnent avoir été perçus comme «difficiles» et dédaigneux par les organismes d'aide parce que certains meubles ou vêtements ne leur convenaient pas. D'autres ont déclaré avoir été accueillis froidement, avec un manque de respect et d'écoute par des fonctionnaires des divers paliers gouvernementaux. Plusieurs ont vécu des sentiments d'humiliation, de dépendance, d'incompréhension ou de minimisation de leur situation.

Plusieurs sinistrés ont constaté que la santé physique et psychologique des membres de leur famille immédiate a été atteinte. Le désarroi du conjoint et la peine des enfants qui vivent une insécurité importante à cause des nombreux déplacements affectent profondément les sinistrés. De plus, en voyant leurs enfants affectés par la perte de leur maison, de leurs amis, de leurs animaux domestiques et des biens qu'ils affectionnaient tant (jouets, souvenirs personnels, journal intime, etc.), plusieurs répondants déclarent avoir été fortement perturbés. Plusieurs sinistrés mentionnent aussi les difficultés rencontrées lors des stress vécus à la suite du désastre et ce, tout en étant soumis à divers événements majeurs de la vie (faillite, décès de parents, maladie).

Les suites du désastre ont également représenté pour certains le constat de la fragilité de liens que l'on pensait pourtant solides. Certains sinistrés ont mentionné avoir surestimé la capacité ou les intentions de support des proches ou des amis.

Cette situation a provoqué une grande déception chez la plupart des sinistrés et, dans certains cas, l'on a assisté à la rupture des liens avec ces premiers.

En ce qui a trait à la reconstruction du domicile, plusieurs estiment avoir vécu de façon particulièrement difficile les prolongements de séjour ou d'hébergement dans des domiciles temporaires. Les retards dans la construction ou la reconstruction de leur demeure, les diverses transactions avec les entrepreneurs et le fait d'avoir entrepris le processus de reconstruction sans être assurés de recevoir quelque forme d'aide financière ont également été vécus comme des inconvénients majeurs.

2. Réactions émotives des sinistrés

Les réactions émotives des sinistrés peuvent être regroupées selon trois grandes phases où l'intensité des émotions varie en fonction des événements.

Première phase d'émotion

Pour ceux qui n'ont pas eu à sortir la nuit en vitesse, ce fut l'incrédulité, le refus de voir la réalité. Certains disaient que cela allait arrêter, que c'était impossible, qu'une telle montée des eaux n'était jamais arrivée auparavant. L'inquiétude augmentait au rythme de la montée des eaux. Par la suite, c'est le choc, la panique, le désarroi:

> J'étais un automate, un zombi figé. C'était comme un mauvais rêve, je courais partout en criant [...] J'étais comme un agneau qu'on vient d'abattre. Je ne pouvais plus me contenir à mesure que je voyais les

> pertes s'accumuler avec l'eau qui montait. J'étais incapable de réagir, de décider quoi que ce soit [...] J'étais traumatisé, bloqué, j'ai passé cinq jours sans manger.

Pour plusieurs, ce fut la crise de nerfs, les pleurs, les hurlements de douleur et de rage. «J'ai pleuré tous les jours, je frappais partout pour me défouler.»

L'émotion était plus forte lorsque les sinistrés étaient imprégnés des images et des bruits du déluge: maisons, arbres, animaux, ameublements, boue, roches qui déferlent dans la rivière et qui arrachent ce que l'on a de plus précieux, après les membres de sa famille.

> J'avais le coeur écorché à vif.
>
> C'était comme si on m'arrachait le coeur.
>
> J'ai énormément pleuré, c'était le désastre.
>
> J'étais en colère, sur l'adrénaline, j'ai même forcé un barrage de police pour retrouver mes enfants de l'autre côté du pont.

Deuxième phase d'émotion

C'est la période d'anxiété, d'incertitude, de désarroi, d'instabilité et de découragement. On se sent nu, dévalisé, anéanti. Il y a un mélange d'angoisse, de révolte et d'épuisement.

> J'étais perdu, j'oubliais même mon chemin.
>
> J'ai fait des scènes de colère, des crises devant tout le monde.

C'est l'ambiguïté des sentiments: premières reconnaissances face aux secours immédiats, mais aussi rage, colère contre la nature, les barrages, les compagnies, le gouvernement, les municipalités. Cette période s'est prolongée pour ceux qui ont eu plus de difficultés à régler leur indemnisation et qui ont été déçus des résultats. «C'était comme un glissement de terrain, on ne voyait pas d'issue en raison de la mauvaise compréhension des fonctionnaires.»

Troisième phase d'émotion

Ce sont les émotions qui perdurent même après la relocalisation. Plusieurs sinistrés demeurent avec un ressentiment, parfois généralisé, dont la cible n'est pas toujours clairement identifiable. Certains en veulent au monde entier, d'autres se retrouvent avec une perte d'énergie, d'enthousiasme, de gaieté, d'où lassitude, émotivité fragile et sensibilité excessive. Cela peut s'accompagner d'un silence sur tout ce qui entoure le pendant et l'après déluge. Il y a une incapacité, un refus ou une peur de ressasser les événements pour prévenir l'éclatement ou l'émergence de la douleur refoulée. Certains sont parfois dans un état latent de dépression ou en proie à une angoisse sporadique ou quasi permanente. Il y a une prise de conscience que tout est éphémère: «Pourquoi avoir tant investi, tant ramassé et tout perdre?»

3. Principaux stress vécus

Les stress vécus pendant et après le déluge sont nombreux. Plus les gens ont été marqués par les premières manifestations du déluge, plus les difficultés ont été

pénibles et plus le stress a augmenté en intensité. Chaque nouveau stress qui s'ajoutait augmentait ainsi les difficultés vécues par les sinistrés. En général, les individus ont dû surmonter douze grands stress.

- Sortir en vitesse de chez soi, sans pouvoir emporter quoi que ce soit, sinon le linge qu'on avait sur le dos et sa bourse ou son porte-monnaie. Quelques-uns ont accroché par réflexe quelques papiers ou souvenirs. Certains sont sortis la nuit alors que l'eau envahissait la maison. «C'était la catastrophe, comme dans les films.»

- Voir la rivière partir avec la maison, les souvenirs, le terrain, les symboles de tant d'efforts, de labeurs et d'économies. Les bruits et images qui se mêlaient ensemble donnaient un spectacle terrible, saisissant, désolant. «C'était l'enfer.»

- Être dans la rue et devoir se trouver une place pour subvenir à ses besoins de base: dormir, manger, se laver. «Ne plus être dans ses affaires, porter le linge des autres, dormir dans le lit des autres ou sur des matelas prêtés, etc.»

- Vivre l'inquiétude, l'incertitude par rapport au futur. Perdre ses racines. Se sentir dépossédé, appauvri soudainement, sans savoir si on va être dédommagé, ce qui va advenir des secours et des compensations.

- Faire face aux colères et aux silences des enfants et se préoccuper de leurs besoins physiques et psychologiques. En septembre, l'inscription scolaire est perturbée par l'incertitude du lieu d'habitation et par les déménagements.

- Entreprendre un long processus de démarches et de revendications: Croix-Rouge, Saint-Vincent-de-Paul, municipalités, gouvernement, magasinage avec les bons. Faire la file, attendre des heures, revenir à plusieurs reprises, argumenter, négocier, choisir à la hâte, sous pression, sans faire d'erreurs.

- Gérer le stress causé par les proches qui ne comprenaient rien à la situation (peu d'empathie). Les sinistrés ont dû faire valoir leurs droits. L'infantilisme des procédures en a outré d'autres (ex.: recours à un notaire, chèque fait au nom de la banque, etc.). L'attitude des banques et des caisses peu compatissantes a révolté les sinistrés.

- Prendre des décisions, faire des choix quant à l'achat, la location ou la reconstruction d'une maison. Entreprendre des démarches pour l'évaluation, la reconstruction, le déménagement et l'aménagement de la nouvelle maison et du nouveau terrain.

- S'endetter pour se mettre à l'abri du froid, pour retrouver son intimité. Contracter une hypothèque.

- Changer de style de vie parce qu'on a moins d'argent. Renoncer à ses projets de voyage, retarder sa retraite, cesser certaines activités devenues trop onéreuses (restaurant, loisirs). Acheter des meubles et des objets plus modestes que ceux que l'on possédait.

- Faire le deuil de sa maison, de son terrain et de toutes les pertes occasionnées par le déluge.

- S'adapter à une nouvelle maison, à un nouvel environnement, à de nouveaux voisins. Certains ont fait un mauvais choix de maison et d'environnement, ce qui a entraîné des frustrations et des regrets.

D. CARACTÉRISTIQUES DE LA MAISON ACTUELLE ET DE LA MAISON OCCUPÉE LORS DES INONDATIONS

Sur l'ensemble des 40 individus ou couples rencontrés, il faut signaler que cinq d'entre eux étaient locataires lors de la cueillette des données. Les informations fournies sur les conditions de logement des répondants ne tiennent compte que des individus ayant conservé leur statut de propriétaires.

1. Âge de la résidence et durée d'occupation

Le tableau 5 indique que la plupart des répondants (62,5 %) habitaient, lors de l'inondation, dans des demeures construites avant l'année 1976. De plus, la majorité des sujets occupaient ce domicile depuis plus de 10 ans (50 %).

La plupart des maisons actuelles des répondants ont été construites récemment (54,3 %) et les sinistrés occupent les lieux depuis peu de temps.

Tableau 5

Répartition des sujets selon l'âge de la résidence actuelle et antérieure, et durée d'occupation du logement (en pourcentage)

Âge de la résidence	Ancienne résidence	Résidence actuelle
2 ans et moins	10,0	54,3
Entre 3 et 5 ans	0,0	5,7
Entre 6 et 10 ans	10,0	11,4
Entre 11 et 15 ans	7,5	5,7
Entre 16 et 20 ans	10,0	5,7
21 ans et plus	62,5	17,2
Durée d'occupation du logement	**Ancienne résidence**	**Résidence actuelle**
2 ans et moins	12,5	100
Entre 3 et 5 ans	10,0	
Entre 6 et 10 ans	27,5	
Entre 11 et 15 ans	10,0	
Entre 16 et 20 ans	10,0	
21 ans et plus	30,0	

2. Dimensions des terrains

Dans les municipalités urbaines du Saguenay, la dimension moyenne d'un terrain est de 6 000 pieds carrés. Le tableau 6 démontre que la plupart des répondants possédaient, lors des inondations, des terrains dont la dimension était supérieure à ce nombre (92,5 %). De plus, six sujets sur dix (60,0 %) avaient accès à des terrains dont la superficie était supérieure à 21 000 pieds carrés. Des 35 répondants encore propriétaires, seulement 28,5 % possèdent actuellement un

terrain dont la dimension est supérieure à 21 000 pieds carrés, tandis qu'un peu plus d'un sujet sur trois (37,1 %) est maintenant propriétaire d'un terrain de 10 000 pieds carrés ou moins. Près d'un sujet sur deux (43,0 %) possède maintenant un terrain de dimension moins importante, tandis que 14,3 % ont acquis un terrain plus grand et 42,7 % ont conservé, après l'inondation, la même superficie de terrain.

Tableau 6

Répartition des sujets en fonction de la dimension en pieds carrés de leur terrain et de leur maison antérieurs et actuels (en pourcentage)

Dimension du terrain	Avant la relocalisation	Après la relocalisation
de 10 999 et moins	20,0	37,1
de 11 000 à 20 999	20,0	34,3
de 21 000 à 30 999	32,5	17,1
de 31 000 à 40 999	7,5	2,9
de 41 000 et plus	20,0	8,6
Dimension de la maison	**Avant la relocalisation**	**Après la relocalisation**
de 800 et moins	15,0	14,3
de 801 à 1 000	37,5	37,1
de 1 001 à 1 400	37,5	40,0
de 1 401 et plus	10,0	8,6

3. Dimensions des maisons et nombre d'étages

Avant la relocalisation, plus d'un sujet sur deux (52 %) possédait une maison dont la superficie était inférieure à 1 000 pieds carrés. Après les inondations, ce pour-

centage s'établit à 51,4 %. Il y a autant de sujets qui ont mentionné que la dimension de leur espace habité a diminué (40,0 %) ou augmenté (40,0 %) (tableau 6).

En ce qui concerne le nombre d'étages dans les résidences antérieures et actuelles, près de trois sujets sur dix (31,4 %) en possèdent plus; 14,3 % en ont moins et la majorité (54,3 %) se retrouvent avec le même nombre d'étages qu'auparavant. On note également une variation dans le nombre de pièces dont les sujets disposent. Ainsi, le quart des répondants (25,7 %) dispose de moins de pièces qu'auparavant tandis que 28,5 % en ont plus et 45,7 % affirment posséder le même nombre de pièces (tableau 7).

Tableau 7
Répartition des sujets en fonction du nombre de pièces de la maison antérieure et actuelle (en pourcentage)

Nombre de pièces	Résidence antérieure	Résidence actuelle
5 pièces ou moins	37,5	37,1
Entre 6 et 8 pièces	40,0	28,8
9 pièces et plus	22,5	39,1

4. Revêtement extérieur du domicile

Tout autant avant les inondations qu'après celles-ci, la majorité des domiciles étaient recouverts de vinyle ou d'aluminium. Il faut toutefois noter que deux fois plus de résidences se retrouvent maintenant avec un revêtement extérieur de briques ou de pierres (tableau 8).

Tableau 8

Répartition des sujets en fonction du revêtement extérieur de leur résidence antérieure et actuelle

Type de revêtement	Résidence antérieure	Résidence actuelle
Massonite / stuco	10,0	8,5
Vinyle / aluminium	57,5	51,4
Brique / pierre	15,0	34,3
Bois	15,0	5,7
Non fini	2,5	0,0

Un sujet sur deux bénéficiait d'un système de chauffage électrique avant les inondations, tandis que près de six sujets sur dix (57,1 %) utilisent ce moyen pour leur résidence actuelle. Il est à noter qu'un nombre non négligeable de répondants utilisaient également le bois pour réchauffer leur demeure avant les inondations (35,0 %). Ce pourcentage est sensiblement le même après le sinistre (34,2 %).

5. Valeur foncière et marchande des résidences, et endettement

La majorité des répondants (85,7 %) ayant acquis une nouvelle demeure ont vu la valeur foncière de celle-ci augmenter comparativement au domicile antérieur. Les gains enregistrés varient de 5 000 $ à 130 000 $. Les autres répondants (n=5) ne déclarent aucun changement en ce qui concerne la valeur foncière de leur ancienne et nouvelle demeure. Au plan de la valeur marchande, les sujets ont estimé que leur demeure actuelle pouvait être vendue légèrement plus cher que leur domicile antérieur. Ainsi, l'ensemble des personnes interviewées évaluaient à

3 519 000 $ la valeur marchande de leurs propriétés avant les inondations, alors qu'à la suite de la relocalisation, ils estiment ce montant à 3 670 000 $.

C'est au plan des emprunts hypothécaires contractés pour l'ancien et le nouveau domicile que les différences sont les plus marquées. Alors que 62,9 % des répondants mentionnaient ne pas détenir d'emprunt hypothécaire avant les inondations, seulement 14,3 % des sinistrés mentionnent cette situation actuellement. De plus, l'endettement des sinistrés a doublé, étant donné que les individus possédant une hypothèque avant les inondations devaient une somme globale de 820 000 $ et que maintenant, le montant total des emprunts hypothécaires contractés s'élève à 1 502 000 $.

Pour les individus ayant déjà une hypothèque avant les inondations, la majorité (66,6 %) ont vu leur montant augmenter avec l'achat de leur nouvelle demeure tandis que 33,4 % ont vu le montant de leur hypothèque diminuer. Chez les sinistrés n'ayant pas d'hypothèque avant les inondations, seulement 40,9 % se retrouvent dans la même situation actuellement.

Le tableau 9 démontre également qu'actuellement, la somme moyenne du prêt hypothécaire est plus élevée de 13 000 $ pour les sinistrés possédant déjà un prêt hypothécaire lors des inondations. Pour les sinistrés n'ayant pas d'hypothèque sur leur ancienne maison mais qui ont dû emprunter pour l'achat ou la reconstruction de leur nouvelle demeure, la moyenne de ce prêt s'évalue à 38 692 $.

Tableau 9

Taux moyen d'endettement pour le prêt hypothécaire des sujets avant et après les inondations (en dollars canadiens)

	TAUX MOYEN D'ENDETTEMENT	
	Avant les inondations	**Après les inondations**
Pour ceux ayant une hypothèque sur leur ancienne demeure.	(n=18) 45 555 $	(n=17) 58 764 $
Pour ceux n'ayant pas d'hypothèque sur leur ancienne demeure.	(n=22) Ø	(n=13) 38 692 $

6. Pertes encourues

La majorité des répondants (62,5 %) ont mentionné avoir subi une perte totale de leur maison et de leur terrain. Les autres (37,5 %) ont quant à eux pu conserver leur terrain, même si plusieurs ont subi des dommages importants. Tous les répondants ont vu leurs meubles et biens personnels disparaître ainsi que leur garage avec tout l'équipement de loisirs et d'entretien y étant remisé.

La perte de biens acquis à la suite des héritages, la disparition des photographies, des objets précieux, des souvenirs de vacances ou d'événements marquant ainsi que la privation des vêtements familiers ont également été le lot des sinistrés. Ils déclarent d'ailleurs que leurs enfants et adolescents se remettent difficilement de la disparition de leurs animaux, biens personnels et jouets.

Les travailleurs autonomes (n=6) ont également perdu tout l'équipement et le matériel de bureau qui leur permettaient d'occuper leur emploi. De plus, certains sinis-

trés mentionnent que leur automobile, leur bateau, leur motoneige ou leur véhicule tout terrain n'ont pu être récupérés.

7. Pertes matérielles et compensations reçues

Dans l'ensemble, les répondants estiment n'avoir recouvré, par le biais de l'aide financière reçue des autorités publiques ou charitables, qu'environ la moitié de la valeur monétaire réelle de ce qu'ils ont perdu* . Le montant des pertes, estimé à prés de six millions, n'inclut pas l'endettement généré par la présence d'une hypothèque sur la nouvelle maison. De plus, ce montant ne tient pas compte des objets présentant une valeur sentimentale et des souvenirs de famille, biens irremplaçables. Plusieurs sinistrés dont les revenus provenaient d'emplois occupés à domicile n'ont pas calculé, dans le montant total de leurs pertes, les revenus générés par leur emploi: gîte du passant, édition, garderie en milieu familial, couture, coiffure et photographie. Quelques répondants ont également mentionné que la disparition de leur matériel d'enseignement a été catastrophique. Les pertes de revenus provenant de la location de logements attenants au domicile figurent aussi parmi l'ensemble des dommages financiers qui ne sont pas comptabilisés dans le montant total des pertes monétaires des sinistrés.

* Au total, les sinistrés ont estimé que les pertes s'élevaient à 5 660 000 $. Ils n'ont reçu que 3 955 525 $ en compensations financières.

CHAPITRE 4
ITINÉRAIRES RÉSIDENTIELS DES FAMILLES INVOLONTAIREMENT DÉLOGÉES

A. SITUATION DES SINISTRÉS LORS DES INONDATIONS DE JUILLET 1996

La plupart des sinistrés se trouvaient à leur domicile lors des inondations de juillet 1996 (82,5 %), quelques personnes étaient soit dans une municipalité avoisinante ou à l'extérieur de la région, en vacances dans la plupart des cas. Comme certains endroits ont été atteints plus rapidement que d'autres par les eaux, la prévision du désastre et les réactions à ce dernier varient chez les sinistrés, tout comme le constat des dégâts et les processus d'évacuation. Les diverses étapes que vivent les sinistrés sont en réalité une succession de chocs. Ceux-ci correspondent dans un premier temps à la crainte et à l'effroi générés par les menaces et les dégâts causés par l'inondation. Par la suite, ce sont l'évacuation, le constat de l'ampleur réelle du désastre sur les propriétés et l'environnement ainsi que le fait de se retrouver dans l'incertitude sans rien devant soi qui contribuent à multiplier les traumatismes vécus par les individus.

Dans l'ensemble, il semble se dégager l'impression que le danger perçu était moins important que le danger réel puisque les gens avaient tendance à sous-estimer l'ampleur de la catastrophe et à nier la gravité de la situation. Le traumatisme vécu alors ne se situe pas seulement au plan individuel, il est également collectif. Les individus sont certes affectés personnellement, mais ils le sont également au plan du couple et de la famille immédiate, de la famille élargie, de leur réseau de personnes significatives aussi bien qu'au plan social et communautaire.

Au début, plusieurs personnes ont fait le constat des modifications du débit et du niveau des cours d'eau et ont alors manifesté des inquiétudes légères. On associe la situation et le comportement des cours d'eaux à ceux des crues printanières. Certains continuent de vaquer à leurs occupations quotidiennes ou à effectuer leur routine, même si on semble manifester une certaine préoccupation. Ainsi, certains mentionnent:

> [...] il pleuvait beaucoup mais on ne s'inquiétait pas encore [...]
>
> [...] il n'y avait rien d'inquiétant [...]
>
> [...] je ne pensais pas que l'eau pourrait atteindre la maison [...]
>
> [...] samedi matin, je suis allé travailler et ma femme est demeurée à la maison pour s'occuper des visiteurs [...]
>
> Samedi matin, je suis allée travailler [...] mon mari est resté à la maison avec les enfants [...]

Plusieurs ont vu leur sommeil perturbé dans la nuit du vendredi au samedi en raison d'inquiétudes liées aux pluies abondantes et à la situation des rivières qui leur semblaient hautes et bruyantes:

> [...] je me suis couché [...] puis je me suis relevé [...] je suis retourné voir dans la nuit.
>
> Vendredi, je n'ai pas dormi de la nuit [...]

Lors des premiers débordements de rivières, les réactions primaires des gens semblent orientées vers la protection des lieux et des résidences, soit en installant des pompes ou en creusent des tranchées à la suite du constat d'infiltration d'eau dans le sous-sol ou de l'empiétement de l'eau sur le terrain:

[...] l'eau montait au sous-sol [...] j'ai installé une pompe [...]

On a installé une pompe au sous-sol pour protéger le loyer [...]

[...] je suis allé faire des tranchées pour détourner l'eau, mais le travail était inutile [...]

Je me suis levé le samedi matin [...] il y avait deux pieds d'eau au sous-sol [...] j'ai installé une pompe [...] puis emprunté une deuxième et une troisième [...] l'eau montait toujours [...]

[...] j'ai passé la nuit à sortir de l'eau du sous-sol [...]

Ces initiatives sont marquées par le découragement qui s'installe rapidement, étant donné l'impossibilité d'empêcher l'eau d'envahir le terrain et le domicile.

La plupart des gens ont été impressionnés, stupéfaits de constater à quel point la rivière montait. Ils étaient également sidérés de voir circuler l'eau et la boue dans les rues, d'apercevoir des arbres descendre la rivière, de constater que les routes sur lesquelles ils se trouvaient s'érodaient ou se désagrégeaient peu de temps après leur passage, mettant ainsi leur vie en danger. La peur s'installe. La plupart des sinistrés mentionnent ne pas avoir compris sur le moment ce qui se passait ou ne pas l'avoir réalisé pleinement. Les gens espèrent toujours que le gonflement des eaux va s'arrêter, se stabiliser pour ensuite revenir à la normale. Toutefois, les vaines tentatives d'évacuer l'eau des sous-sol, le constat de la présence de plusieurs pouces ou pieds d'eau à l'intérieur du domicile, le bruit assourdissant et le bourdonnement inquiétant obligent les gens à constater la gravité de la situation. L'inquiétude monte graduellement. Certaines personnes se sont également dites très effrayées lorsqu'elles ont senti bouger la maison et entendu trembler les vitres des fenêtres. D'autres, sous l'impulsion du moment, ont mis leur vie en danger en tentant de récupérer certains objets.

B. ÉVACUATION

Des personnes ont été évacuées d'urgence, en pleine nuit, en n'ayant ni le temps ni la possibilité d'apporter quoi que ce soit:

> On est sortis à la course en jaquette, en culotte, sans avoir le temps de rien récupérer [...]
>
> [...] à 5 heures, j'ai réveillé ma femme parce qu'il y avait 15 pouces d'eau dans la porte patio [...] un voisin est venu nous aider à sortir mon épouse car elle est handicapée [...] on s'est placés plus haut en sécurité [...]
>
> À 1 heures 45 dans la nuit, le voisin est venu nous réveiller [...] la rivière montait comme un pain chaud. [...] j'ai ouvert la lumière [...] j'ai eu un choc [...] à 2 heures 45 la police est venue nous avertir de sortir vite [...] on est partis avec les chiens [...] c'est tout [...] on n'a rien emporté.
>
> [...] on avait 5 minutes pour ramasser le nécessaire pour les enfants [...] on a pris l'essentiel pour une demi-journée [...]

D'autres ont été évacuées plus tardivement et ont pu emporter quelques objets. La plupart, cependant, étaient convaincus de revenir à la maison dans un court délai et n'emportaient que le strict nécessaire, pour quelques heures ou une journée, laissant même, dans certains cas, leurs animaux familiers au domicile. D'autres, ayant constaté que l'eau ne cessait de monter, ont déménagé des meubles et divers objets d'un étage à l'autre afin de les mettre en sécurité avant d'être finalement évacués.

Certains, à l'extérieur du domicile, n'ont pu y revenir en raison de l'érosion de la route ou de la fermeture de ponts. Quelques-uns, se dirigeant vers leur domicile, ont vécu une très grande crainte en constatant que la route se désintégrait sur leur passage et que l'eau s'infiltrait jusque dans leur automobile en marche:

> La route était inondée [...] il y avait de l'eau dans l'auto [...] j'ai eu la peur de ma vie [...]
>
> Quand on a quitté [...] le chemin était mou.

Certains ont évacué de leur propre chef ou ont été avisés par leurs voisins, par les membres de leur famille de l'obligation d'évacuer le secteur inondé. Certains autres ont entendu l'ordre d'évacuation à la radio ou ont été avisés de vive voix par la police ou par les intervenants de la Sécurité civile de quitter les lieux. Les individus, en état de choc ou incapables de réaliser ce qui se passait, ont hésité à évacuer et ont dû le faire à la suite des pressions et des fortes insistances de l'entourage.

La peur d'être encerclés par l'eau ou d'être emportés en circulant sur les routes lors de l'évacuation est présente. Certains individus mentionnent avoir craint pour des êtres chers qui étaient demeurés à la maison pendant qu'ils étaient à l'extérieur, parce qu'ils étaient trop âgés, souffraient de certains handicaps ou étaient trop malades. D'autres se sont inquiétés en pensant à leurs proches qui pouvaient s'être simplement endormis et ne pas réaliser ce qui se passait. La peur que les barrages cèdent est aussi présente chez les sinistrés. L'attente du secours est interminable. La nervosité, l'impatience, voire la colère, sont aussi des manifestations présentes lors de l'état d'urgence.

L'impuissance et le désespoir devant la situation, l'impossibilité d'exercer un contrôle sur les événements sont des sentiments jumelés aux peurs et aux craintes exprimées ou qui suivent immédiatement l'évacuation, ou encore qui se manifestent lors de l'observation de la situation à une certaine distance des lieux. L'état d'impuissance est aussi manifeste chez les gens à l'extérieur de la région qui ne peuvent

réintégrer les lieux en raison des effondrements de ponts ou de fermetures de routes principales.

L'inquiétude a tendance à céder la place à l'énervement, à l'affolement, à la panique devant l'ampleur des dégâts. L'angoisse et l'insécurité se manifestent et certaines personnes mentionnent l'impression de s'être retrouvées dans un contexte irréel et s'être senties déconnectées de la réalité.

L'état de choc est souvent mentionné une fois que les gens réalisent l'ampleur des dégâts. L'incrédulité, l'inquiétude et l'espoir que le gonflement des rivières va cesser et que l'on pourra réintégrer les lieux sans trop de dommages disparaissent pour faire place aux pleurs, aux crises de larmes et au découragement.

Les sinistrés qui ont vu, dans des émissions télévisées, leur maison s'engouffrer dans le courant et qui ont constaté que les automobiles, les arbres, les meubles et divers débris étaient également emportés par le courant se sont rendu compte de la gravité de la situation et des pertes encourues. Ceux-ci sont par la suite passés d'un état d'incrédulité, d'hébétement, de stupéfaction et d'espoir que cela s'arrête, à un état de choc ou de stupeur lorsqu'ils ont réalisé qu'ils perdaient, dans la majorité des cas, tous leurs biens. D'autres qui surveillaient de près les événements, en se rendant le plus près possible de leur domicile pour constater l'étendue et la progression constante des dégâts, ont été marqués par un état de désespoir et d'effondrement malgré les échanges de sympathie et les tentatives de consolation auprès d'autres personnes subissant le même sort. Pleurs, agressivité, colère et sentiment de frustration sont aussi vécus chez ces sinistrés.

C. PREMIERS REFUGES

Le choix d'un premier refuge à la suite de l'évacuation est déterminé par les installations mises à la disposition des sinistrés par les agences gouvernementales, communautaires et municipales, les offres de membres de la famille et d'amis, et par la possession d'équipement de loisirs (tente roulotte, petits chalets, etc.). Ces premiers refuges constituent avant tout un moyen de se mettre à l'abri des éléments, de pouvoir se nourrir et dormir, d'accéder à un soutien moral et de se regrouper en famille.

Certaines personnes se sont réfugiées, dans un premier temps, dans des installations ciblées par les autorités, soit des écoles, des centres de loisirs ou à la base militaire de Bagotville. On remarque que certains répondants mentionnent avoir été évacués à d'autres reprises de ce premier refuge à la suite de nouveaux débordements de rivières. Certains autres, qui s'étaient réfugiés chez de la parenté ou des amis, ont connu le même sort et ont été obligés d'évacuer à nouveau les lieux. Certains sinistrés ont aussi bénéficié de l'offre d'hébergement dans des hôtels mis à leur disponibilité.

Les départs précipités, en automobile ou en autobus, de même que l'intégration d'un premier refuge semblent déroutants pour plusieurs. On mentionne s'être sentis affolés par l'arrivée de nombreux sinistrés, par les allées et venues des hélicoptères et par leur bruit assourdissant. Dans les refuges communautaires, la confrontation subite à des gens venus d'un peu partout, énervés et apeurés, qui pleurent, crient et qui sont en état de choc ébranle le moral de ceux qui se sentent moins affectés. De plus, la promiscuité et le manque de services et d'espaces créent des tensions. Pour d'autres, cependant, le fait de se retrouver avec des personnes qui

vivent une situation semblable leur permet d'échanger et de se sentir compris. Le réconfort est également un des aspects mentionnés par les sinistrés. Ces aspects sont mentionnés comme très appréciés. À la base de Bagotville, par exemple, le fait que des activités récréatives aient été organisées pour distraire les enfants a permis aux parents de s'occuper d'eux-mêmes et de faire le point sur la situation de façon plus éclairée et détendue.

Ces premières heures et journées se passent sans sommeil pour plusieurs et dans un état de stress exacerbé. Pour ceux qui sont hébergés dans des endroits isolés où les moyens de communication terrestres sont coupés, la situation n'est guère plus reluisante. Les difficultés d'approvisionnement en eau et en nourriture sont des motifs d'inquiétude et de stress. Les gens se sentent abandonnés, livrés à eux-mêmes et fragilisés. Ils mentionnent également se sentir complètement dépouillés et démunis, et avoir l'impression d'être privés de leurs droits. En plus d'être confrontés à leur propre peine, les parents doivent également rassurer et réconforter leurs enfants. Certains essaient de cacher leurs sentiments et pleurent en cachette, tentant de conserver une attitude stoïque afin de ne pas augmenter les craintes et les inquiétudes manifestées par les enfants. Par ailleurs, plusieurs enfants sont traumatisés et font part de leurs craintes d'être hébergés dans des endroits situés près de cours d'eau.

Lorsque les listes de logements disponibles sont présentées aux sinistrés, il s'ensuit un mouvement de précipitation pour accéder aux meilleurs logements. Cette situation crée des dissensions, de la frustration et de l'agressivité chez certaines personnes déjà très ébranlées psychologiquement.

D. DIFFÉRENTS DÉPLACEMENTS RÉSIDENTIELS DES SINISTRÉS: LES PRINCIPAUX LIEUX UTILISÉS ET LES MOTIFS DE CETTE UTILISATION

Avant de s'installer dans leur domicile actuel, les sinistrés ont effectué en moyenne 2,8 déplacements, la majorité mentionnent s'être relocalisés trois ou quatre fois avant d'intégrer leur résidence permanente actuelle. Le tableau 10 rend compte du nombre de changements de domicile effectués par les sinistrés depuis les inondations de juillet 1996.

Tableau 10
Nombre de déplacements effectués en fonction du nombre de répondants (en nombre)

Nombre de déplacements effectués	1	2	3	4	5	8
Nombre de déplacements par personnes	2	16	14	5	2	1
Nombre moyen de déplacements par individu et par famille	2,8					

Le premier endroit de relocalisation est généralement choisi de façon urgente et répond à un besoin de s'abriter, de dormir, de manger et d'essayer de retrouver un peu de calme et de sécurité. Les sinistrés ont été invités à s'héberger à ces endroits soit par les autorités publiques ou soit s'y sont présentés instinctivement. Ce premier lieu de relocalisation réfère généralement à la présence de membres de la famille ou d'amis du voisinage immédiat. Quelques personnes ont toutefois dû avoir recours aux centres d'hébergement collectifs mis à leur disposition par les autorités civiles. Dans ces centres d'hébergement, les sinistrés n'y demeurent généralement que peu de temps, soit quelques heures ou quelques jours, et recherchent bien souvent un autre hébergement temporaire où ils résideront dans la plupart des cas plusieurs mois

avant de s'orienter vers une installation plus définitive, soit en achetant une nouvelle maison, en se reconstruisant une nouvelle demeure ou en optant pour la location d'un appartement.

Dès que la décision d'évacuer son domicile a été prise, que celle-ci soit personnelle ou imposée, la plupart des sinistrés se sont prévalus de ressources familiales lors de la première phase de relocalisation. Il importe ici de préciser que plusieurs ressources ont pu être successivement sollicitées par les mêmes répondants. Ce sont ensuite les amis, les lieux communautaires et d'autres installations qui ont représenté le choix des individus se retrouvant sans domicile (tableau 11).

Pendant les moments critiques du désastre et dans ses suites immédiates, les sinistrés ne choisissent par réellement leur premier lieu de relocalisation en fonction d'un vision à long terme. Les endroits privilégiés par les sinistrés répondent davantage à la nécessité de combler les besoins physiologiques de base. Pour certains, le premier lieu d'hébergement est par contre choisi en raison d'impératifs liés au désastre lui-même (fermeture ou effondrement de routes ou de ponts).

À la suite de l'invitation généreuse de membres de la famille ou d'amis qui demeurent ou non dans des zones sécuritaires, certains sinistrés acceptent d'emblée les offres faites. D'autres se dirigent vers les centres de rassemblement communautaires identifiés par les autorités. Plusieurs sinistrés ont mentionné qu'ils ne savaient pas trop où aller, mais qu'ils recherchaient une présence rassurante ou avaient besoin de se regrouper en famille. La disponibilité d'espaces pour accueillir des invités dans la maison des premiers hôtes, la possibilité d'avoir accès à un moyen de transport,

l'épuisement, la fatigue ou la désorientation provoquée par l'évacuation en pleine nuit sont aussi des motifs qui ont agi sur le choix d'un premier lieu d'hébergement.

Pour plusieurs, une nouvelle évacuation a été nécessaire. Celle-ci a ravivé les mêmes sentiments vécus lors de la recherche d'un premier lieu de relocalisation. Certains sinistrés se sont prévalus de maisons ou de logements vacants appartenant à des membres de la famille ou à des amis. D'autres ont pu bénéficier d'un lieu de relocalisation leur appartenant en se réfugiant à leur chalet, à leur «roulotte» ou dans leur «tente-roulotte». Même si ces endroits étaient dépourvus de services élémentaires (eau et électricité), certaines personnes y sont demeurées jusqu'à l'arrivée des premières nuits froides. Un nombre non négligeable de sinistrés ont cherché à s'éloigner des quartiers inondés ou de ceux situés près d'une rivière en raison de craintes manifestées par eux-mêmes ou par des membres de leur famille, ou dans l'espoir de se sortir de l'ambiance du désastre.

Dans la plupart des cas, l'aspect temporaire du premier lieu d'hébergement est évoqué par les sinistrés, car ceux-ci souhaitent le plus tôt possible réintégrer leur domicile.

Le fait que les lieux d'hébergement communautaires (base de l'armée, hôtels) n'occasionnent pas de frais supplémentaires aux sinistrés incite aussi certains individus à s'y diriger et à y prolonger leur séjour. Ces endroits, en offrant plusieurs services aux familles, permettent un certain répit aux parents et individus soulagés des tâches routinières ou quotidiennes (préparation de repas, achat de nourriture, entretien ménager). Ces options permettent également aux parents de reprendre leur souffle et de mieux évaluer leur situation.

E. AUTRES PHASES D'HÉBERGEMENT

La phase secondaire d'hébergement ou de relocalisation se fait généralement à la suite de la prise de conscience de l'impossibilité de retourner au domicile et de la perte totale de la demeure et des biens personnels. Les sinistrés recherchent alors généralement un endroit où ils pourront laisser place à leurs émotions, jusque là bien souvent retenues. Plusieurs mentionnent que la présence de leurs hôtes, qu'il s'agisse de parents ou d'amis, ou encore d'autres sinistrés, les obligeait à une retenue considérable de se laisser aller aux pleurs et d'exprimer leurs inquiétudes et incertitudes. Le manque d'intimité, la proximité, la peur de déranger, le nombre important de personnes dans la maison ou le début de tensions et frictions entre les sinistrés et non-sinistrés les amènent à rechercher un autre endroit d'hébergement.

Dans la quête de leur second lieu d'hébergement, les sinistrés recherchent la proximité des services et des centres de dépannage et d'information ainsi que la présence d'individus qui vivent la même situation ou qui sont en mesure de les comprendre. Les sinistrés évoquent aussi l'importance de se trouver à une certaine proximité des lieux du sinistre ou de leur domicile pour surveiller l'évolution des dégâts, les possibilités de vandalisme et de se trouver à un endroit qui favorisera leurs interactions avec les différents intervenants gouvernementaux et municipaux lors des processus d'évaluation qui seront déterminants au moment des choix de la relocalisation définitive.

Lors de la phase secondaire de relocalisation, trois grands types de comportement sont utilisés par les sinistrés. Le premier est la recherche d'un second lieu d'hébergement temporaire chez des amis ou des parents lorsque l'on n'a pas retrouvé

l'équilibre physique et psychologique permettant de faire face à l'ensemble des difficultés. Les gens se sentent alors trop perturbés ou épuisés et ont encore besoin d'être soutenus. Les individus ne se sentent donc pas prêts à s'orienter vers une forme d'hébergement plus permanente. Ce sont, dans ces cas-ci, le fait de retrouver un nombre élevé de personnes chez les premiers hôtes (pouvant inclure d'autres sinistrés) et la peur de déranger qui ont poussé les sinistrés à se diriger vers une ou plusieurs ressources d'hébergement pouvant les accueillir.

Le second comportement observé a été employé par ceux qui réalisent l'ampleur du désastre et qui sont convaincus de ne pas pouvoir retourner vivre à leur ancien domicile, soit parce que la maison a été emportée par les eaux ou qu'elle est dans un état où toute rénovation est nettement impossible. Le fait que certains lieux aient été déclarés par les autorités publiques zones inondables a également influencé les sinistrés à rechercher un domicile permanent. Les sinistrés commencent alors à rechercher un appartement ou une maison à louer avant de procéder à la reconstruction ou à l'achat d'une nouvelle maison.

Dans le dernier cas, des sinistrés commencent déjà leur quête pour l'achat ou la construction d'une nouvelle maison et n'envisagent pas de transition dans un second lieu d'hébergement .

Il faut également prendre en considération que les transitions de milieu de vie se sont faites dans un contexte où les sinistrés disposaient de peu d'informations sur les mesures d'aide ou les formes d'assistance qui leur étaient accessibles. Un climat d'incertitude et d'inquiétude constant accompagnait les individus lors des nombreuses démarches et procédures effectuées pour la reconnaissance du statut de sinistré, lors

de la réception de bons et lors de l'acquisition de divers objets de première nécessité (et au remisage de ceux-ci). Toutes ces démarches s'effectuent dans un contexte de précipitation et d'interrogations.

Lors de la phase d'hébergement secondaire, c'est donc le choix de louer un appartement qui prédomine; viennent ensuite la location ou le prêt d'une maison, l'hébergement chez des proches, l'utilisation de chalets ou de roulottes et la relocalisation temporaire chez des amis. Le tableau 11 illustre les types de ressources utilisées lors de ces deux phases par les sinistrés.

Tableau 11

Ressources d'hébergement utilisées lors des première et seconde phases de relocalisation (en nombre)*

Type de ressources	Phase primaire	Phase secondaire
Familiales	42	6
Amis	12	5
Communautaires	6	0
Location d'appartements	4**	15
Location de maisons	2**	8
Chalet, roulotte, etc.	0	6

* Le nombre est supérieur à 40 parce que les sinistrés ont pu être relocalisés à plus d'un endroit lors de chacune des deux grandes phases de relocalisation.

** Lors de la phase primaire, l'appartement ou la maison sont prêtés.

F. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES DIFFÉRENTS LIEUX D'HÉBERGEMENT

Dans la première phase de leur hébergement, les sinistrés ont surtout apprécié l'accueil et l'hospitalité de leurs hôtes s'ils étaient hébergés chez un de leurs proches parents. Pour ceux ayant trouvé refuge chez des amis, les individus se rappellent le support moral de leurs hôtes ainsi que le confort de leur maison. Dans les centres d'hébergement collectifs, la disponibilité de services sur place, l'organisation d'activités récréatives pour les enfants ainsi que la proximité de personnes ayant vécu la même situation ont particulièrement marqué les répondants.

En ce qui a trait aux inconvénients vécus lors de la première phase de relocalisation, l'ensemble des sinistrés ont déclaré avoir eu des difficultés liées au sentiment de ne pas se sentir chez soi. La promiscuité ainsi que le sentiment de déranger et de dépendre des autres ont également été mentionnés par la plupart des répondants et ce, indépendamment du lieu d'hébergement (tableau 12). Mentionnons également que certains des sinistrés se sont plaint des tensions familiales créées à la suite des inondations. Ceux qui ont été hébergés à plusieurs endroits lors de cette première phase de relocalisation se sont aussi souvenus des difficultés d'avoir eu à quitter leur domicile temporaire à plusieurs reprises. «Il fallait repartir encore une fois avec notre petite boîte de linge.»

Lors de la deuxième phase de relocalisation, les sinistrés se sont installés dans des endroits leur permettant de prendre possession des lieux, de s'approprier d'un espace suffisamment grand pour pratiquer leurs activités de la vie quotidienne dans l'intimité.

Tableau 12
Avantages et inconvénients des différents types d'hébergement lors de la première phase de relocalisation

Types de ressources d'hébergement	Avantages	Inconvénients
Famille immédiate (père, mère, belle-mère, beau-père, frère, soeur, beau-frère, belle-soeur, enfant)	Accueil et hospitalité des hôtes Support moral et empathie Repas préparés Chambre individuelle disponible Support matériel et financier Détente Disponibilité de la famille Sécurité	Ne pas être chez soi Promiscuité Sentiment de déranger Dormir dans un endroit inapproprié Questions des hôtes ou visiteurs S'adapter aux habitudes de vie des hôtes Posséder un animal domestique Sentiment de dépendance
Famille élargie (oncle, tante, nièce, grands-parents)	Accueil chaleureux Avoir un abri Manger Dormir Sympathie et empathie Confort Sécurité Espace individuel	Promiscuité Manque de commodités Faiblesse des liens Âge ou maladie des hôtes Sentiment de déranger Retenir les enfants Retenue des émotions
Amis	Appui moral Confort et espace Hospitalité Détente Discrétion Manger Dormir	Impression de déranger Ne pas être chez soi Persistance des inquiétudes Dispersion de la famille*

* Dans certains cas, tous les membres d'une même famille ne pouvaient être regroupés au même endroit.

...suite

Tableau 12 (suite)

Types de ressources d'hébergement	Avantages	Inconvénients
Lieux communautaires**	Bons repas et services Activités pour les enfants Pouvoir échanger avec d'autres sinistrés Gratuité Détente	Va-et-vient continuel Persistance des inquiétudes Ne pas être chez soi Sommeil perturbé

** Nous faisons référence à la base militaire, aux hôtels et polyvalentes.

Les sinistrés ayant loué une maison ou un apparemment ont particulièrement apprécié de pouvoir enfin se retrouver seuls dans un milieu de vie où ils ont pu recréer «un second chez-soi». Le fait de pouvoir être indépendants et de retrouver une certaine stabilité a également marqué ces sinistrés. Toutefois, la plupart des répondants ont trouvé difficile de vivre dans un environnement restreint et bruyant à proximité de voisins.

Les sinistrés accueillis chez des proches estiment que l'accueil de leurs hôtes et leur support moral ont été des avantages indéniables, malgré le fait que ces répondants aient mentionné qu'il était difficile de ne pas se sentir chez soi. Ces derniers avaient également peur de déranger et certains ont mentionné avoir vécu des difficultés en raison du manque d'empathie de leurs proches (tableau 13).

Tableau 13

Avantages et inconvénients des différents types de ressources d'hébergement lors de la deuxième phase de relocalisation

Types de ressources d'hébergement	Éléments appréciés	Éléments difficiles
Appartement	Se retrouver en couple ou en famille Avoir un sentiment de chez-soi Disposer d'espace Retrouver son intimité Déjà meublé Coût abordable Retrouver une certaine stabilité Proximité des services, du travail Dormir dans un endroit approprié	Environnement étranger et bruyant Espaces intérieur et extérieur restreints Ne pas se sentir chez soi Manque d'intimité et proximité Manque de commodités Ne plus avoir d'effets personnels Y demeurer plus longtemps que prévu Environnement banal ou négligé
Location ou prêt de maison	Se retrouver en couple ou en famille Sentiment de chez-soi Tranquillité Indépendance Retour à une certaine stabilité Espace Intimité Confort	Proximité des voisins et manque d'intimité Environnement inconnu Maison inadéquate ou âgée Ne pas se sentir chez soi Les contraintes d'un bail
Hébergement chez des proches (famille ou ami)	Bon accueil Aide pour les démarches Se retrouver dans le milieu familial Espaces de remisage Amour des proches pour les enfants	Ne pas se sentir chez soi Ne pouvoir recevoir ses visiteurs Impression de déranger Incompréhension de ce qui est vécu par les sinistrés Devoir y demeurer plus longtemps que prévu

...suite

Tableau 13 (suite)

Types de ressources d'hébergement	Éléments appréciés	Éléments difficiles
Chalet et roulotte*	Sentiment de chez-soi Proximité de la résidence antérieure Repos Tranquillité Bien-être familial Intimité Autonomie	Manque de commodités Froid en automne Manque de services (électricité, eau) Espace restreint

* Cette phase a lieu en saison estivale.

Il faut toutefois noter que, de façon générale, les sinistrés ont reçu un très bon support de la famille et des amis: aide physique, morale, financière, accompagnement. Le déluge a permis de réaliser, pour plusieurs sinistrés, la solidarité de la famille et d'identifier les véritables amitiés. Certains ont été surpris et très émus de la provenance et la somme des dons monétaires ou matériels. Les cadeaux sont même venus de parents éloignés plus ou moins connus. Cet événement a contribué à rapprocher les membres de la famille, à raviver l'affection et la confiance mutuelles.

Par contre, quelques sinistrés ont vécu beaucoup de déception face à leur famille immédiate. Ils n'ont pas senti d'accueil, de compréhension et de sympathie de la part de leurs proches. Ils ont été déçus du support et de l'aide reçus. Ils conservent, par exemple, beaucoup d'amertume et de ressentiment vis-à-vis un ou deux membres de leur famille qui ont manifesté de la jalousie face aux compensations financières affectées par les organismes de charité. Les relations ne sont plus les mêmes et ces

répondants soulignent qu'en cas de besoin, ils se retourneraient maintenant vers leurs amis.

R. RETOUR À UN DOMICILE PERMANENT

Les premières tentatives de retour au domicile se sont effectuées dans des délais variant de trois ou quatre jours à plus de deux mois après les inondations. Un nouvel état de choc se substitue au premier lorsque l'on constate l'état de désolation du domicile et de l'environnement. Les sinistrés constatent alors la disparition complète de leur domicile et de leur terrain ou la dévastation de leurs propriétés. C'est dans une ambiance lugubre et désolante que l'on prend réellement conscience de l'ampleur des pertes. Les tentatives de récupération de certains objets se font dans un contexte de questionnement puisque l'on s'interroge sur l'utilité de récupérer, sur la lourdeur du travail à effectuer. Certains se demandent aussi s'il est préférable de laisser les lieux tels quels plutôt que de les nettoyer en considérant les évaluations qui auront probablement lieu. La tâche de récupération s'effectue également dans un environnement insalubre, où l'eau et la boue se sont infiltrés. Il se dégage également des odeurs nauséabondes. Certains sinistrés, dont les maisons n'ont pas été emportées par les eaux, retrouvent leurs meubles et divers objets personnels déplacés, éparpillés dans l'eau et sur le sol. À certains endroits, les lieux sont méconnaissables. Certaines maisons sont complètement disparues, d'autres ont été délogées de leurs fondations. Les terrains sont dévastés, les arbres gisent un peu partout, déracinés. À l'endroit où coulait une rivière, on retrouve alors un précipice ou une fosse béante.

Certains sinistrés se sont réinstallés tout de suite dans leur maison endommagée pour réévacuer les lieux dans les heures suivantes à cause des risques d'érosion de leur terrain.

Hébergés temporairement, les sinistrés commencent à recevoir les premières mesures d'aide. Les organismes tels la Croix-Rouge et la Société Saint-Vincent-de-Paul entreprennent la distribution de bons pour les achats de meubles divers et de biens, et mettent à la disposition des sinistrés des objets neufs et usagés provenant de divers endroits. Les achats se font rapidement; certains mentionnent s'être sentis très pressés d'effectuer le renouvellement de leurs biens et avouent avoir mal estimé ce dont ils avaient besoin. Plusieurs n'étaient tout simplement pas en mesure de connaître exactement de quoi ils avaient réellement besoin au moment de ces achats.

Les sinistrés s'engagent également dans la course au logement et les attentes d'évaluation et de permis de reconstruction semblent interminables. Pour plusieurs, la décision d'acquérir une nouvelle demeure, de reconstruire ou de déménager se prend sous le signe de l'urgence, d'une forte émotivité et d'un manque d'information. Certains mentionnent également s'être engagés dans un processus d'achat d'une nouvelle demeure ou de reconstruction avant même de savoir s'ils recevraient des compensations pour leurs pertes, alors que d'autres évoquent qu'ils n'étaient pas pleinement en mesure d'évaluer leurs besoins réels ainsi que ceux de leur famille, compte tenu de la perturbation qu'ils vivaient. Plusieurs sinistrés ont également eu maille à partir avec les instances municipales au sujet de l'évaluation de leur propriété, jugée inférieure à la valeur réelle. Plusieurs démarches ardues et répétées ont été nécessaires afin de recevoir un traitement équitable. Pour d'autres, certains démêlés visant à prouver leur statut de propriétaires se sont avérés très éprouvants.

Les nombreuses démarches à effectuer dans les suites de la catastrophe s'avèrent, dans la majorité des cas, ardues, exténuantes et accomplies dans un contexte d'incertitude, d'inquiétude, d'angoisse et de nervosité. Plusieurs personnes mentionnent avoir décroché, s'être laissé mener par les autres, s'être défoulées dans la consommation d'alcool. Certains répondants évoquent qu'ils ont tu leurs émotions et se sont engagés dans les procédures post-désastre en essayant de faire fi de leurs pertes ou en tentant de conserver un certain contrôle émotif afin de sécuriser leurs proches.

Les manoeuvres de démolition se sont avérées également difficiles au plan émotif, selon certains répondants, de même que le coût financier lié à cette opération.

Le processus de rétablissement se réalise également dans un contexte difficile pour plusieurs. Ceux-ci doivent travailler tout en s'organisant. La poursuite de la procédure liée à l'indemnisation, à la recherche d'un logement temporaire, à la l'achat d'une nouvelle maison ou à la reconstruction d'une nouvelle demeure s'ajoute donc aux responsabilités professionnelles de plusieurs individus. Dans les familles où un seul membre du couple est à l'emploi, ce sont généralement les femmes qui se sont chargées des démarches liées aux achats, à la réception de bons et à la récupération de biens de première nécessité. Certaines personnes étaient toutefois incapables d'effectuer ces démarches ou de prendre quelque décision que ce soit. Elles ont alors reçu du support de l'un ou l'autre de leurs proches. Si certains employeurs ont fait montre de sympathie à l'égard de sinistrés, d'autres semblent s'être montrés intransigeants et avoir exigé de leurs employés que ceux-ci se présentent normalement au travail. Quelques sinistrés mentionnent même avoir subi des pertes de salaire alors

qu'ils étaient totalement incapables de se présenter au travail à cause de l'état pitoyable des routes.

À la suite des inondations, les gens tendent à s'installer près de leur ancien domicile. Dans la plupart des cas, lorsqu'il y a exode vers un autre quartier ou une autre ville, celui-ci s'effectue en raison de l'incapacité à se reloger près des lieux de l'habitation d'origine. Cette incapacité réfère généralement à la pénurie de logements disponibles ou adéquats, à l'impossibilité de reconstruire sur le terrain devenu zone inondable ou au manque de terrains disponibles dans le même environnement. Quelques personnes ont mentionné également avoir voulu s'éloigner des quartiers situés à proximité de cours d'eau en raison de craintes liées aux inondations ou parce que certains membres de la famille demeuraient profondément traumatisés par les événements de juillet 1996.

H. Difficultés et embûches rencontrées lors de la relocalisation

Les difficultés rencontrées par les sinistrés, dès le début du processus de relocalisation, c'est-à-dire à partir de l'évacuation du domicile jusqu'à l'étape actuelle, sont nombreuses et diversifiées. Elles peuvent provenir de sources intrinsèques ou extrinsèques. Les premières, qui sont associées aux difficultés d'ordre personnel (physiques, psychologiques et relationnelles), peuvent provenir des divers chocs provoqués par l'événement dévastateur et de leurs effets immédiats, de même que de la réponse individuelle des sinistrés face aux nombreux stress qu'ils doivent surmonter.

Les difficultés qu'affrontent les sinistrés dans le processus de relocalisation font aussi référence au paradoxe de devoir aller de l'avant dans une situation d'incertitude, d'inquiétude et d'attente, en plus de devoir continuer à assumer le quotidien dans un contexte où toutes les bases (environnement physique, social, familial, culturel et économique) qui servent à assurer l'équilibre de ce dernier sont anéanties ou bouleversées. C'est aussi d'avoir à prendre des décisions pour assurer le bien-être et la survie immédiate de l'unité familiale dans une conjoncture où les biens matériels de première nécessité sont absents ou rationnés et où les possibilités de trouver un logement adéquat dans la localité ou le quartier désirés sont grandement diminuées, voire nulles. Lors de l'arrivée des premières compensations financières ou de l'aide matérielle, c'est également la course aux achats dans une ambiance de précipitation où l'on doit acquérir en peu de temps une multitude de biens et de meubles. Les tableaux 15 et 16 présentent les principales difficultés rencontrées par les sinistrés, selon leur origine.

La seconde catégorie de difficultés fait davantage appel à la présence d'agents externes à l'individu, tels les institutions, organismes et structures politiques, juridiques et économiques présentes ou créées spécifiquement à la suite des inondations. L'on peut également prendre en considération que de nombreux organismes ou structures déjà existants ont vu leur rôle se modifier considérablement à la suite des nombreux besoins engendrés (physiques et psychologiques) par les inondations et par les mesures de soulagement apportées (décrets, compensations, dons, etc.).

Tableau 14

Principales difficultés d'origine intrinsèque rencontrées lors de la relocalisation

Difficultés d'origine intrinsèque	
Physiques	La fatigue et l'épuisement
	Aggravation d'un état de santé physique précaire ou le début de maladies ou symptômes
	Continuer de travailler à l'extérieur tout en reconstruisant
Psychologiques et émotionnelles	Problèmes d'anxiété
	Stress
	Dépression et burn-out
	Rassurer et motiver les enfants
	Supporter moralement son conjoint
	Persistance de la crainte et de la peur chez soi-même ou chez les proches
	Vivre le processus de deuil lié aux pertes
	Incertitude et inquiétude constantes
	Perte du sentiment de sécurité, d'intimité et de chez-soi
Relationnelles	Attitudes d'incompréhension ou de froideur de certains fonctionnaires
	Être incompris ou perçu comme «profiteurs» par ses concitoyens
	Incompréhension des employeurs
	Conflits familiaux et conjugaux
	Rupture de couples
	Désillusions quant aux possibilités de support de la part de membres de la famille, d'amis ou d'organismes

Tableau 15
Difficultés d'origine extrinséque vécues par les sinistrés

Difficultés d'origine extrinsèque	
Économiques	Négociations avec les entrepreneurs
	Difficultés liées à l'emploi (perte, impossibilité d'obtenir des congés, perte de salaire)
	Insécurité financière
	Pertes financières
	Sous-évaluation de la propriété
	Augmentations substantielles de taxes
	Difficultés de financement
	Endettement
Matérielles	Trouver un logement, reconstruire ou acheter rapidement une nouvelle maison
	Pénurie de logements
	Problèmes de nettoyage, d'entreposage
	Transition de la maison à l'appartement
	Vivre chez les autres
	Effectuer les démarches auprès des organismes de charité ou communautaires
	Acheter une quantité importante de biens et meubles précipitamment
Juridiques	Problèmes liés aux baux (signatures et cassation)
	Se faire reconnaître comme sinistré
	Les problèmes liés à l'arpentage (coût, nécessité de reprendre, etc.)
	Les délais d'attente pour les autorisations de reconstruire
	Les conflits avec les municipalités et institutions financières

I. CONSÉQUENCES DU DÉSASTRE SUR LA SANTÉ DES SINISTRÉS

En plus d'être affectés physiquement et psychologiquement par les conséquences directes du désastre et par les nombreuses difficultés provoquées par ses suites, plusieurs aspects de la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale des sinistrés ont été modifiés. Par exemple, plusieurs sinistrés ont mentionné que leur état de santé physique ou celui de leurs proches avait subi une altération importante pouvant, dans certains cas, nécessiter un recours à un médecin ou même à une hospitalisation:

> On a vieilli prématurément [...] ça a fait vieillir notre système [...]
>
> [...] ça produit un essoufflement [...] je n'ai plus d'entrain, le goût de rien [...] pas d'énergie [...]
>
> On a eu des problèmes de santé [...] du stress [...] de l'hypertension, de l'angoisse [...] j'ai maigri de trente livres.
>
> [...] hypertension [...] problèmes aux intestins [...]
>
> Je suis devenu complètement épuisé et j'ai dû être hospitalisé une semaine [...] cumul de stress [...]
>
> [...] Il est devenu très bas après les Fêtes [...] fatigue, stress, tension [...] a dû prendre des calmants [...]
>
> [...] ma santé a été très chancelante principalement le premier mois après le déluge [...]

Les périodes de convalescence imposées par les médecins et les congés pour cause de maladie ont aussi été mentionnés comme résultats d'une altération importante de la santé physique ou psychologique. Certains rapportent des changements dans leurs attitudes et comportements envers les autres et la vie:

> [...] il est devenu plus agressif et amer envers les gouvernements [...]

J'ai vécu un an sur la boisson [...]

Il est devenu impatient [...] ne s'amuse plus comme avant, n'a plus le même goût de vivre [...]

La joie de vivre est moins intense.

Je ne garde plus rien [...] je ne prends plus de photos [...]

On a moins de plaisir [...] moins le goût de vivre et de rire [...]

Les difficultés psychologiques et émotionnelles ont amené plusieurs sinistrés ou des membres de leur famille à entreprendre des thérapies:

Je suis allée en thérapie pour liquider mon ressentiment [...] pour faire mon deuil [...]

[...] j'ai pris des antidépresseurs [...]

Notre fille de dix ans est suivie en psychothérapie [...] pour peur de la mort [...]

Je suis allée consulter un psychologue plusieurs fois [...]

[...] on est allés en thérapie ensemble [...] mais maintenant on fait une démarche chacun de son côté [...]

[...] j'ai été obligé de consulter une travailleuse sociale [...] j'avais peur d'une rechute de ma dépression [...]

[...] ma petite fille est allée en thérapie pendant vingt semaines [...]

[...] il est suivi en psychothérapie [...] pour idées suicidaires [...] moi en psychiatrie [...] je prends des médicaments [...]

On note également que de nombreuses personnes qui n'ont pas consulté de professionnels continuent de se dire affectés à ce plan:

[...] j'ai encore des périodes d'angoisse [...]

Je reste avec une boule [...] de la rancune [...]

> On n'a plus le courage [...] l'énergie pour entreprendre [...] on fait les choses nonchalamment, on a moins d'enthousiasme pour faire les choses. On a perdu la passion pour n'importe quoi [...] la joie de vivre est moins intense [...] on est plus affectés moralement et psychologiquement.

La relation de couple et la vie familiale des sinistrés, que ce soit dans le cadre des activités quotidiennes ou des projets à court ou long terme, se sont également modifiées substantiellement dans plusieurs cas. Alors que certaines couples évoquent des tensions, de la mésentente ou même la rupture, d'autres font état d'un rapprochement, d'une meilleure communication et de liens plus serrés entre eux. Les parents mentionnent également la somme importante d'énergie nécessitée pour s'occuper de leurs enfants, pour les rassurer, les aider à s'intégrer dans un nouveau milieu et à composer avec les pertes subies. En ce qui a trait aux projets à plus long terme, que l'on a dû mettre de côté pour encore quelques années, ce sont divers projets, dont la retraite, qui sont les plus souvent mentionnés. Les propos suivants illustrent assez bien la situation:

> Le déluge a modifié nos projets de retraite [...] il faudra la retarder et régulariser la situation financière [...]
>
> Ça a changé notre façon de vivre et d'occuper notre retraite [...]
>
> On a été obligés de réviser le budget, les priorités [...] ça change la vision de la retraite [...]
>
> Je vais retarder ma retraite de deux ans [...]

Ce sont également des bouleversements notables dans la vie professionnelle et sociale qui ressortent du discours des sinistrés. Au plan professionnel, ce sont en grande partie les répercussions de l'altération de la santé physique et psychologique qui agissent sur la vie au travail:

> [...] au travail, j'ai dû être affecté à un poste moins stressant, car je n'étais plus en mesure d'être efficace [...] ça aurait pu être dangereux [...]
>
> [...] dépression de ma conjointe [...] elle a pris un congé maladie [...]

Alors que pour un nombre moindre, c'est l'impact immédiat du désastre qui cause la perte d'emploi puisque le lieu de travail et l'équipement sont disparus soudainement:

> [...] pour moi, c'est la perte de mon travail et de mes parts dans l'entreprise [...]
>
> [...] c'est une perte de revenu aussi [...] j'ai perdu mon atelier [...]

La lourdeur de la reconstruction a également affecté les performances au travail de plusieurs personnes qui n'ont pu bénéficier de temps accordé par l'employeur ou qui, possédant leur propre entreprise, ont dû mettre les bouchées doubles afin de concilier les deux aspects.

Plusieurs commentaires des sinistrés confirment des changements au plan des habitudes et activités sociales en raison d'un manque d'énergie et d'entrain, d'un manque d'intérêt, d'un sentiment de non-intégration à leur nouveau milieu, de la perte de l'ancien, ou encore à la suite de restrictions financières ou d'endettement dus aux pertes subies lors du désastre:

> On a mis la pédale douce sur les dépenses, les voyages, les sports, les loisirs et les sorties [...]
>
> On a modifié nos habitudes [...] moins de sorties [...]
>
> Notre style de vie a changé [...] moins de loisirs [...]
>
> J'ai moins le goût de recevoir des amis [...]

[...] les sorties sont plus rares [...]

C'est dur de se réadapter à de nouveaux amis [...] faire des nouvelles connaissances [...] avant j'étais très impliqué [...]

Le temps investi dans la maison m'a empêché de continuer à jouer aux quilles [...]

Socialement, on est plus tranquilles depuis un an [...]

Certaines personnes relatent également qu'une modification de leurs relations et de leurs fréquentations sociales et personnelles est survenue lors du processus de relocalisation. Celle-ci est due au constat de réactions négatives ou au manque de compréhension et d'aide, de la part d'amis ou de membres de la famille immédiate ou élargie:

Ça a changé nos attitudes vis-à-vis la famille [...] on a eu de la déception pour le peu de support et de sympathie [...] les amis sont plus fiables

[...] ça a permis de faire le ménage dans les amis et dans les membres de la famille [...]

[...] mon frère a essayé de profiter de moi [...] maintenant c'est plus froid.[...]

Le déluge a permis de faire la différence avec les vrais amis [...]

La situation inverse se constate également:

On a pris conscience de notre réseau d'amis et de la solidarité familiale [...]

[...] avec les voisins, on est plus solidaires maintenant [...]

Pour d'autres, les relations sont modifiées en raison de la distance physique qui les sépare de leurs anciens amis et connaissances.

Le domaine des valeurs individuelles a subi également des changements dans le contexte où l'on perd la majorité ou tous ses biens matériels et ses effets personnels, et où l'on doit intégrer sans ou avec un minimum de préparation un ou plusieurs types d'hébergement. Certains sinistrés mentionnent vouloir se préoccuper davantage des membres de la famille et accorder plus de temps et d'attention au conjoint et aux enfants plutôt que d'investir la plus grande partie de leur énergie dans le rétablissement et l'accumulation d'objets matériels divers.

CHAPITRE 5

CONCEPTION DU CHEZ-SOI À LA SUITE D'UN SINISTRE

La conception du chez-soi réfère à une gamme de sentiments éprouvés par ceux qui occupent l'habitation. Ces sentiments sont provoqués ou avivés par les possibilités qu'offre la résidence (socialisation, développement de relation affectives, transmission de valeurs et de la culture, etc.), par les événements heureux ou malheureux qui s'y produisent et par l'influence de l'environnement intérieur et extérieur du domicile sur le bien-être physique et psychologique des individus.

A. Représentations face à son ancienne demeure

Pour les individus, l'ancienne demeure représente avant tout une somme considérable de temps, d'efforts et d'investissement, autant pour la transformation du «chalet» en demeure permanente que pour les modifications, transformations et aménagements effectués au cours des ans dans la maison ou sur le terrain. La plupart des sinistrés mentionnent avoir effectué eux-mêmes les divers travaux sur des périodes s'étendant sur plusieurs années. Certains ont dit que leur maison était le fruit de leur travail et de leurs efforts. «Cette maison, c'était nous, l'ouvrage de nos mains, elle était construite à notre image. C'était comme une sculpture que l'on a façonnée.»

L'ancien domicile était aussi l'accomplissement de soi et une réalisation personnelle pour plusieurs. Certains l'associent à leur «fierté», à leur «indépendance» et

à «l'aboutissement de leur vie». Pour d'autres, l'ancienne demeure représentait «une fin en soi». Cette ancienne demeure était aussi, bien souvent, l'expression des goûts personnels des sinistrés vécue à travers l'acquisition et l'évolution des transformation: «C'était l'expression de ma personnalité [...] l'endroit qu'on recherchait.» Plusieurs ont également mentionné que leur ancienne demeure représentait le passé familial. La maison prend alors une valeur ajoutée parce qu'elle provient d'un héritage familial; elle n'est pas seulement un abri mais représente également un réservoir de souvenirs maternels et paternels. D'ailleurs, plusieurs mentionnent avec regret et tristesse avoir perdu une partie de leur passé, soit qu'ils avaient acquis la maison ou le terrain de leurs parents, soit qu'ils y associent temps et événements liés à la présence et à la disparition d'êtres chers:

> C'était le terrain que ma mère m'avait donné.
>
> [...] la terre de mon grand-père.
>
> Elle avait une grande valeur sentimentale [...] c'était la maison de mon mari décédé.
>
> C'était l'endroit où les enfants ont grandi [...] ils revenaient ici [...] chercher des choses qu'ils avaient laissées.

Pour certains, leur ancienne maison était une partie d'eux-mêmes. Elle dégageait des odeurs, des vibrations et des empreintes qui étaient leurs. La maison disparue offre alors un sentiment de confort et de sécurité. Elle était l'oeuvre du temps, des passions, de l'énergie que l'on y a mise.

L'ancienne demeure représente aussi le repos, la détente et le rapprochement avec la nature:

> Avant même qu'on construise, je venais ici pour marcher dans le bois [...] pour me reposer.

Être au bord de l'eau, c'était mon rêve.

C'était un petit paradis [...] dans la nature, près de l'eau.

J'aimais pouvoir nourrir les oiseaux, les canards et m'occuper du terrain.

La maison a alors sa valeur dans l'environnement. Souvent, maison et environnement sont alors indissociables. La maison se marie avec la rivière, avec la nature et l'environnement. La plus belle maison hors de cet environnement perd toute sa valeur tandis que la demeure la plus modeste représente un château, un coin de paradis sur terre. «Cette maison, c'était un petit paradis [...] le plus beau coin du monde, une maison de rêve.»

Habiter sa maison, c'est aussi y évoluer à travers les différents cycles de vie. Plusieurs répondants associent l'ancien domicile à des étapes et à des événements de vie. Si, pour certains, elle signifie le début d'une vie à deux, la naissance de leur amour et de leur union, pour d'autres elle sera le symbole d'un recommencement, d'une seconde union. La maison devient alors «un symbole sentimental en raison de la nouvelle union, de la reconstitution d'un couple où la demeure a été choisie à deux en fonction de cette nouvelle étape de la vie.» L'ancienne maison rappelle également l'enfance et l'adolescence pour ceux et celles qui y ont vécu. Elle représente aussi le fait d'être devenus parents à travers la naissance des enfants et l'éducation des enfants:

C'était là où les enfants sont nés et ont grandi [...]

J'y ai élevé toute ma famille [...]

C'était l'endroit où les enfants ont joué, respiré [...]

L'ancienne demeure, c'est aussi l'étape de la retraite, actuelle ou projetée. Certains l'associent aussi à la vieillesse:

C'était le lieu pour notre retraite [...] pour couler nos vieux jours.

[...] mon coin de retraite.

Et à l'étape ultime de leur vie: «[...] je pensais mourir ici [...]

La représentation de l'ancienne demeure correspond aussi à l'expression de l'appartenance au quartier, à l'enracinement:

On était attachés au coin [...]

On aimait le coin.

On connaissait les voisins, les enfants, le nom des chiens [...]

On était les premiers à s'installer dans le quartier [...]

C'est également l'expression de l'identité et du statut social des individus:

On passait pour les riches du quartier [...]

Les gens étaient émerveillés [...] ils nous enviaient.

C'était une partie de nous.

Un endroit qui nous ressemblait.

L'ancienne demeure représentait aussi un lieu pour établir ou enrichir les relations avec des personnes significatives. Certains ont dit que c'était l'endroit idéal «pour recevoir des amis» ou qualifient l'ancienne résidence de «milieu d'accueil et de plaisir». Faisant davantage allusion à leur relation de couple, d'autres spécifient:

C'était notre nid d'amour.

Une belle petite maison pour nous deux.

Le domicile antérieur est aussi associé à la dynamique du maintien des liens familiaux. Certains sinistrés mentionnent l'importance du «lieu familial» ou l'on pouvait recevoir les frères et soeurs ou d'autres membres de la famille, ou encore le retour occasionnel des enfants au domicile des parents.

La conception du chez-soi ressort à travers les représentations que s'en font les individus qui habitent les lieux. Ces diverses représentations réfèrent tant à l'individu lui-même, à ses aspirations, à sa conception du bien-être, à ses interactions avec les autres et son milieu qu'au contrôle exercé sur son environnement. Sont regroupés sous différents thèmes les aspects significatifs de la conception du chez-soi pour les individus à travers les représentations qu'ils se font de leur ancienne demeure. Le tableau 16 illustre la référence à ces divers thèmes.

B. Représentations face au domicile actuel

La conception du chez-soi, dans un contexte de désastre (relocalisation – reconstruction), ressort de façon tout à fait différente selon les représentations qu'ont les sinistrés de leur nouveau domicile. Deux composantes semblent cependant revenir, soit la réalisation personnelle et le reflet de l'identité (n=10), et le sentiment d'appartenance (n=5).

Tableau 16

Fréquence de référence aux thèmes de la signification du chez-soi pour l'ancienne demeure

Thèmes	Ancien logis	
	Nombre de commentaires	Rang
Travail, efforts et investissements	29	(1)
Accomplissement de soi–réalisation personnelle	24	(2)
Attachement au passé familial	24	(2)
Détente, rapprochement de la nature	23	(3)
Étapes ou cycles de vie	19	(5)
Sentiment d'appartenance	19	(5)
Identité et statut social	18	(6)
Contrôle des interactions et pressions sociales	15	(7)
Centre des activités quotidiennes	15	(7)
Continuité	14	(8)
Liberté et contrôle	13	(9)
Sécurité financière	10	(10)
Établissement et enrichissement de relations affectives	10	(10)
Source de revenus	4	(11)

Plusieurs sinistrés mentionnent en effet avoir réalisé eux-mêmes les plans de leur nouvelle maison, l'avoir construite à leur goût, en fonction de leurs attentes et besoins, alors que d'autres éprouvent une satisfaction à avoir pu se reconstruire au même endroit, dans un environnement qu'ils apprécient. Notons toutefois que les références à ces thèmes sont beaucoup moins fréquentes en comparaison avec les représentations que se font les sinistrés de leur ancien domicile.

Pour les individus sinistrés, la valeur sentimentale de l'ancienne demeure s'estompe au profit de l'acquisition d'une valeur sûre. On évoque bien souvent la

«solidité» et la «bonne construction» de la nouvelle demeure tout comme l'aspect esthétique qui correspond davantage aux goûts de l'heure. Plusieurs sinistrés (n=8) affirment également que c'est la rationalité qui a primé dans l'achat ou la reconstruction de la nouvelle demeure. L'aspect fonctionnel ou pratique de la nouvelle maison (divisions des pièces, architecture, proximité des services) ressort également plus fortement chez les répondants. Le nouveau chez-soi correspond aussi à une augmentation de la valeur monétaire possédée et à une meilleure possibilité de revente. C'est, de plus, un nouvel «héritage à laisser aux enfants», un «nouveau patrimoine» qu'on désire transmettre.

Certains mentionnent également se sentir fiers de leur nouvelle acquisition ou d'avoir pu relever le défi que posait la reconstruction, alors que d'autres évoquent un sentiment de réconfort à la suite de l'appropriation d'un nouveau chez-soi qu'il leur reste à «apprivoiser». Cette appropriation imposée par les événements comporte cependant une nouvelle définition de l'habitat, empreinte d'images ou de représentations plutôt négatives. Ainsi, les sinistrés évoquent les aspects suivants comme parties intégrantes et persistantes de la perception de leur nouveau chez-soi:

- le sentiment d'étrangeté;
- la lourdeur du recommencement;
- la nostalgie et le regret de l'ancienne demeure;
- les pertes sentimentales, familiales en regard de l'attachement au passé;
- l'obligation et la corvée;
- l'endettement;
- la perte du plaisir, de la joie de vivre et de l'intérêt face au chez-soi;
- la négociation et le conflit;

- la fin ou la modification des projets de retraite;
- les tensions, la fatigue et l'épuisement physique et moral;
- les restrictions financières et les modifications dans les habitudes de vie ou de loisirs.

Pour plusieurs sinistrés, le nouveau chez-soi c'est également l'abandon «du petit paradis» pour un relocalisation ou un retour «en ville», avec les avantages et les désavantages que cela peut comporter. Mentionnons également que certains sinistrés, venant à peine d'intégrer leur nouvelle demeure, l'ont presque immédiatement mise en vente puisqu'ils n'arrivaient pas à l'intégrer réellement ou encore parce que la présence d'un cours d'eau à proximité les rendait trop insécures pour qu'ils continuent d'y demeurer. En général, les personnes qui ont procédé à l'achat d'une nouvelle maison ou qui ont reconstruit se situent encore en période de transition dans l'appropriation du chez-soi. On remarque également que les modifications de l'environnement interfèrent dans le processus d'appropriation du chez-soi, le rendant plus incertain, plus difficile.

La nouvelle demeure joue donc essentiellement son rôle d'habitation, de gîte. Pour plusieurs sinistrés, c'est le côté pratique et fonctionnel qui prime, l'attachement n'y est pas. Même si elle est neuve, belle et bien aménagée, elle ne respire pas la chaleur de l'autre. Elle n'a pas d'odeur, d'ambiance. Il lui manque les souvenirs, les objets familiers, porteurs de sécurité et d'attachement. On habite la maison, mais on n'est pas habités par elle. On ne se sent pas encore chez soi, ni intégrés, parce qu'on n'a plus les meubles et le décor d'antan. Tout est différent, on ne se retrouve pas. Il n'y a pas encore d'ancrage. «Il n'y a plus de poésie, de coeur dans cette nouvelle demeure.»

C'est une appropriation difficile. Il faut renoncer à l'autre, faire le deuil de ses souvenirs. Une période de fréquentation apparaît nécessaire avant de la choisir intérieurement. Ce fut un dilemme quant au choix du milieu, parce qu'on était partagés entre les aspects sentimentaux et pratiques.

Pour certains, cette nouvelle demeure représente un lieu de passage, de transition parce qu'ils songent à se reloger le plus tôt possible dans un milieu plus convenable. Ils étouffent dans cet univers parce qu'ils n'ont plus l'intimité, l'espace, la verdure, la tranquillité d'antan. «On a reconstruit pour la survie, ce n'est plus le même décor.»

Les sinistrés recherchaient une nouvelle demeure avec une liste de critères qui correspondaient à l'image de l'ancienne. Cependant, ils ont été contraints de renoncer à beaucoup de ceux-ci, tout en essayant de retrouver des similitudes évocatrices du passé: un foyer, un toit cathédrale, de grandes pièces, un boisé, un champ, une cour intérieure intime, un vue sur un cours d'eau ou sur le Saguenay. Dans presque tous les cas, il y a eu beaucoup de renoncement et de résignation face à la nouvelle réalité résidentielle.

Cependant, quelques sinistrés ont amélioré leur sort, soit parce que la maison ne leur convenait plus ou soit parce qu'ils étaient mûrs pour un changement de milieu, alors que leurs besoins n'étaient plus les mêmes. «Contre mauvaise fortune, il faut faire bon coeur.» La nouvelle maison est plus neuve, plus luxueuse, convient plus à leurs besoins actuels. D'autres ont changé de milieu, non sans peine et déchirement, pour des motifs purement rationnels: économie de transport, rapprochement du travail, de l'école pour les enfants, des services urbains.

On est bien conscients qu'il faudra investir pour se recréer une ambiance, une chaleur, donner à la maison une touche personnelle, mais on n'est pas encore là. Il faut se donner le temps d'oublier et de refaire le plein.

Trois répondants ayant reconstruit leur demeure selon le même plan que l'ancienne mentionnent que cette solution n'a pas réussi à leur faire retrouver l'ambiance antérieure:

> Les amis qui viennent n'ont plus le même feeling [...] ce n'est plus la même rivière [...] la maison prenait sa valeur avec la rivière.
>
> C'est plus froid, il n'y a pas de chaleur, d'ambiance; même l'été c'est ennuyant [...]
>
> [...] la maison est plus spacieuse, mais on n'a plus l'environnement de la nature et de la rivière [...]
>
> On s'ennuie de l'ancien environnement.

Certains, qui ont pu conserver ou récupérer divers objets personnels, mentionnent qu'ils se sentent plus familiers avec leur nouveau domicile: «On se retrouve un peu avec les objets qu'on avait [...]» Ce qui semble aussi différent, c'est le besoin de prendre des mesures pour se protéger d'éventuelles inondations: «[...] la hauteur a été relevée pour sauver le premier étage si un autre déluge se produisait [...]»

C. SENTIMENTS ÉPROUVÉS FACE À L'ANCIEN ET AU NOUVEAU DOMICILE

Lorsque les sinistrés font part de leurs sentiments face à leur ancien et nouveau domicile, ils le font en deux temps. Dans un premier temps, les individus interrogés se

rappellent leur ancienne demeure avant que ne surviennent les inondations et, par la suite, ils évoquent ce qu'ils ressentent par rapport à leur ancien domicile à la suite du désastre. En second lieu, ils mentionnent les sentiments positifs et négatifs éprouvés face à leur nouvelle demeure. Ces sentiments sont présentés au tableau 17 selon la fréquence de leur mention en ordre décroissant.

L'ancienne demeure, dans la période prédésastre, est associée à des sentiments et à des événements généralement heureux. Ainsi, les sinistrés évoquent en premier lieu «les bonnes années de vie», «le bon temps», «le plaisir de vivre». Ils réfèrent ensuite à des relations empreintes d'amour et d'affection:

> Je m'entendais bien avec mon beau-père qui logeait dans la maison.
>
> C'était notre nid d'amour.
>
> C'était plaisant de recevoir [...] d'accueillir ici.

Le romantisme et la beauté sont aussi des sentiments que l'on retrouve dans la conception de l'ancien chez-soi alors que certains mettent en évidence l'aspect féerique de la maison entourée de son décor paradisiaque: «la brume sur le lac le matin [...], la luminosité [...] à l'intérieur», d'autres mentionnent le «côté enchanteur et romantique de la maison» ou le «palace perdu».

Ce sont aussi la tranquillité et l'intimité perdues qu'on regrette davantage:

> [...] notre lieu de relaxation [...]
>
> C'était comme un bateau, le bruit de l'eau [...]
>
> Le feu de foyer dans le salon [...]
>
> La grande galerie où les enfants jouaient [...]

Tableau 17

Sentiments éprouvés par les sinistrés en regard de leur ancienne et de leur nouvelle demeure

	Sentiments lors de la période prédésastre	Sentiments vécus à la suite du désastre
Ancienne demeure	• Bonheur et joie de vivre • Amour et affection • Romantisme et beauté • Tranquillité et intimité • Confort • Sécurité • Intégration	• Dépossession et perte • Nostalgie, ennui et regret • Destruction et ruine • Impuissance et résignation • Tristesse • Deuil et mort • Douleur et peine • Colère et rage • Désenchantement et anéantissement de projets de vie
	Sentiments positifs	**Sentiments négatifs**
Nouvelle demeure	• Confort et qualité • Bien-être et liberté • Nouveauté • Sécurité • Efficacité • Tranquillité et sérénité • Entraide et générosité • Gaieté	• Dépaysement et étrangeté • Dépersonnalisation et détachement • Perte • Obligation, insécurité et appauvrissement • Regret et résignation • Éphémérité • Crainte et peur • Solitude • Précipitation

Les sentiments de confort transparaissent par la référence que font les sinistrés à la disposition et au nombre de pièces, à l'espace intérieur et extérieur et aux «commodités» dont ils bénéficiaient, tandis que la sécurité est associée à la vie éloignée de la ville, à la nature et à la connaissance du voisinage. L'intégration des résidants à

leur domicile et à leur environnement est également un sentiment qui semble important:

> On faisait corps avec le paysage [...]
>
> [...] on était intégrés.

À la suite des inondations, ce sont donc avant tout des sentiments de dépossession et de perte qui marquent la représentation de l'ancienne demeure. Les pertes ne réfèrent pas seulement à l'aspect matériel: «C'est la perte de notre milieu d'appartenance.» C'est son passé, ses souvenirs, ses activités, ses bons rapports avec les voisins, ses activités et son confort qui se sont envolés.

> Un rêve d'enfance qui s'est écroulé.
>
> On s'imagine encore les choses qu'on avait [...]
>
> Mon grand salon neuf [...]

Ce sont ensuite les sentiments de nostalgie, d'ennui et de regret qui concernent tant la maison que l'entourage et le décor qui sont mentionnés:

> [...] ce n'est plus le même extérieur, des maisons sont parties [...] des voisins [...]
>
> Parfois je retourne voir les photos de la maison [...]
>
> [...] la vie dans la nature [...] la nostalgie de la cueillette des framboises, des fraises [...] de la vue de la rivière [...]

Ce sont aussi des images de destruction et de ruine qui demeurent présentent:

> C'est l'image de la maison en ruine et démolie qui me revient constamment.

L'image qui me revient souvent [...] c'est la maison qui baignait dans l'eau [...]

[...] le lave-vaisselle qui glissait sur le plancher [...]

Les sentiments d'impuissance et de résignation sont aussi confirmés par les répondants:

On est partis en se disant que c'était du passé [...]

[...] j'ai tourné la page [...]

Les sinistrés mentionnent de plus les sentiments de tristesse, de deuil et de mort ainsi que la douleur et la peine lorsqu'ils repensent à leur ancien domicile:

C'est un deuil à faire [...] des pleurs.

[...] je passe chaque jour devant le gouffre béant, avec de la peine [...]

[...] une mort [...] c'est comme perdre un être cher [...] un deuil à faire [...]

La colère et la rage sont aussi des sentiments qui viennent à l'esprit des sinistrés lorsqu'ils repensent à leur ancienne demeure: «[...] les frustrations, on les a passées pendant trois jours [...] dans la démolition.» Pour certains, c'est aussi un sentiment de désenchantement et d'anéantissement de projets de vie:

[...] c'était notre fonds de pension [...]

[...] j'aurais pu en profiter à la retraite [...] mon mari a perdu son endroit pour chef-d'oeuvrer [...]

Face à leur nouveau domicile, les sinistrés éprouvent plus de sentiments négatifs que positifs. De plus, certains sentiments éprouvés face à l'ancienne demeure sont

à nouveau mentionnés par rapport à la nouvelle. Ainsi, le sentiment de confort apparaît en premier lieu, alors qu'il semblait faire l'objet d'une importance moindre dans l'ancien domicile. Le sentiment de sécurité demeure aussi présent tandis que le bien-être et la liberté sont fréquemment mentionnés par les sinistrés. Leur nouvelle demeure est avant tout un lieu où l'on se sent en sécurité. La tranquillité étant revenue, les sinistrés apprécient la sérénité des lieux. Pourtant, l'image de l'ancienne maison demeure omniprésente. C'est pourquoi on se sent dépaysés dans la nouvelle demeure. Elle n'est pas ce havre de paix. Elle est tout autre chose: un nouveau monde où l'on n'est pas encore vraiment chez soi. Elle représente donc plus une perte qu'un gain. On y vit par obligation et on s'y sent plus pauvre. Cette demeure est également un lieu provisoire où les racines ne sont pas encore implantées.

> On n'a pas eu le temps de goûter à notre demeure [...] c'est une place pour se loger, ramasser nos affaires [...] On est en réflexion, tout est provisoire.

D. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MILIEU DE VIE (MAISON, TERRAIN ET QUARTIER)

Comparer la conception du chez-soi en fonction du lieu d'habitat, c'est également faire référence aux éléments que l'on appréciait ou non dans son ancien milieu de vie et que l'on considère positifs ou négatifs dans son nouvel environnement.

En ce qui concerne la maison, l'analyse du tableau 18 permet de constater que l'on appréciait plus d'éléments dans l'ancien domicile que dans le nouveau. Toutefois, la nouvelle demeure présente plus d'attributs positifs pour la convivialité: on y

apprécie entre autres les espaces disponibles, la qualité de la construction ainsi que l'isolation et l'insonorisation.

L'image que livre le domicile que l'on acquiert, modifie ou crée, rend compte de la personnalité propre et de l'individualité de ses occupants. L'apparence et l'esthétique y prennent une place importante. Ce que renvoie cette image, c'est l'expression des goûts personnels, des aspirations, des valeurs, du bien-être prévu et de la créativité individuelle. Les références à ce thème (l'individualisation et la décoration) sont beaucoup plus présentes dans l'ancien domicile comparativement au nouveau. Ainsi les répondants mentionnent:

[...] on l'avait aménagée et décorée à notre goût [...]

[...] c'était la touche personnelle [...]

Elle était à mon image [...] en raison des rénovations.

J'aimais son aspect non standard [...]

[...] c'était le style ancien [...] à mon goût.

Il y avait beaucoup de peintures, de sculptures [...]

[...] c'était un travail d'artisanat.

L'oeuvre d'art naturelle que reflète la vue panoramique semble également un élément important associé à la décoration:

[...] la beauté de la nature à travers la fenêtre [...]

[...] la vue de la nature sur quatre côtés [...]

Les mentions «clarté» et «luminosité» sont également souvent évoquées, tant pour l'ancien que pour le nouveau domicile. L'architecture, plus spécialement le «toit

cathédrale», la «hauteur du salon» et «les aménagements à paliers» ressortent aussi à travers les éléments appréciés. Les répondants se remémorent également la satisfaction de retrouver un caractère rustique dans l'ancien domicile. La beauté du chez-soi contribue à alimenter la catégorie de l'apparence et de l'esthétique:

> [...] c'était un palais [...]
>
> [...] une maison de rêve [...]
>
> C'était beau [...]
>
> C'était une belle maison [...]

Habiter et occuper un lieu, c'est aussi la réponse de ce dernier à l'usage que l'on désire en faire, au temps disponible à y consacrer et à la facilité d'utilisation qu'on espère y retrouver. La items référant à la seconde catégorisation ont donc été regroupés sous le vocable de la «convivialité». Ce sont donc des aspects davantage liés à la rationalité et à l'efficience qu'on y retrouve. La possibilité de disposer d'un espace intérieur suffisant est l'élément qui semble être priorisé. Celui-ci est par ailleurs plus présent dans la nouvelle demeure comparativement à l'ancienne. La présence d'un système de chauffage d'appoint était un élément très apprécié dans l'ancien domicile. On peut expliquer qu'il n'ait pas été aussi souvent mentionné dans le nouveau domicile par le fait que l'installation de ce type de chauffage est avant tout considérée par plusieurs comme une option personnelle coûteuse n'étant pas nécessairement priorisée lors d'une réinstallation. La qualité de la construction ainsi que l'isolation et l'insonorisation ont également été souvent évoquées par les répondants comme éléments appréciés dans la nouvelle demeure, alors qu'elles ne l'ont pas été pour l'ancienne.

Tableau 18
Fréquence des éléments appréciés dans l'ancienne et la nouvelle demeure

Catégories	Thèmes	Nombre de mentions	
		Ancienne demeure	Nouvelle demeure
Apparence et esthétique	Individualisation et décoration	30	10
	Vue panoramique	12	5
	Luminosité et clarté	7	6
	Architecture	4	5
	Aspect rustique	4	0
	Beauté	3	2
	Somme partielle	60	28
Convivialité	Espace intérieur disponible	9	17
	Foyer ou poêle à combustion lente	15	5
	Aspect fonctionnel de la demeure	9	10
	Fenestration adéquate	7	9
	Construction récente et de qualité	0	15
	Isolation et insonorisation adéquates	0	14
	Dimension des pièces	8	4
	Nombre de pièces	4	7
	Aménagement et disposition des pièces	9	1
	Confort	6	4
	Présence de patio, galerie ou verrière	4	5
	Facilité d'entretien	2	7
	Aspect pratique de la cuisine	5	3
	Commodités extérieures	5	3
	Salle de bain moderne ou rénovée	4	2
	Espaces de rangement intérieurs	3	2
	Aménagement du sous-sol	0	4
	Somme partielle	90	112

...suite

Tableau 18 (suite)

Catégories	Thèmes	Nombre de mentions	
		Ancienne demeure	Nouvelle demeure
Socialisation	Chaleur et accueil	12	1
	Sentiment de chez soi	9	2
	Intimité et tranquillité	6	2
	Sécurité	0	6
	Somme partielle	27	11
Total des éléments mentionnés		177	151

En ce qui a trait aux pièces de la maison, il semble que l'on appréciait davantage la grandeur des pièces dans l'ancienne demeure comparativement à la nouvelle. Un plus grand nombre de pièces disponibles semble cependant un élément contribuant à une plus grande satisfaction en lien avec le nouveau domicile. La facilité d'entretien des lieux est également évoquée plus souvent dans la nouvelle demeure comparativement à l'ancienne.

Le chez-soi, c'est aussi une réponse à des besoins de chaleur et d'accueil, de sentir que l'on peut bénéficier d'un espace où l'on peut agir à sa guise. Ce sont aussi les sentiments d'intimité, de tranquillité et de sécurité qu'on y recherche. Pour l'ensemble de ces sentiments, exception faite du sentiment de sécurité, on retrouve davantage de ces mentions dans l'ancien domicile.

En ce qui a trait aux désavantages ou éléments moins appréciés par les répondants pour leur ancienne et nouvelle demeure, le nombre total de mentions s'élève à 88. Onze répondants affirment ne pas identifier d'éléments moins appréciés ou de

désavantages se rapportant à leur ancien domicile. De même, six personnes ne soulignent aucun inconvénient relatif à leur nouvelle habitation. Les éléments moins appréciés identifiés par les répondants apparaissent dans l'ordre au tableau 19 et n'ont pas fait l'objet de catégorisation. Le manque de commodités dans l'ancien domicile et les difficultés à l'entretenir sont les éléments négatifs les plus souvent mentionnés par les répondants lorsqu'ils font référence à leur ancien domicile. Le fait de ne pas se sentir encore chez soi est de loin l'élément négatif le plus fréquent pour la nouvelle demeure.

Ce que l'on appréciait le plus de son ancien terrain, ce sont les aspects de villégiature et le côté riverain des lieux, c'est-à-dire la présence d'arbres indigènes et fruitiers, la proximité de la rivière, la superficie du terrain ainsi que la tranquillité et l'intimité des lieux. Tout comme pour la maison, on note que les répondants font mention d'un nombre supérieur d'éléments appréciés pour l'ancien terrain (n=168) comparativement au nouveau (n=55). Le tableau 20 fait état de la fréquence des qualités nommées par les sinistrés en fonction de leur ancien ou nouveau terrain.

Seize répondants ne mentionnent aucun élément non apprécié par rapport à leur ancien terrain, alors que cette situation n'est évoquée que par un seul répondant pour son nouveau terrain. Un répondant se dit également incapable de déterminer actuellement les désavantages de son terrain actuel. Les sinistrés regrettent que leur nouveau terrain ait peu d'arbres. De plus, un nombre non négligeable de répondants (n=12) éprouvent encore des craintes face aux éboulements ou à la crue des eaux et trouvent regrettable que leur terrain actuel ne soit pas aménagé. Chez les sinistrés, sept avaient peur des crues de la rivière ou des glissements de terrain sur leur ancien

terrain et la présence d'insectes lors de la saison estivale était considérée désagréable par six des répondants.

Tableau 19

Fréquence des désavantages de l'ancien et du nouveau domicile

Thèmes ou éléments mentionnés	Nombre de mentions	
	Ancienne demeure	Nouvelle demeure
Ne pas se sentir chez soi	0	15
Manque de commodités	8	6
Rénovations à effectuer	6	0
Difficultés d'entretien	5	1
Manque d'espace intérieur	0	5
Absence de sous-sol ou sous-sol non fini	5	0
Absence de décoration	0	5
Fondations inexistantes ou inadéquates	3	1
Nombre restreint de pièces	3	1
Localisation à distance du travail ou des services	4	0
Présence de locataires	3	0
Perte de la vue panoramique	0	3
Absence de foyer	0	3
Manque d'intimité	0	3
Difficultés liées à l'alimentation en eau et au vide sanitaire	3	0
Insonorisation inadéquate	0	2
Taxes foncières élevées	0	2
Isolation inadéquate	1	0
Total	**41**	**47**

Tableau 20
Éléments appréciés de l'ancien et du nouveau terrain

Thèmes ou éléments mentionnés	Nombre de mentions	
	Ancien terrain	Nouveau terrain
Présence d'arbres	30	8
Proximité ou vue de la rivière	26	9
Superficie du terrain	19	9
Fleurs et rocaille	21	2
Intimité et tranquillité	12	7
Aménagement personnalisé	11	8
Potager	12	4
Vue panoramique	10	3
Observer et nourrir les oiseaux	8	2
Gazon	5	2
Harmonie terrain et maison	6	0
Pratique de sports nautiques	5	0
Piscine	3	1
Total	**168**	**55**

La tendance à identifier plus d'aspects positifs pour l'ancien quartier que pour le nouveau se poursuit pour la troisième dimension du chez-soi étudiée. Ainsi, les sinistrés font davantage mention d'éléments appréciés (n=82) que d'éléments non appréciés (n=49). Deux répondants ont mentionné ne pas savoir encore ce qu'ils appréciaient ou non à la suite de la relocalisation. C'est surtout la présence d'amis, de parents, de bons voisins avec lesquels on entretient de bonnes relations qui semble l'élément le plus apprécié avant comme après les inondations. Les sinistrés évoquent également la bonne entente, l'entraide et le sentiment de sécurité issu de bonnes relations comme principaux éléments appréciés en relation avec le quartier antérieur ou actuel. Ce sont ensuite les aspects liés à la tranquillité, l'intimité et la discrétion qui

entrent en considération. Il faut aussi noter que la proximité des services est l'élément positif le plus souvent mentionné par les sinistrés vivant dans un nouveau quartier.

Tableau 21

Fréquence des désavantages de l'ancien et du nouveau terrain

Thèmes ou éléments non appréciés	Nombre de mentions	
	Ancien terrain	Nouveau terrain
Crainte (des éboulements, de la rivière, de la crue)	7	12
Absence ou manque d'arbres	0	13
Aménagement complet du terrain à refaire	0	12
Manque d'intimité	1	10
Présence de dénivellations	5	3
Présence d'insectes	6	1
Absence de gazon (ou gazon recouvert de vase séchée)	1	6
Absence ou petite dimension du terrain	1	5
Difficultés d'entretien	3	2
Boisé sauvage	2	0
Total	**26**	**64**

Tableau 22

Fréquence des éléments appréciés de l'ancien et du nouveau quartier

Thèmes ou éléments appréciés	Nombre de mentions	
	Ancien quartier	Nouveau quartier
Présence d'amis, de parents et d'un bon voisinage	30	15
Tranquillité, intimité et discrétion du voisinage	25	13
Proximité ou rapprochement des services	10	16
Secteur de villégiature	12	3
Propreté et bon entretien du quartier	2	1
Attachement et appartenance au quartier	3	1
Total	**82**	**49**

Tableau 23
Fréquence des inconvénients de l'ancien et du nouveau quartier

Thèmes ou éléments non appréciés	Nombre de mentions	
	Ancien quartier	Nouveau quartier
Présence de voisins négligents ou désagréables	8	4
Manque d'intimité	1	10
Sentiment d'être étranger ou non intégré	0	10
Beaucoup de circulation	1	6
Distance des services ou du travail	4	2
Environnement moins sécuritaire	0	5
Manque de liberté	1	3
Total	**15**	**40**

Certains éléments non appréciés sont aussi évoqués par les sinistrés. Il importe de souligner que 21 répondants n'ont pu identifier aucun désavantage de leur ancien quartier* alors que huit personnes font état de la même situation en ce qui a trait a leur nouveau quartier.

* Il peut s'agir de l'ancien aménagement du quartier ou de sa dynamique antérieure puisque 15 personnes demeurent toujours dans le même quartier.

CHAPITRE 6

INTÉGRATION À UN NOUVEAU QUARTIER

A. MOTIFS AYANT INCITÉ LES SINISTRÉS À CHANGER DE QUARTIER OU DE MUNICIPALITÉ

La décision de changer de quartier ou de ville fut l'initiative de 14 sinistrés, tandis que sept ont été évacués par les autorités. Dix-neuf personnes ont reconstruit leur domicile sur le même terrain. Les motifs ayant incité les sinistrés à changer de milieu de vie sont divers. Pour plusieurs, c'est l'impossibilité de se rebâtir au même endroit en raison de l'identification de leur terrain comme «zone inondable» ou de la disparition pure et simple de leur terrain qui a forcé les sinistrés à déménager de quartier ou de municipalité: «[...] on a été forcés par les circonstances [...] on n'avait plus de terrain [...] le site a été déclaré zone inondable [...]» Pour d'autres, même si le terrain pouvait être récupéré, le coût relatif à son réaménagement était exorbitant: «[...] ce n'est pas la construction de la maison qui a motivé le déménagement [...] mais les frais énormes à investir sur le terrain [...] il aurait fallu s'éloigner de la rivière [...]» L'aspect économique est donc considérablement entré en ligne de compte dans la décision de rebâtir, d'acheter une nouvelle maison ou d'opter pour une location d'appartement:

> [...] on aurait pu avoir un terrain dans le même secteur après la reconstruction, mais c'était trop cher [...]
>
> [...] c'était trop dispendieux de reconstruire [...]
>
> [...] la maison était perte totale [...] et sous-évaluée [...] donc on n'aurait pas pu se reconstruire comme c'était, avec les rénovations [...]
>
> [...] vu notre âge, on ne voulait pas contracter de dettes [...]

Certaines personnes évoquent aussi le manque de support ou d'intérêt de la municipalité à les inciter à demeurer dans celle-ci:

> [...] on a pas été bien traités par la municipalité [...] on ne s'est pas sentis appuyés [...]
>
> [...] la municipalité n'a pas fait les démarches pour nous garder, nous offrir un terrain [...]

L'importante somme de travail, de problèmes que peut représenter la construction d'un nouveau domicile entre aussi en considération dans le choix de relocalisation des sinistrés. Lorsque cet aspect est mis en perspective avec l'état de santé physique et psychologique des individus, la balance penche bien souvent en faveur d'un achat ou d'une location:

> [...] on ne se voyait pas bâtir une maison neuve [...]
>
> [...] j'avais eu une crise cardiaque en 1996 [...] je n'avais plus le goût de recommencer [...]
>
> Je n'avais plus le goût [...] ni l'énergie pour reconstruire [...]

Les modifications substantielles de l'environnement sont aussi un motif qui a découragé plusieurs à se reconstruire au même endroit:

> [...] on n'était pas intéressés à retourner là-bas, car il n'y avait plus rien de beau [...]
>
> [...] ce n'était plus le même décor, il n'y a plus rien [...] seulement des roches [...]
>
> Tout était parti, je ne voulais plus y retourner [...] ça n'avait plus la même ambiance [...] c'était la désolation et la tristesse [...]

La perte de la demeure, des objets personnels et des souvenirs qui s'y trouvaient est aussi liée aux décisions prises par les sinistrés de reconstruire ou non au même endroit. Lorsque ceux-là disparaissent, une partie importante du passé semble emportée avec eux: «Je n'avais plus de liens avec le milieu [...] à la suite de la disparition des souvenirs de mon épouse [...] je n'avais plus rien qui me retenait [...]»

D'autres aspects plus positifs entrent aussi en considération dans le choix de se relocaliser. Lorsque les activités quotidiennes semblent facilitées par une relocalisation, les sinistrés évoquent plus positivement leur départ du quartier ou de la ville:

> [...] les enfants pourraient être plus près de leur école [...] moi de mon travail [...]
>
> On a pris l'aspect fonctionnel en considération [...] les études, les loisirs, le travail [...]

Certains évoquent aussi les délais d'attente afin de savoir s'ils pourront se reconstruire dans le même milieu et le sentiment d'urgence de se relocaliser:

> [...] il aurait fallu attendre longtemps [...]
>
> [...] on était pressés [...]

D'autres mentionnent leur crainte face au cours d'eau: «[...] j'avais peur de la rivière [...]».

B. SENTIMENTS DES SINISTRÉS FACE À L'OBLIGATION DE CHANGER DE MILIEU DE VIE

Les sinistrés qui ont appris des autorités publiques l'impossibilité de récupérer leur terrain ou de pouvoir se réinstaller dans le même environnement ont ressenti divers sentiments. Ce sont surtout la déception et la tristesse qui semblent avoir primé lors de l'annonce de la décision des autorités:

> [...] on n'avait plus rien [...] on n'avait pas le choix de trouver autre chose [...]
>
> Ça été un choc de recevoir la décision [...]
>
> [...] ça faisait mal au coeur de signer les papiers du décret [...]

D'autres sinistrés disent s'être résignés et soumis devant l'évidence même de la perte de leur maison ou de leur terrain:

> [...] on a été dociles [...] on s'est résignés [...]
>
> [...] on n'avait pas le choix [...] il fallait se conformer [...]
>
> On n'a pas eu le temps de contester [...] on subissait [...]
>
> [...] quand on a signé, on cédait un trou vide dans la rivière [...] en fait il n'y a pas eu de décision [...]

Certains ont eu une réaction vive de colère, de frustration ou même de refus: «On s'est sentis manipulés [...] pas un mot à dire [...] aucune discussion [...] je ne voulais pas prendre le chèque. Je sentais qu'on me disait de fermer ma gueule, que je n'avais rien à dire [...]» Un certain sentiment de soulagement émerge aussi des commentaires des sinistrés à la suite de l'annonce de la possibilité de recouvrer certaines pertes grâce à l'aide financière gouvernementale:

> [...] la compensation accordée a été reçue dans la joie [...] ça s'est réglé assez vite.
>
> On était satisfaits du règlement étant donné les circonstances[...]

Le sentiment de crainte ainsi que la fatigue et l'épuisement entrent aussi en ligne de compte dans la réception de la décision des autorités et semblent avoir eu un effet médiateur sur les effets de la décision:

> [...] on avait pris la décision de ne plus retourner près d'une rivière [...] on a eu trop peur et on a tout perdu [...]
>
> [...] on ne serait pas restés là à cause du choc de la rivière [...]
>
> J'aurais pu contester [...] d'autres l'ont fait [...] mais je n'avais pas l'énergie pour le faire [...]
>
> [...] on ne voulait pas brasser pour les faire changer d'idées [...] on s'est assez battu pour récupérer, nettoyer [...] les démarches [...] c'était assez [...] on était fatigués [...]

C. MÉCANISMES D'INTÉGRATION UTILISÉS PAR LES SINISTRÉS

La plupart des sinistrés ont réalisé seuls leur intégration dans leur nouveau quartier. On dénote le peu d'implication des voisins, ce qui semble toutefois ne pas avoir constitué un problème pour les sinistrés. Quelques-uns ont reçu une visite polie ou sympathique d'un ou deux voisins qui ont offert leur aide. L'intégration dans la nouvelle demeure s'est donc principalement réalisée avec la participation de la famille et des amis.

Les sinistrés se sont déclarés soucieux de leur intimité, de leur autonomie et de leur indépendance. Ce qui est primordial pour les répondants, c'est la nécessité d'entretenir des rapports respectueux, réservés et cordiaux avec leurs voisins.

Il faut signaler que plusieurs sinistrés ont intégré discrètement leur nouvelle demeure, soit à l'automne ou l'année suivante, alors que la crise du déluge et le mouvement de sympathie initiale étaient passés.

Le fait qu'un certains laps de temps se soit écoulé entre l'intégration du nouvel environnement et le désastre semble également influer sur l'accueil reçu. Certains sinistrés ont, par exemple, évoqué qu'ils n'avaient pas été reconnus ou perçus comme des personnes sinistrées par leur entourage puisque plusieurs mois s'étaient écoulés entre le désastre et leur arrivée dans leur quartier résidentiel. Ils mentionnent donc n'avoir pas reçu l'attention et le soutien dont certaines personnes identifiées comme victimes des inondations ont pu bénéficier dans les suites immédiates du désastre.

L'adaptation à la nouvelle demeure et au nouvel environnement dépend à la fois de la personnalité de chacun, c'est-à-dire sa force morale, ses croyances, ses valeurs, ses expériences ainsi que du choix judicieux de son chez-soi, en conformité avec ses critères et ses besoins. Par exemple, les sinistrés qui peuvent apprécier les attributs de leur nouveau milieu de vie ont eu plus de facilité à faire le deuil de leur ancien quartier et à se permettre de jouir du présent. Pour ceux qui sont retournés en ville, certains éléments sont davantage appréciés: moins de transport, vie sociale plus active, plus près du travail, proximité des services et des loisirs pour la famille.

Intégrer un nouvel environnement résidentiel, c'est un peu affronter l'inconnu, l'insécurité, mais c'est aussi la découverte de nouvelles richesses que peut posséder un nouvel habitat. Cela suppose une panoplie de changements au plan de l'organisation personnelle et des relations avec les autres. Certains facteurs ont été identifiés comme éléments facilitateurs ou contraignants pour la réalisation d'une intégration harmonieuse avec un nouvel environnement dans un contexte de relocalisation due à un désastre. Les principaux facteurs retenus par les sinistrés sont présentés au tableau 24.

D. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES SINISTRÉS AYANT DÉMÉNAGÉ DANS UN AUTRE QUARTIER OU UNE AUTRE MUNICIPALITÉ

Changer de quartier, lorsque cela ne fait pas partie de nos prévisions, de nos projets de vie, peut correspondre à un véritable déracinement. Pour plusieurs, c'est aussi l'imposition d'une diminution forcée de contacts quotidiens avec des personnes qui sont chères:

> [...] l'éloignement de la famille, des parents, des frères et soeurs [...]
>
> [...] on s'est éloignés de notre monde, de notre chez-nous [...] ils ne peuvent plus nous rendre visite facilement.

Ce changement brutal est souvent associé à une situation de choc et à l'enclenchement d'un processus de deuil: «On est passés du blanc au noir [...] c'est le fait de ne plus avoir de choix [...] plus de place où aller [...] on ne retrouvera jamais ce qu'on avait [...] la campagne avec tout ce que ça représentait [...]» Dans le contexte d'un désastre où les gens ont perdu leur maison, leur terrain, leur biens personnels et

leur environnement familier, la relocalisation correspond aussi à un second désastre associé à d'autres pertes.

Tableau 24

Facteurs facilitateurs et contraignants pour une intégration harmonieuse dans un nouveau milieu de vie

Facteurs facilitants	Facteurs contraignants
• Une réception chaleureuse, l'entraide et la collaboration du voisinage • La poursuite des activités de soutien des personnes significatives, en particulier de la famille • Retrouver d'anciennes connaissances dans son nouveau quartier • Intégrer un quartier qui nous est familier ou connu • Se relocaliser dans une demeure conforme à ses attentes • Retrouver dans le quartier des personnes qui ont vécu la même situation • Intégrer un quartier récent où plusieurs individus sont un peu des «nouveaux» • L'intégration facile des enfants à leur nouvel environnement • Conserver ses habitudes de vie • Célébrer l'arrivée dans le nouveau quartier • Accueil et dispositions financières facilitantes des instances municipales • Aide financière et matérielle • Congés de l'employeur	• Attitude distante du voisinage • Intégration durant la saison hivernale (nuit à l'établissement de contacts avec les voisins) • Se relocaliser dans l'urgence, sans préparatifs • Entreprendre des travaux de rénovation dès l'arrivée dans la demeure • Éloignement de la famille • Perte de voisins et d'amis • Aménager dans une habitation non conforme à ses attentes ou ses besoins

D'autres éléments se sont avérés également très difficiles dans le fait d'être relocalisé dans un nouveau quartier. Ces éléments sont les suivants:

• La séparation avec les amis du voisinage: «[...] tout a été difficile [...] l'éloignement [...] des amis», «[...] j'ai trouvé ça dur [...] j'avais de bons amis [...] un en particulier avec qui je jasais beaucoup [...] il y a un vide [...]», «[...] c'est la perte d'amis sympathiques[...] », «[...] je me suis éloignée d'une grande amie [...]»

• La perte du sentiment de sécurité: «On n'a plus la sécurité qu'on avait [...] on est isolés», «Il a fallu installer un système de sécurité [...] barrer les portes [...] on n'était pas habitués à cela [...]», «[...] notre sentiment de sécurité est disparu [...]»

• Le changement dans la manière de vivre: «On ne peut plus faire les mêmes promenades [...] avec le chien [...]», «Ce n'est plus la même vie [...] particulièrement l'été [...]», «c'était de quitter notre environnement et de nous retrouver dans un espace restreint [...] tout le monde te voit [...]», «c'est retourner en ville [...] avec les inconvénients [...]», «[...] ne plus prendre le café en pyjama dehors le matin [...]»

• Les contraintes financières (financement, endettement) liées à la relocalisation: «[...] on a changé notre train de vie [...] l'argent a passé dans l'achat d'une nouvelle maison [...]», «on a investi toutes nos économies [...] on est plus serrés qu'avant [...]», «[...] c'est l'endettement [...] on a été obligés d'emprunter à une compagnie de finance, car la caisse et la banque n'ont pas voulu nous prêter pour l'hypothèque [...]», «[...] on a compté beaucoup [...] beaucoup de stress financier [...]»

• L'altération du goût d'investir dans la création de liens amicaux et sociaux: «On a moins le goût d'investir dans le quartier, de créer des liens [...]», «notre vie sociale a été chambardée[...] on était très impliqués dans les organismes sociaux et de loisirs [...]»

- La perte du sentiment d'appartenance: «On a été déracinés [...] on s'était fait à l'idée qu'on mourrait là [...]», «[...] c'est l'éloignement des services auprès des personnes connues [...] de la caisse [...] de l'épicerie [...]», «on a perdu notre milieu d'appartenance [...]»

E. SENTIMENTS FACE À L'ANCIEN ET AU NOUVEL ENVIRONNEMENT

Plus de la moitié (12/21) des répondants relocalisés dans un nouveau quartier ou ayant vu leur quartier considérablement modifié à la suite des inondations se considèrent comme perdants au plan environnemental. Cinq personnes se disent plutôt partagées à l'idée de se prononcer sur des pertes ou des gains enregistrés sous ce rapport, tandis que deux sinistrés évaluent avoir enregistré des gains liés à une maison répondant mieux à leurs exigences et à plus d'avantages dans leur nouveau quartier.

Les personnes qui s'évaluent perdantes font surtout référence à la perte d'intimité liée à la proximité des résidences et des voisins, aux difficultés d'intégration et au manque de sécurité:

> [...] les voisins sont trop proches [...]
>
> [...] les voisins sont plus près [...]
>
> [...] inconvénient de vivre avec des voisins tout le tour [...]
>
> C'est plus froid [...] pas la même mentalité [...] les clans [...], les regroupements de famille [...] on a le sentiment d'être étrangers [...]
>
> On ne connaît pas les voisins [...]

C'est moins sécuritaire [...]

Il faudra rebâtir au plan de la sécurité [...]

Lorsque les sinistrés évoquent les sentiments liés à leur vie dans leur ancien quartier ou dans leur quartier transformé, ce sont surtout les sentiments de tristesse, de nostalgie et de regret qui priment à travers leurs références à la quiétude, à la continuité et à l'intégration perdues:

[...] la vie [...] la vitalité des enfants dans la rue [...], la petite marche au dépanneur pour des riens [...] aller au courrier au coin de la rue [...] la sécurité et l'entraide des voisins [...]

C'est le souvenir des habitudes de vie [...] la facilité de vivre [...] la sécurité [...] les routines quotidiennes [...] rencontrer des gens familiers [...] vivre dans ton monde [...]

[...] le chemin Saint-Jean c'était notre chez-nous [...] le lieu où on avait tous nos rêves [...] la nature [...] le décor [...]

Les voisins venaient nous parler, car tout le monde se connaissait [...]

C'est l'ennui des gens [...] la tristesse [...] la rivière qui nous manque [...]

Certains tendent au déni ou à l'abstraction des sentiments vécus:

On essaie de ne plus y penser [...] on a tourné la page pour mieux s'en sortir [...] pour ne pas se faire mal [...]

On ne cherche pas à revenir en arrière [...] il faut oublier et ne plus y penser [...] un mauvais rêve [...] du passé [...]

Ça nous cause de l'angoisse, des souvenirs pénibles [...] quand on pense à tout ce qu'on a perdu [...] on préfère ne pas y penser et on cherche à éloigner ces pensées qui nous font déprimer [...]

D'autres mentionnent le déracinement et l'impression d'être étrangers dans leur milieu actuel:

> Les gens de la rue sont tous éparpillés [...] on ne reconnaît plus l'environnement [...] tout a changé [...] c'est un autre monde [...]»
>
> Notre chez-nous n'existe plus [...] on est dispersés [...]
>
> [...] on a perdu notre appartenance [...]
>
> [...] c'est un voisinage méconnu [...]

CHAPITRE 7
RECOMMANDATIONS DES SINISTRÉS

L'expérience pénible d'une inondation majeure et celle d'une relocalisation forcée place et les personnes qui les ont vécues dans une position privilégiée pour émettre des recommandations aux individus et aux autorités gouvernementales ou communautaires. Pour avoir appris de leur expérience et en avoir tiré certaines leçons, les sinistrés ont émis des éléments de réflexion et des commentaires pertinents visant à proposer des actions proactives ou correctrices en cas de sinistre et de relocalisation. Ceci, afin 1) d'informer et de guider les personnes pouvant subir d'éventuels préjudices liés à un désastre, 2) d'améliorer les services d'aide et de soutien dispensés par les organismes communautaires et de secours, et 3) de bonifier les programmes et politiques d'assistance en cas de sinistre dispensés par les instances gouvernementales.

S'adressant à la population générale ou potentiellement exposée à une relocalisation, les sinistrés suggèrent, à partir de leurs expériences, certaines dispositions ou propositions pouvant faciliter le processus de relocalisation et le recouvrement du bien-être individuel et familial des sinistrés (tableau 25).

Ce que les sinistrés suggèrent le plus fortement, c'est de prendre du recul face aux événements, de ne pas agir de façon précipitée, même si le contexte s'y prête, et de procéder à une analyse consciencieuse de toutes les possibilités ou les choix possibles face aux décisions importantes à prendre dans le cadre d'une relocalisation. On mentionne, de plus, la priorité qu'on doit accorder à la préservation de sa

santé physique et psychologique: bien se loger, se nourrir, dormir, s'accorder les moments de détente nécessaires et ne pas surestimer ses forces.

Tableau 25
Principales suggestions et propositions émises pour des sinistrés

- S'accorder le temps de réflexion nécessaire.
- Prioriser sa santé physique et psychologique (individuelle et familiale).
- Adopter ou modifier au besoin ses attitudes.
- S'assurer de sources de support.
- Connaître, préserver et faire valoir ses droits.
- Créer un sentiment de chez-soi (même dans l'habitation temporaire).
- Identifier ses besoins réels et ceux de la famille avant la relocalisation définitive.
- Contrer l'isolement.
- Conserver ses projets d'avenir et continuer à en élaborer.
- Regrouper la famille et resserrer les liens.
- Reprendre le plus tôt possible les activités quotidiennes.
- Établir un plan d'urgence personnel.

Pour surmonter l'épreuve de la perte du domicile et des aléas liés à une relocalisation, les sinistrés proposent également d'adopter une certaine souplesse face aux événements. Loin de suggérer une attitude défaitiste, les répondants mentionnent qu'une attitude positive, optimiste, confiante et objective aide grandement à surmonter le choc. De même, le fait de garder son sang-froid, de s'immuniser contre les commentaires négatifs et les jugements de valeur, d'être ouvert à confronter ses valeurs et à les modifier semble également être un élément modérateur. Certaines personnes mentionnent également la nécessité d'apprendre à mettre son orgueil de côté et à accepter de bon coeur l'aide financière et matérielle provenant de diverses sources. Le support émotionnel et social joue également un rôle de première

importance. À cet effet, différentes sources d'appui, de réconfort, d'écoute et de dialogue ont été appréciées: les professionnels de la santé, les bénévoles, les proches et les autorités civiles et religieuses.

Connaître ses droits et s'assurer de les faire respecter, voilà également une recommandation qu'ont émise les répondants: il importe en effet d'obtenir les informations auprès de sources fiables, de consulter au besoin un conseiller juridique ou financier professionnel et compétent, de faire preuve de ténacité et de reconnaître les individus qui peuvent chercher à profiter de la situation de désarroi ou de vulnérabilité dans laquelle les sinistrés peuvent se trouver. Le fait de recréer le plus rapidement possible un sentiment de chez-soi dans le domicile temporaire, et par la suite dans la demeure définitive, semble également atténuer les sentiments d'inconnu et d'étrangeté et, par le fait même, augmenter les sentiments de réconfort et de sécurité Ainsi, après avoir identifié et intégré un lieu d'hébergement confortable et intime, plusieurs sinistrés suggèrent de personnaliser et d'individualiser cet endroit.

Les besoins réels de l'individu et de sa famille se doivent aussi d'être bien identifiés avant d'opter pour une relocalisation définitive. On peut écouter les conseils ou tenter de connaître l'avis d'autres personnes, mais on doit surtout se laisser l'option du choix final.

L'isolement peut aussi contribuer à compromettre le processus de rétablissement. Les sinistrés évoquent la nécessité de se rapprocher des amis, de la famille ou d'autres sinistrés. La nécessité de conserver le goût de réaliser des projets, la consolidation des liens du couple et de la famille, le développement d'un sentiment de sécurité chez les enfants ainsi qu'une reprise hâtive des activités quotidiennes et de la

«routine» lors d'un processus de relocalisation ont aussi été mentionnés. Adoptant une vision proactive, quelques sinistrés ont aussi fait part de l'obligation de se doter d'un plan d'urgence personnel en cas de sinistre.

En ce qui a trait aux suggestions pouvant être faites aux organismes d'aide et de secours ainsi qu'aux bénévoles qui y oeuvrent, les sinistrés font premièrement mention du travail extraordinaire effectué par ces derniers. Dans la plupart des cas (n=29/40), les sinistrés n'ont que des éloges et des commentaires de satisfaction à faire quant à l'investissement et à l'attention dont ils ont pu bénéficier. Ce qu'on suggère surtout, c'est de conserver la même attitude compréhensive et généreuse. Ce sont par ailleurs les aspects administratifs et bureaucratiques qu'on souhaiterait voir simplifier (nombre de formulaires, renvois d'une personne à une autre, etc.), de même que les longues périodes d'attente, passées en des lieux inconfortables ou en «file» avant de pouvoir rencontrer quelqu'un pour différents besoins ou pour des informations. On suggère également de donner plus de temps aux sinistrés pour effectuer les achats à l'aide de bons et de prendre des mesures afin que les achats se fassent dans un contexte plus discret (les échanges de bons aux caisses devant d'autres clients en ont gêné plusieurs). On mentionne de plus qu'il serait profitable pour les sinistrés que l'aide offerte soit prolongée et leurs besoins actuels réévalués après un certain temps, ceci tout autant pour les aspects matériels que psychosociaux. Quelques répondants ont aussi rapporté certaines situations où l'intégrité, le bon jugement ou encore l'attitude de certains bénévoles avaient fait défaut. On suggère à cet effet d'accroître la formation des bénévoles agissant lors de sinistres. De plus, certains sinistrés estiment que la totalité des montants amassés par la Croix-Rouge, dans le but spécifique de venir en aide aux victimes des inondations, devrait être

distribuée à celles-ci, plus particulièrement à celles qui sont les plus démunies (tableau 26).

Tableau 26
Principales recommandations émises aux organismes d'aide par les sinistrés

- Maintenir une attitude compréhensive et généreuse.
- Simplifier les procédures administratives.
- Diminuer le temps d'attente.
- Offrir des lieux de rassemblement confortables.
- Allouer plus de temps aux sinistrés pour effectuer leurs achats.
- Garantir une meilleure discrétion dans la distribution et l'utilisation des bons.
- Prolonger la période du soutien financier et de l'aide psychologique.
- Accroître la formation des bénévoles pour faciliter leur intervention en situation d'urgence.
- Distribuer en entier, aux sinistrés et en particulier aux plus démunis, les dons amassés.

Certaines orientations sont également proposées aux instances gouvernementales des divers paliers afin d'améliorer l'efficience des politiques, programmes et mesures mis en place pour répondre à l'urgence de la situation et aux besoins de la population touchée. L'on propose également un ensemble de recommandations pour favoriser l'aide nécessaire aux individus affectés afin qu'ils puissent reprendre un cours de vie normal le plus rapidement possible dans la période de post-urgence et de relocalisation. Ces suggestions englobent trois dimensions des opérations: la planification, la gestion et le suivi. Les recommandations émises par les sinistrés ont été regroupées sous ces différents thèmes au tableau 27.

Les réactions et les recommandations émises aux autorités gouvernementales sont très diverses, mitigées et parfois très opposées, allant de la satisfaction à l'indignation agressive. Les personnes satisfaites de ce que le gouvernement a offert reconnaissent plus facilement les limites de l'État et son incapacité à redonner aux sinistrés tout ce qu'ils ont perdu. L'indemnisation offerte en fonction de la valeur foncière et l'ouverture faite pour une réévaluation à la hausse témoignaient d'un effort raisonnable du gouvernement.

Par contre, les personnes qui ont eu de la difficulté à régler leur dossier et qui ont perdu considérablement en regard de la valeur réelle de leur propriété et de leurs biens avaient beaucoup plus de récriminations à faire. Plusieurs sinistrés ont fustigé les exigences administratives (arpentage, permis de construction, taxes sur matériaux), les délais, les mesquineries, les erreurs administratives, etc.

Tableau 27
Principales recommandations émises aux instances gouvernementales

Dimensions des opérations	Recommandations des sinistrés
Planification	• Améliorer et mettre à jour plus régulièrement les plans de mesures d'urgence. • Sensibiliser les populations aux mesures d'urgences existantes et impliquer davantage celles-ci dans leur élaboration. • Améliorer l'information, les procédures d'information et les processus relatifs à l'évacuation dans le but d'augmenter la sécurité de la population. • Former davantage de ressources au plan local pour l'intervention en cas de sinistre majeur. • Dispenser une formation de base en intervention psychosociale aux fonctionnaires qui ont à interagir avec une population sinistrée. • Répartir de manière plus transparente les responsabilités de chacun des groupes ou organisations qui interviennent en cas de sinistre.

...suite

Tableau 27 (suite)

Dimensions des opérations	Recommandations des sinistrés
Gestion	• Décentraliser au plan local les mesures d'évaluation de dommages et de distribution de l'aide financière. • Réduire les délais d'attente pour les évaluations et les indemnisations. • Simplifier le processus bureaucratique général. • Éviter la propagation d'informations contradictoires ou portant à confusion. • Prévoir des mesures favorisant une plus grande équité au plan de l'aide financière. • Mieux informer les sinistrés sur les aspects légaux. • Faire appel à une firme externe pour les évaluations de maisons et terrains. • Assumer le coût relatif à l'arpentage, les frais de notaire et de démolition encourus par la relocalisation ou la reconstruction. • Prioriser ceux dont les pertes sont les plus importantes. • Mettre en place des mesures d'exemption ou de réduction de taxes sur les achats lors de la reconstruction, et sur les taxes foncières pour l'année suivant la reconstruction. • Prévoir des mesures d'aide accrue et à plus long terme pour soutenir les individus dans leur processus de relocalisation.
Suivi	• Vérifier auprès des sinistrés quels sont les besoins réels qui demeurent à combler à différentes étapes. • Évaluer rétroactivement l'impact des actions posées et des mesures d'aide dispensées. • Adopter une législation cohérente quant à la gestion, l'utilisation et l'entretien des barrages ou cours d'eau par les entreprises. • Augmenter l'imputabilité des entreprises en ce qui a trait à leurs procédés d'exploitation et de gestion des ressources naturelles.

POINTS SAILLANTS

- La majorité des sinistrés sont habités par des émotions fortes.

  J'étais comme agneau qu'on vient d'abattre.

  Je ne pouvais plus me contenir à mesure que je voyais les pertes s'accumuler avec l'eau qui montait. C'était comme si on m'arrachait le coeur.

  Pourquoi avoir tant investi, tant ramassé pour ensuite tout perdre.

  C'est une mort, c'est comme la perte d'un être cher.

- En plus d'être affectés physiquement et psychologiquement par les conséquences directes du désastre et par les nombreuses difficultés provoquées par ses suites, plusieurs aspects de la vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale des sinistrés ont été modifiés.

  On a moins le goût de vivre.

  Je suis devenue complètement épuisée et j'ai dû être hospitalisée pendant une semaine.

  Mon mari est suivi en psychothérapie [...] pour des idées suicidaires [...] moi en psychiatrie.

- La majorité des sinistrés se disent atteints dans leurs valeurs et victimes des valeurs des autres.

  Vous êtes chanceux, vous allez être remeublés à neuf.

- La majorité des sinistrés avaient un grand attachement à leur maison.

  Cette maison construite à notre image, c'était nous, c'était comme une sculpture que l'on avait façonnée.

  Cette maison, c'était un petit paradis [...] le plus coin du monde, une maison de rêve.

- La majorité des sinistrés mentionnent l'existence de nouveaux problèmes liés à leur état de santé ou à leur vie professionnelle depuis les inondations.

  On a vieilli prématurément [...]

  [...] on ne s'amuse plus comme avant, on n'a plus le goût de vivre.

  [...] angoisse, hypertension, grande fatigue.

- La majorité des sinistrés considèrent les inondations comme un événement très stressant et celles-ci ont été un empêchement majeur à la réalisation ou à la poursuite de certaines activités importantes.

  Au travail, j'ai dû être affecté à un poste moins stressant, car je n'étais plus en mesure d'être efficace.

- Les dommages et les pertes au plan matériel apparaissent comme une composante majeure du stress vécu par les victimes sinistrées et interviennent dans le degré de perturbation psychologique à court et à long terme.

- Lors des inondations, la plupart des sinistrés habitaient dans des demeures construites avant l'année 1976 et occupaient ce domicile depuis plus de dix ans.

- La majorité des sinistrés ont subi une perte totale de leur maison et de leur terrain.

- Près de la moitié des sinistrés possèdent un terrain de dimension moins importante qu'auparavant.

- La majorité des répondants ayant acquis une nouvelle demeure ont vu la valeur foncière de celle-ci augmenter comparativement au domicile antérieur.

- Presque la moitié des sinistrés ont dû faire un emprunt hypothécaire.

- L'endettement des sinistrés a doublé.

- Les sinistrés estiment n'avoir recouvré, par le biais de l'aide financière reçue par les autorités publiques ou charitables, qu'environ la moitié de la valeur monétaire réelle de ce qu'ils ont perdu.

- La perte de revenus provenant de la location de logements attenants au domicile figure parmi les dommages financiers qui ne sont pas comptabilisés dans le montant total des pertes monétaires des sinistrés.

- La majorité des sinistrés se sont relocalisés 3 ou 4 fois avant d'intégrer leur résidence permanente actuelle.

- La plupart des sinistrés se sont prévalus des ressources familiales lors de la première phase de relocalisation.

- L'ensemble des sinistrés déclarent avoir eu des difficultés liées au sentiment de ne pas se sentir chez eux.

- La majorité des sinistrés avouent que les démarches à effectuer à la suite de la catastrophe se sont avérées ardues et exténuantes et ont dû s'accomplir dans un climat d'incertitude, d'inquiétude, d'angoisse et de nervosité.

- La relocalisation correspond à un second désastre associé à d'autres pertes.

- La vie dans un nouveau quartier signifie une rupture, un déracinement, voire un deuil.

> Une séparation avec les amis, la perte d'un sentiment de sécurité, un changement dans la manière de vivre, des contraintes financières, l'altération du goût d'investir dans la création de liens amicaux et sociaux, la perte du sentiment d'appartenance.

- Pour la majorité des sinistrés l'ancienne demeure est associée à des sentiments et des événements généralement heureux alors que la nouvelle maison est empreinte d'images ou de représentations négatives.

- L'intégration dans le nouvelle demeure s'est principalement réalisée avec la participation de la famille et des amis.

CONCLUSION

Les productions écrites colligées dans la première partie de la recherche révèlent les conséquences directes d'un désastre sur les populations sinistrées et les nombreuses difficultés qui y sont associées. En effet, selon les auteurs, les catastrophes incluent des blessures physiques et psychologiques traumatisantes et des décès, puis sont porteuses d'un grand potentiel de destruction, de blessures et de différentes séquelles aux plans personnel, économique et social. Augmentation des maladies dépressives et névrotiques, syndrome de stress post-traumatique ou de dépression, pensées suicidaires, modifications de la vie familiale, sociale et professionnelle, voilà quelques-uns des problèmes auxquels les sinistrés sont confrontés (Nolen-Hoeksema et Morrow, 1991; Yates, 1992; Crabbs et Black, 1984, etc.). Et si certains chercheurs concluent à un renforcement des liens entre les individus touchés et l'émergence de nouvelles solidarités (Ollendick et Hoffman, 1982), d'autres observent une détérioration de la dynamique relationnelle des couples ou des familles (Powell et Penick, 1983; Erickson, 1976).

Les premiers moments du désastre correspondent à un choc et sont vécus comme tel par les sinistrés; puis la relocalisation est aussi ressentie comme un prolongement de ce dernier. En effet, les mains déplacements lors de l'évacuation, les changements subséquents et temporaires représentent des contraintes au bien-être des victimes de désastre (Trainer *et al.*, 1977; Haas *et al.*, 1977). L'itinéraire résidentiel devient également une source de difficultés par son influence sur les activités économiques, sociales et familiales des sinistrés (Trainer et Bolin, 1976). Il est intéressant de noter également le lien manifeste qui existe entre les fonctions de l'habitation

et les éléments qui suscitent l'attachement au chez-soi, la demeure constituant le reflet de l'individu et contribuant à l'estime de soi (Becker, 1977). Ainsi, selon certains auteurs (Haas *et al.*, 1977; Fried, 1963), l'attachement au domicile peut favoriser ou, inversement, constituer un obstacle au processus de relocalisation. L'ampleur du contenu du domicile (effets personnels, souvenirs), le changement de l'environnement, la force de frappe sont aussi des facteurs qui interviennent dans la façon de vivre cet événement (Freedy, 1994). D'autres éléments semblent également intervenir dans les difficultés vécues lors d'une relocalisation: la classe sociale, les maints déplacements, la relocalisation dans un habitat plus dispendieux. Bref, lorsque l'on perd sa demeure à la suite d'un désastre, les pertes sont plus importantes que les gains enregistrés. Ce qu'il faut comprendre, c'est que la relocalisation ne correspond pas à un simple déménagement ou au libre choix d'une nouvelle résidence. Elle évoque la nécessité d'une réorganisation complète de soi-même et du noyau familial (Ursano *et al.*, 1994).

Les entrevues conduites auprès de 40 individus ou couples ayant perdu leur maison et tous leurs biens personnels lors des inondations ont favorisé l'émergence de données nouvelles ou de nuances à apporter aux connaissances déjà acquises. Elles ont permis d'atteindre non seulement les aspects visibles des conséquences du désastre, mais aussi la signification sous-jacente que leur attribuent les principaux intéressés. Ainsi, il est possible de constater que la perte ou l'altération majeure du domicile ou de la communauté provoque non seulement un état de désorganisation et de désorientation chez les sinistrés mais correspond aussi pour plusieurs à l'anéantissement d'une partie de leur vie, à une situation de deuil relative à des années d'efforts investis à l'édification du chez-soi, à une façon de vivre et à la

construction d'un univers social. «On a été déracinés, dépouillés», dira une victime du désastre.

En somme, être sinistré c'est vivre le choc de se sentir dépossédé. «L'on perd tout d'un seul coup: sa maison, son terrain et tous les objets présentant une valeur sentimentale comme ses souvenirs personnels provenant de son mariage, de la naissance des enfants, de voyages, des biens légués par ses parents, de son enfance, de son adolescence.» Aussi, «c'est une partie de sa mémoire que l'on perd.» Alors que l'ancienne maison représentait l'accomplissement de soi et la réalisation d'un rêve, la nouvelle demeure est empreinte d'images ou de représentations plutôt négatives. Le sentiment d'étrangeté, la lourdeur du recommencement, la nostalgie et le regret de l'autre demeure, l'endettement sont quelques-uns des facteurs qui expliquent l'existence de ces sentiments douloureux. Quoi qu'il en soit, pour plusieurs victimes la nouvelle demeure joue essentiellement un rôle d'habitation et de gîte, parfois même un lieu de transition. En somme, ce sont surtout des aspects associés à la rationalité et à l'efficience qui marquent le rapport à cette résidence.

L'intégration dans un nouveau quartier suppose l'adaptation à un nouvel environnement physique, social et spatial, et peut constituer pour certains un déracinement, voire un choc. «On ne retrouve jamais ce qu'on avait.» Ce changement suppose un ajustement au plan de l'organisation personnelle et des relations avec les autres. Certains facteurs semblent avoir agi de façon contraignantes comme l'éloignement de la famille, la perte des amis, l'aménagement dans une habitation non conforme à ses attentes ou ses besoins. Par contre, d'autres facteurs ont pu faciliter la relocalisation: une réception chaleureuse, l'intégration facile des enfants à leur nouvel environnement, l'accueil et les dispositions financière facilitantes des autorités munici-

pales pour ne citer que ceux-ci. Néanmoins, l'arrivée dans la nouvelle demeure a été principalement réalisée avec la participation de la famille et des amis, le voisinage étant peu impliqué dans le processus. Bref, les victimes ont le sentiment d'avoir réalisé seuls l'intégration à leur nouvel environnement.

Les sinistrés émettent des recommandations pour aider les personnes victimes d'un désastre et les différents acteurs impliqués. En outre, ils suggèrent aux personnes obligées à une relocalisation de prendre du recul face à l'événement avant d'entreprendre des démarches importantes. Ils soulignent également la nécessité de prendre soin de soi, de sa santé physique et psychologique, puis suggèrent une certaine souplesse par rapport à soi-même. Les victimes sont en majorité satisfaites du soutien reçu des organismes d'aide et des bénévoles, aussi signalent-elles toute l'importance d'un soutien empreint de compréhension et de générosité. Cependant, les aspects administratifs et bureaucratiques devraient, selon elles, être simplifiés. Par exemple, le temps accordé aux sinistrés pour effectuer les achats autorisés devrait être allongé. Ils suggèrent également une prolongation du soutien financier et de l'aide psychologique. Si certaines victimes des inondations reconnaissent les limites de l'État dans sa contribution financière, d'autres auraient souhaité une aide accrue et s'indignent contre les exigences administratives de toute sorte qui leur ont été imposées (arpentage, permis de démolition, permis de construction, taxes sur les matériaux, etc.).

Malgré tout ce qui vient d'être dit, le temps réussira-t-il à atténuer le chagrin? Presque deux ans après l'événement, la nostalgie, l'ennui et la déception pèsent lourds. «On a perdu le goût du plaisir, la joie de vivre», dira une victime. «On n'a plus le courage et l'énergie nécessaire pour entreprendre des projets, on a moins d'en-

thousiasme», ajoute une autre. De plus, les problèmes soulevés par l'intégration d'un nouvel environnement se vivent dans la quotidienneté: éloignement de la famille, attitude distante du voisinage, perte d'un sentiment de sécurité, modification des habitudes de vie (moins de sorties et de loisirs), etc. Pire encore, c'est le sentiment de solitude engendré par la vie dans une demeure encore étrangère qui accable: «Il n'y a plus de poésie et de coeur dans la nouvelle maison», livre une sinistrée. Cette réflexion nous rappelle ce mot de Saint-Exupéry écrit en exergue de ce texte: «L'essentiel d'une maison, ce n'est pas qu'elle vous abrite, ni même qu'elle nous réchauffe, mais qu'elle ait déposé dans votre coeur cette chaleur qui lui donne toute sa valeur.»

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, P.R. et G.R. ADAMS (1984). Mount Saint Helene Ashfall: Evidence for a Disaster Stress Reaction, *American Psychologist*, n° 39, pp. 252-260.

AGUIRRE, B.E. (1980). The Long Term Effects of Major Natural Disaster on Marriage and Divorce: an Ecological Study, *Victimology*, vol. 5, pp. 298-307.

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION (1996). DSM-IV, *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, traduction française, Paris, Masson, 1056 p.

APTEKAR, L. (1994). The Psychology of Disaster Victims, in L. Aptekar, *Environmental Disasters in Global Perspectives*, New-York, G.K. Hall & Co., pp. 79-126.

AUGER, C., M. MARTIN, S. LATOUR et M. TRUDEL (1997). *L'état de stress post-traumatique: l'après-déluge au Saguenay*, Unité de Médecine de Famille de Chicoutimi, mars 1997, pagination variée.

BARTON, A.H. (1969). *Communities in Sisaster: a Sociological Analysis of Collective Stress Situations*, Doubleday & Cie Inc., New York: Anchor Books, 345 p.

BAUM, A, I. FLEMING, A. ISRAEL et M.K. O'KEEFE (1992). Symptoms of Chronic Stress Following a Natural Disaster and Recovery of a Man-made Hazard, *Environment and Behavior*, vol. 24, n° 3, may, pp. 347-367.

BECKER, F. (1977). *Housing Messages*. Dowden, Hutchison and Ross, Pennsylvania

BELTER, R.W et M.P. SHANNON (1993). Impact of Natural Disasters on Children and Families, in C.F. Saylor, *Children and Disasters*, Charleston, South California, pp. 85-103.

BENIGHT, C.C. et M.L. HARPER (1997). Buffalo Creek Fire and Flood Report, *Quick Reponse Report*, n° 96, Natural Hazards Center, 7 p.

BENNET, G. (1970). Bristol Floods 1968. Controlled Survey of Effects on Health of Local Community Disaster, *British Medical Journal*, vol. 3, pp. 454-458.

BOLIN, R. (1982). *Long-term Family Recovery from Disaster*. Colorado, Library of Congress, 281 p.

BOLIN, R. (1985). *Natural Disasters in Psychological Aspects of Disaster*, R. Gist et S. Lubin (eds), pp. 61-85.

BROMET, E. et M.A. DEW (1995). Review of Psychiatric Epidemiologic Research on Disasters, *Epidemiologic Reviews*, vol. 17, n° 1, pp. 113-119.

BROMET, E.J. et L. DUNN (1981). Mental Health of Mothers Nine Months after the Three Mile Island Accident, *Urban and Social Change Review*, vol. 14, pp. 12-15.

CANINO, G., M. BRAVO, M. RUBIO-STIPEC et M. WOOBURY (1990). The Impact of Disaster on Mental Health: Prospective and Restrospective Analyses, *International Journal of Mental Health*, vol. 19, n° 1, pp. 51-69.

CAOUETTE, É. (1995). *La relation au chez-soi des personnes âgées en résidences spécialisées et leur perception de l'image des centres d'accueil*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval, École d'architecture, Faculté d'architecture et d'aménagement.

CHOMBART DE LOWE (1965). *Des hommes et des villes*, Paris, Payot.

CHURCH, J.S. (1974). The Buffalo Creek Disaster: Extent and Range of Emotional and/or Behavioral Problems, *Omega Logan-Mingo Area Mental Health Inc.*, vol. 5, n° 1, pp. 61-63.

CRABBS, M.A. et K.U. BLACK (1984). Job Change following a Natural Disaster, *The Vocational Guidance Quarterly*, vol. 32, n° 4, pp. 232-239.

CRABBS, M.A. et E. HEFFRON (1981). Loss Associated with Natural Disaster, *The Personnel and Guidance Journal*, vol. 59, n° 6, pp. 378-382.

DAVIDSON, J. *et al.* (1985). A Diagnostic and Family Study of Posttraumatic Stress Disorder, *American Journal of Psychiatry*, vol. 142, n° 1, January, pp. 90-93.

DRABEK, T.E. et J.S. STEPHENSON (1971). When Disaster Strikes, *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 1, n° 2, pp. 187-203.

DUNAL, C., M. GAVIRA, J. FLAHERTY et S. BIRZ (1985). Perceived Disruption and Psychological Distress among Flood Victims, *Journal of Operationnal Psychiatry*, vol. 16, n° 2, pp. 9-16.

ERICKSON, P.E., T.E. DRABEK, W.H. KEY et J.L. CROWE (1976). Families in Disaster: Patterns of Recovery, *Mass Emergencies*, Elsevier Scientific Publishing Company, vol. 1, pp. 203-216.

ESCOBAR, J.I., G.J. CANINO, M. RUBIO-STIPIEC et M. BRAVO (1992). Somatic Symptoms after a Natural Disaster: a Prospective Study, *American Journal of Ppsychiatry*, n° 149, pp. 965-967.

FAUPEL, C.E.et S.P. STYLES (1993). Disaster Education, Household Preparedness, and Stress Responses following Hurricane Hugo, *Environment and Behavior*, vol. 25, n° 2, pp. 228-249.

FREDERICK, C.J. (1977). Current Thinking about Crisis on Psychological Intervention in United States Disasters, *Mass emergencies*, National Institute of Mental Health, vol. 2, pp. 43-50.

FREEDY, J.R., M.E. SALADIN, D.G. KILPATRICK, H.S. RESNICK et B.E. SAUNDERS (1994). Understanding Acute Psychological Distress following Natural Disaster, *Journal of Traumatic Stress*, vol. 7, n° 2, pp. 257-273.

FREEDY, J.R., D.L. SHAW, M.P. JARRELL et M.P. MASTERS (1992). Towards an Understanding of the Psychological Impact of Natural Disasters: an Application of the Conservation Ressources Stress Model, Journal of Traumatic Stress, vol. 5, n° 3, pp. 441-454.

FRIED, M. (1963). Grieving for a Lost Home, in L.J. Duhl (ed.), *The Urban Condition: People and Policy in the Metropolis*, New York, Basic Books, pp. 151-171.

FULLILOVE, M.T. (1996). Psychiatric Implications of Displacement: Contributions from the Psychology of Place, *American Journal of Pyschiatry*, vol. 153, n° 12, p. 1516-1523.

GARRISON, C.Z., E.S. BRYANT, C.L. ADDY, P.G. SPURRIER, J.R. FREEDY et D.G. KILPATRICK (1995). Posttraumatic Stress Disorder in Adolescents after Hurricane Andrew, *Journal of American Academy of Child and Adolescent Pscyhiatry*, vol. 34, n° 9, pp. 1193-1201.

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC (1996). Décrets 932-96, 935-96, 974-96.

GLESER, G.C., B.L. Green et C. Winget (1981). *Prolonged Psychosocial Effects of a Disaster: a Study of Buffalo Creek*, New York Academic Press

GOLEC, J.A. (1983). A Contextual Approach to the Social Psychological Study of Disaster Recovery, *Journal of Mass Emergency and Disasters*, vol. 1, pp. 255-276.

GOLLANT , S. (1984). *A Place to Grow Old: the Meaning of Environment in Old Age*, Colombia University Press, New York, 421 p.

GREEN, B.L. et J.D. LINDY (1994). Post-traumatic Stress Disorder in Victims of Disasters, *Psychiatric Clinics of North America*, vol. 17, n° 2, juin, pp. 301-309.

GREEN, B.L., M.C. GRACE, M.G. VARY *et al.* (1994). Children of Disaster in the Second Decade: a 17-year Follow-up of Buffalo Creek Survivors, *Journal of Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 33, n° 1, pp. 71-79.

GREEN, B.L., J.D. LINDY, M.C. GRACE et A.C. LEONARD (1992). Chronic Posttraumatic Stress Disorder and Diagnostic Comorbidity in a Disaster Sample, T*he Journal of Nervous and Mental Disease*, vol. 180, n° 12, pp. 760- 766.

GRUNFELD (1970). *Habitat and Habitation: a pilot Study*, Serie-uitgave, van de University van, Amsterdam, hit sociologisch instituut.

HAAS, E., P.B. TRAINER, M.J. BOWDEN et R. BOLIN (1977). Reconstruction Issues in Perspectives, in E. Haas, R.W. Kates et M. Bowden, *Reconstruction following Disaster*, Cambridge: The MIT Press, pp. 26-69.

HALL, S. et P.W. LANDRETH (1975). Assessing Long-term Consequences of Natural Disaster, *Mass Emergencies*, n° 1, pp. 55-61.

HOUSTON, B.K. (1987). Stress and Coping, in C.R. Snyder et C.E. Ford (eds),*Coping with Negative Life Events: Clinical and Social Psychological Perspectives*, New York, pp. 373-399.

HOVANITZ, C.A. (1993). Physical Health Risks Associated with Aftermath of Disaster: Basic Paths of Influence and their Implications for Preventive Intervention, *Journal of Social Behavior and Personality*, n° 8, pp. 213-254.

HOWARD, M.J. *et al.* (1996). Infections Disease Emergencies in Disasters, E*mergency Medecine Clinics of North America*, vol. 14, n° 2, pp. 415-418.

HOWELL, S. (1985) Home: a Source of Meaning in Elder's Lives, in *Generations Summer*, pp. 58-60.

JANERICH, D.T., A.D. STARK, P. GREENWALL, W.S. BURNETT, H.T. JACOBSON et J. MCCUSHER, (1981). Increased Leukemia, Lymphomia and Spontaneous Abortion in Western New York following a Flood Disaster, *Public Health Reports*, vol. 96, pp. 350-356.

KANIASTY, K.Z. et F.H. NORRIS (1993). A Test of the Social Support Deterioration Model in the Context of Natural Disaster, *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 64, n° 3, pp. 395-408.

KENT, D.D. et R.A. FRANCIS (1995). Psychophysiological Indicators of PTSD following Hurricane Iniki: the Multi-sensory Interview, *Quick Response Report*, n° 77, Natural Hazards Center, 7 p.

KINGSTON, W. et R. ROSSER (1974). Disaster: Effects on Mental and Physical State, *Journal of Psychosomatic Research*, vol. 18, pp. 437-456.

KOOPMAN, C., C. CLASSEN et D. SPIEGEL (1994). Predictors of Post-traumatic Stress Symptoms among Surviors of the Oakland/Berkely California Firestorm, *American Journal of Psychiatry*, nl 151, pp. 888-894.

KRUG, E. *et al.* (1998). Suicide after Natural Disaster, *The New England Journal of Medecine*, vol. 338, n° 6, pp. 373-378.

LAGRECA, A.M., E.M. VERNBERG, W.K. SILVERMAN et M.J. PRINSTEIN (1996). Symptoms of Posttraumatic Stress in Children after Hurricane Andrew: a Prospective Study, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 64, n° 4, pp. 712-723.

LAWRENCE, R.J. (1987). What Makes a House a Home?, *Environment and Behavior*, vol. 19, n° 2, mars, Sage publications Inc. pp. 154-168.

LAZARUS, R. et J. COHEN (1977). Environmental Stress, in I. Altman & J. Wohlwill (eds), *Human Behavior and Environment: Current Theory and Research*, New York Plenum, pp. 89-127.

LECHAT, M.F. (1979). Disasters and Public Health, *Bulletin of Public Health of World Organisation*, n° 59, pp. 11-17.

LIFTON R.J. et E. OLSON (1976). The Human Meaning of Total Disaster, the Buffalo Creek Experience, *Psychiatry*, vol. 39, pp. 1-18.

LOGUE, J.N., H. HANSEN et F. STRUENING (1981). Some Indicators of the Long-term Health Effects of a Natural Disaster, *Public Health Report*, n° 96, pp. 67-79.

LOGUE, J.N., M. MELICK et E.L. STRUENING (1981a). A Study of Health and Mental Health Status following a Major Natural Disaster, *Research in Community and Mental Health*, vol. 2, pp. 217-274.

LONIGAN, C.J. *et al.* (1994). Children Exposed to Disaster: Risk Factors for the Development of Post-traumatic Symptomatology.

LUTGENDORF, S.K., M.H. ANTONI, G. IRONSON, M.A. FLETCHER, F. PENEDO, A. BAUM, N. SCHNEIDERMAN et N. KLIMAS (1995). Physical Symptoms of Chronic Fatigue Syndrome are Exarcerbated by the Stress of Hurricane Andrew, *Psychosomatic Medicine*, n° 57, pp. 310-323.

MADAKASIRA, S. et K.F. O'BRIEN (1987). Acute Post-traumatic Stress Disorder in Victims of a Natural Disaster, *Journal of Nervous and Mental Disease*, vol. 175, pp. 286-290.

MCDONNELL, S., R.P. TROIANO, N. BARKER, E. NOJI, G.W. HLADY et R. Hopkins (1995). Long-term Effects of Hurricane Andrew: Revisiting Mental Health Indicators, *Disasters: the Journal of Disaster Studies and Management*, vol. 19, n° 3, pp. 235-246.

MCFARLANE, A.C. et P. PAPAY (1992). Multiple Diagnosis in Posttraumatic Stress Disorder in the Victims of a Natural Disaster, *The Journal of Nervous and Mental Diseases*, vol. 180, n° 8, pp. 498-504.

MCFARLANE, A.C. et G. DEGIROLAMO (1996). The Nature of Traumatic Stressors and the Epidemiology of Posttraumatic Reaction, in B.A. Van der Kolk, A.C. McFarlane et L. Weisaeth, *Traumatic Stress, the Effects of Overwhelming Experience on Mind, Body and Society*, New-York: The Guilford Press, chapter 7, pp. 129-154.

MELICK, M.E., J.N. LOGUE et C.J. FREDERICK (1982). Stress and Disaster, in *Handbook of Stress, Theorical and Clinical Aspects*, pp. 613-630.

MELLMAN, T.A., D. DAVID, R. KULICK-BELL, J. HEBDING et B. NOLAN (1995). Sleep Disturbance and its Relationship to Psychiatry Morbidity after Hurricane Andrew, *American Journal of Psychiatry*, vol. 152, n° 11, pp. 1659-1663.

MILNES, G. (1977). Cyclone Tracy: 1. Some Consequences of the Evacuation of Adult Victims, *Australian Psychologist*, n° 12, pp. 39-54.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1994). *Informations générales sur divers types de sinistres naturels ou technologiques*, Direction générale de la coordination régionale, Gouvernement du Québec, 40 .

MURPHY, S.A. (1986). Perceptions of Stress, Coping and Recovery One and Three Years after a Natural Disaster, *Issues in Mental Health Nursing*, vol. 8, pp. 67-77.

NEWMAN, C.S. (1976). Children of Disaster: Clinical Observations at Buffalo Creek, *American Journal of Psychiatry*, n° 133, pp. 306-312.

NOLEN-HOEKSEMA, S. et J. MORROW (1991). A Prospective Study of Depression and Posttraumatic Stress Symptoms after a Natural Disaster: the 1989 Loma Pietra Earthquake, *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 61, n° 1, pp. 115-121.

NORRIS, F.H. et G.A. UHI (1993). Chronic Stress as a Mediator of Acute Stress: the Cas of Hurricane Hugo, *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 23, n°16, pp.1263-1284.

NORTH, C.S., E.M. SMITH, R.E. MCCOOL et P.E. LIGHTCAP (1989). Acute Postdisaster Coping Adjustment, *Journal of Traumatic Stress*, vol. 2, n° 3, pp. 353-360.

O'MALLEY, C.O. (1978). Resistance-compliance Behavior in Response to Natural Disaster, *Dissertation Abstract International*, vol. 39, p. 2574-B.

OLLENDICK, G. et M. HOFFMAN (1982). Assessment of Psychological Reactions in Disaster Victims, *Journal of Community Psychology*, vol. 10, pp. 157-167.

OLSON, L. (1993). After the Flood: the Dripping Faucet Syndrome, *Iowa Medecine: Journal of the Iowa Medical Association*, vol. 83, n° 9, pp. 324-328.

PENICK, E., B.J. POWELL et W.A. SIECK (1976). Mental Health Problems and Natural Disaster: Tornado Victims, *Journal of Community Psychology*, n° 4., pp. 64-68.

PHIFER, J.F. et NORRIS, (1989). Psychological Symptoms in Older Adults following Natural Disasters: Nature, Timining, Duration and Course, *Journal of Gerontology*, vol. 44, n° 6, pp. 207-217.

PICKENS, J., T. FIELD, M. PRODROMIDIS, M. PELAEZ-NOGUERAS et Z. HOSSAIN (1995). Posttraumatic Stress, Depression and Social Support among College Students after Hurricane Andrew, *Journal of College Student Development*, vol. 36, n° 2, pp. 152-161.

POWELL, B.J. et E.C. PENICK (1983). Psychological Distress following a Natural Disaster: a One-year Follow-up of 98 Flood Victims, *Journal of Community Psychology*, vol. 11, n° 3, pp. 269-276.

POWELL, J.W. et J. RAYNER (1952). *Progress Notes: Disaster Investigation July, 1, 1951, June 30, 1952*, Engewood, Maryland: Army Chemical Center, Chemical Corps Medical Laboratories.

PRICE, J. (1978). Some Age-related Effects of the 1974 Brisbane Floods, *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, vol. 12, pp. 55-58.

PROTECTION CIVILE DU CANADA (1997). Liste des désastres pour l'élaboration des plans d'urgence fédéraux.

QUARANTELLI, E.L. (1985). What is Disaster? The Need for Clarification in Definition and Conceptualization in Research, in B.J. Sowder, *Disasters and Mental Health: Selected Contemporary Perspectives*, NIMH, Center for Mental Health Studies of Emergencies, pp. 41-65.

RANGELL, L. (1976). Discussion of the Buffalo Creek Disaster: the Course of Psychic Trauma, *American Journal of Psychiatry*, n° 133, pp. 313-316.

RAPHAEL, B. (1975). Crisis and Loss: Counselling following a Disaster, *Mental Health in Australia*, pp.118-122.

RAPHAEL, B. (1986). *When Disaster Strikes: how Individuals and Communities Cope with Catastrophe*, New York: Basic Books, Inc. 335 p.

RAPOPORT (1982). *The Meaning of the Built Environment: on Non Verbal Communication Approach*, Beverly Hills: Sage Publication.

ROBINS, L.N., R.L. FISCHBACH, E.M. SMITH, L.B. COTTLER, S.D. SOLOMON et E. GOLDRING (1986). Impact of Disaster on Previously Assessed Mental Health, in J.J. Shore, *Disaster Stress Studies: New Methods and Findings*, Washington, DC, American Psychiatric Press, pp. 22-48.

ROSSI, P.R., J.D. WRIGHT, E. WEBER-BURDIN et J. PEREIRA (1983). *Victims of the Environment, Loss from Natural Hazards in the United States, 1970-1980*, New York, Plenum Press.

ROWLES, G.D. (1983). Place and Personal Identity in Old Age: Observations from Appalachia, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 3, pp. 219-313.

RUBINSTEIN, R.L. (1989). The Home Environments of Older People: a Description of the Psychological Processes Linking Person to Place, *Journal of Gerontology: Social Science*, vol. 44, n° 2, pp. S45-S53.

SHANNON, M.P., C.J. LONIGAN, A.J. FINCH et C.M. TAYLOR (1994). Children Exposed to Disaster: 1. Epidemiology of Posttraumatic Symptoms and Symptoms Profiles, *Journal of American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 33, pp. 80-93.

SHAW , J.A., B. APPLEGATE et C. SCHORR (1996). Twenty-one Month Follow-up Study of School-age Children Exposed to Hurricane Andrew, *Journal of American Academy of Children and Adolescent*, vol. 35, n° 3, pp. 359-364.

SIMONOVIC, M. (1998). *Rapport sur les inondations au Manitoba*, Groupe de travail de la Commission conjointe internationale sur le désastre

SJOBERG, G. (1962). Disasters and Social Change, in G.W.Baker et D.W. Chapman (eds), *Man and Society in Disaster*, New York, Basic Book, Inc.

SMITH, B.W. (1996). Coping as a Predictor of Outcomes following the 1993 Midwest Flood, *Journal of Social Behavior and Personality*, vol. 11, n° 2, pp. 225-239.

SMITH, E.M., L.N. ROBINS, T.R. PRYZBECK, E. GOLDRING et S.D. SOLOMON (1986). Psychological Consequences of a Disaster, in J. Shore (ed.), *Disaster Stress Studies: New Methods and Findings*, Washington DC, American Psychiatric Press, pp. 49-76.

SOLOMON, S.D., E.M. SMITH, L.N. ROBINS et R.L. FISCHBACK (1987). Social Involvement as a Mediator of Disaster-induced Stress, *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 17, pp. 1092-1112.

SOWDER, B.J. (1985). Some Mental Health Impacts of «Loss» and Injury: a Look Outside the Disaster Field, in B.J. Sowder, *Disasters and Mental Health: Selected Contemporary Perspectives*, NIMH, Center for Mental Health Studies of Emergencies, pp. 74-104.

STEINFIELD, E. (1982). The Pace of Old Age: the Meaning of Housing for Old People, in J.S. Duncan, *Housing and Identity, Cross-cultural Perspectives*, Holmes and Meier Plusher: New York, pp. 198-245.

STEINGLASS, D. et E. GERRITY (1990). Natural Disasters and Post-traumatic Stress Disorder: Short-term versus Long-term Recovery in Two Disaster-affected Communities, *Journal of Applied Social Psychology*, n° 20, pp. 1746-1765.

TITCHENER J.L. et E.T. KAPP (1976). Family and Character Change at Buffalo Creek, *American Journal of Psychiatry*, n° 133, pp. 295-299.

TOBIN G.A. et J.C. OLLENBURGER (1996). Predicting Levels of Postdisaster Stress on Adults following the 1993 Floods in the Upper West, *Environment and Behavior*, vol. 28, n° 3, pp. 340-357.

TRAINER, P. et R. BOLIN (1976). Persistent Effects of Disasters on Daily Activities: a Cross-cultural Comparaison, *Mass Emergencies*, vol.1, pp. 279-290.

TRAINER, P.B., R. BOLIN et R. AMOS (1977). Reestablishing Homes and Jobs: Families, in E. Haas, R.W. Kates et M. Bowden, *Reconstruction following Disaster*, Cambridge: The MIT Press, pp. 147-206.

TURNER, B.A., (1976). The Development of Disasters: a Sequence Model for the Analysis of the Origin of Disasters, *The Sociological Review*, vol. 24, n° 4, pp. 753-774.

TYHURST, J.S. (1951). Individual Reactions to Community Disaster, *American Journal of Psychiatry*, vol. 107, pp. 764-769.

VAN DER KOLK, B., A. MCFARLANE et L. WEISAETH (1996). *Traumatic Stress: the Effects of Overwhelming Experience on Mind, Body and Society*, Guilford Press.

VERNBERG, E.M., W.K. SILVERMAN, A.M. LAGRECA et M.J. PRINSTEIN, (1996). Prediction of Posttraumatic Stress Symptoms in Children after Hurricane Andrew, *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 105, n° 2, pp. 237-248.

WAYNE, C.R., *Crisis Intervention Services following Natural Disaster: the Pennsylvania Recovery Project*, pp. 29-36, texte photocopié.

WILNER, D.M., R.P. WALKLEY, T.C. PINKERTON et M. TAYBACK (1962). *The Housing Environment and Family Life: a Longitudinal Study of the Effects of Housing on Morbidity and Mental Health*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

WILSON, C.A. (1975). The Earthquake Displacement Program: a Study of its Effects upon the Academic Achievement of Students in Selected Junior High School, *Dissertation Abstract International*, p. 1237-A.

YATES, S. (1992). Lay Attribution about Distress after a Natural Disaster, *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 18, n° 2, pp. 217-222.

ANNEXE 1

Grille d'entrevue

SCHÉMA D'ENTREVUE

CONCEPTION DU CHEZ-SOI

1) Où étiez-vous lors du déluge?

2) Quelles étaient vos principales pensées, préoccupations lors de cet événement? (peurs, craintes, sentiments, espérances, souhaits)

3) Que s'est-il passé pour vous et votre famille pendant et après le déluge? (évacuation: combien de temps?, problèmes vécus, logement, relations conjugales, rapports avec les enfants, soutien social)

4) a) Quels sont les dommages ou pertes que vous avez subis? (pertes matérielles : maison, terrain ...)

b) À combien estimez-vous ces pertes?

5) Depuis le sinistre, à quel endroit êtes-vous demeuré (hôtel, famille, ami, chalet ...) et pour combien de temps?

6) Pourquoi avoir choisi ces endroits?

endroit 1

endroit 2

endroit 3

endroit 4

7) Pour chaque endroit mentionné, qu'est-ce que vous avez apprécié, qu'est-ce que vous avez trouvé difficile?

	Éléments appréciés	Éléments difficiles
Endroit 1:		
Endroit 2:		
Endroit 3:		

8) Parmi les difficultés que vous venez de mentionner, laquelle avez-vous trouvé particulièrement difficile?

9. **Demeurez-vous encore à la même adresse civique (sur le même terrain) qu'en juillet 1996?**

☐ OUI ☐ NON (passez à la question 11)

10. Si oui, depuis combien de temps demeurez-vous à cette adresse?

11. Quel laps de temps s'est-il écoulé entre le déluge et votre réintégration dans votre domicile actuel?

12. Que représentait pour vous la maison que vous possédiez? (abri, sentiment de sécurité, façon d'exprimer sa personnalité, relation avec le passé, attachement et l'appartenance à un lieu, centre des activités quotidiennes, refuge, indicateur d'une certaine réussite sociale, liberté)

13. La maison actuelle représente-t-elle toujours la même chose? Si non, que représente-t-elle maintenant?

14. Quels sont les sentiments et les images qui vous viennent à l'esprit quand vous pensez à votre ancienne maison?

15. Ces sentiments et ces images sont-ils les mêmes pour votre demeure actuelle?

16. Quels sont vos sentiments face au domicile antérieur et actuel?

	Avant le déluge	Après le déluge
La maison		
Éléments appréciés		
Éléments moins aimés/désavantages		

	Avant le déluge	Après le déluge
Le terrain		
Éléments appréciés		
Éléments moins appréciés		

	Avant le déluge	Après le déluge
Le quartier		
Éléments appréciés		
Éléments moins appréciés		

17. Quels sont les éléments communs et différentiels entre votre ancienne et votre nouvelle demeure?

LES QUESTIONS 18 À 26 S'ADRESSENT AUX RÉPONDANTS QUI SONT DÉMÉNAGÉS DANS UN AUTRE QUARTIER OU UNE AUTRE VILLE.
CEUX QUI SONT DEMEURÉS DANS LE MÊME QUARTIER, PASSEZ À LA QUESTION 27.

18. Est-ce que votre décision de changer de quartier ou de ville a été prise par vous-même ou par les autorités publiques.

☐ Vous-même (passez à la question 19)

☐ Par autorité publique (passez à la question 20)

19. Qu'est-ce qui a motivé votre décision de changer de quartier ou de ville?

20. Comment avez-vous reçu la décision des autorités publiques?

21. Comment s'est passée votre intégration dans votre nouvel environnement résidentiel? (difficultés, moyens pris pour s'intégrer, accueil des autres résidents)

22. Quels sont les éléments que vous avez trouvés particulièrement difficiles dans le fait de changer de quartier? (éloignement des amis et de la famille, sentiment de sécurité disparu, difficultés financières, adaptation à un nouveau quartier)

23. Y a-t-il des éléments, des personnes ou des situations qui ont facilité votre intégration dans votre nouveau quartier?

24. Comment évaluez-vous votre nouvel environnement par rapport à celui que vous aviez avant le déluge?

25. Quand vous pensez à votre ancien quartier, quels sont les sentiments ou les images qui vous viennent à l'esprit?

26. Ces sentiments ou ces images sont-elles les mêmes pour votre quartier actuel?

27. Quels sont les difficultés, les embûches que vous avez rencontrées dans votre processus de relocalisation?

28. Votre vie personnelle, familiale, professionnelle ou sociale a-t-elle changée de quelque façon que ce soit depuis l'inondation? Si oui, quels sont les changements?

29. Quels sont les suggestions ou recommandations que vous feriez à des individus aux prises avec un problème de relocalisation suite à un déluge?

30. Quels sont les suggestions ou recommandations que vous feriez aux intervenants ou bénévoles qui veulent aider des sinistrés?

31. Quels sont les suggestions ou recommandations que vous feriez aux gouvernements qui veulent mettre en place des politiques ou des programmes de soutien aux sinistrés?

ANNEXE 2

Fiche signalétique

INFORMATIONS SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS

Nom de Monsieur : _____

Âge : _____
Profession : _____
Scolarité : _____
Revenu brut annuel (1997) : _____

Adresse actuelle : _____
_____
_____

Résidence située près de l'eau : ❑ oui ❑ non

Adresse lors des inondations:
_____
_____

Résidence située près de l'eau : ❑ oui ❑ non

Nombre d'enfants : _____

Statut matimonial :
- ❑ marié, conjoint de fait
- ❑ divorcé, séparé
- ❑ célibataire

Nom de Madame : _____

Âge : _____
Profession : _____
Scolarité : _____
Revenu brut annuel (1997) : _____

Adresse actuelle : _____
_____
_____

Résidence située près de l'eau : ❑ oui ❑ non

Adresse lors des inondations:
_____
_____

Résidence située près de l'eau : ❑ oui ❑ non

Nombre d'enfants : _____

Statut matimonial :
- ❑ marié, conjoint de fait
- ❑ divorcé, séparé
- ❑ célibataire

RENSEIGNEMENTS SUR LA DEMEURE OCCUPÉE LORS DES INONDATIONS ET CELLES OCCUPÉE ACTUELLEMENT

	MAISON OCCUPÉE LORS DES INONDATIONS	MAISON ACTUELLE
Année de construction	19____	19____
Année d'achat (ou de location)	19____	19____
Dimensions du terrain	____ pieds x ____ pieds	____ pieds x ____ pieds
Dimensions de la maison	____ pieds x ____ pieds	____ pieds x ____ pieds
Nombre d'étages	_____	_____
Nombre de pièces	_____	_____
Type de revêtement extérieur :	_____	_____
	_____	_____
Type de maison :		
bungalow	❑	❑
duplex	❑	❑
semi-détaché	❑	❑
immeuble (moins de 3 étages)	❑	❑
immeuble (4 à 6 étages)	❑	❑
immeuble (7 étages et plus)	❑	❑
autre, précisez :		
_____	❑	❑
_____	❑	❑
Type de chauffage :		
électricité	❑	❑
gaz naturel	❑	❑
eau chaude	❑	❑
mixte, précisez _____	❑	❑
autre, précisez _____	❑	❑
Type de pièces : (précisez le nombre)		
cuisine (nb)	❑_____	❑_____
salon (nb)	❑_____	❑_____
chambre à coucher (nb)	❑_____	❑_____
séjour (nb)	❑_____	❑_____
salles de bain (nb)	❑_____	❑_____
autres, précisez		

	MAISON OCCUPÉE LORS DES INONDATIONS	MAISON ACTUELLE
Sous-sol : inexistant	❑	❑
fini	❑	❑
semi-fini	❑	❑
non fini	❑	❑
Valeur foncière :	_____$	_____$
Valeur marchande :	_____$	_____$
Montant de l'hypothèque :	_____$	_____$
Montant compensatoire reçu		
pour la maison et le terrain :	_____$	
pour les biens et les meubles :	_____$	
Êtes-vous : propriétaire	❑	❑
co-propriétaire	❑	❑
locataire	❑	❑
Près de quels services :		
dépanneur	❑	❑
pharmacie	❑	❑
CLSC	❑	❑
église	❑	❑
écoles	❑	❑
autres, précisez		
_____	❑	❑
_____	❑	❑
_____	❑	❑